

Les dirigeants de la CEQ recommandent aux enseignants d'accepter les dernières offres

par Paule des Rivières

La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) se dirige vers un règlement négocié. En effet, les négociateurs syndicaux sont unanimes à recommander à leurs membres l'acceptation d'un règlement global convenu hier matin.

C'est aujourd'hui que les 75,000 enseignants catholiques et protestants des écoles primaires et secondaires se prononceront sur ce projet de règlement et

les cours pourraient reprendre demain ou mercredi.

La recommandation que les enseignants auront en main aujourd'hui lorsqu'ils voteront en assemblées générales sera celle de leurs 55 présidents de syndicats locaux, lesquels auront passé près de 20 heures à scruter l'entente que leurs dirigeants leur ont suggérée d'approuver.

Si la filière des appuis au projet suit son cours, les parties syndicale et patronale

n'auront plus qu'à convenir d'un protocole de retour au travail, après 11 jours de grève. La CEQ aura aussi à évaluer la situation prévalant dans la négociation avec d'autres groupes en grève dans le secteur de l'éducation. Le gouvernement de son côté a déjà commencé à accélérer les démarches avec ces autres catégories d'employés.

Une chose est incontestable, les derniers points d'accrochage entre le gouvernement, les commissions scolaires et la

CEQ ont continué de faire l'objet d'échanges très intensifs au cours du week-end.

Concrètement, la partie patronale — formée du gouvernement et des commissions scolaires — a assoupli sa position sur l'organisation de la surveillance et de la récupération à l'école, en établissant plus clairement la responsabilité de l'enseignant dans ces deux activités.

Par ailleurs, un nombre important d'annexes et de lettres d'ententes pou-

vant faire l'objet de griefs viennent grossir le projet de convention. Ces dispositions apportent des conditions à la mise en place de mesures contenues dans l'énoncé politique «Plan d'action» du ministère de l'Éducation. Ces mesures portent notamment sur le travail des spécialistes au primaire et l'organisation des blocs de cours au secondaire.

Quant aux dispositions salariales, elles sont les mêmes que celles offertes par le gouvernement en novembre. Bien que la CEQ soit loin de trouver ces offres salariales mirobolantes elle a, depuis tout le début, insisté sur deux chapitres: celui sur la sécurité d'emploi et celui sur la définition de la tâche.

Ce dernier chapitre contient les ratios maître/élèves et le temps d'enseignement mais, plus délicat encore, les négociations des dernières semaines ont visé à distinguer les diverses activités de l'enseignant, la CEQ craignant depuis quelques années d'être soumise aux caprices de directions d'écoles ou aux aléas d'une organisation médiocre.

D'autre part, les parties syndicale et patronale ont discuté déjà à quelques reprises du contenu possible d'un protocole de retour au travail mais il s'agirait davantage d'un brouillon que d'entente officielle.

Les pourparlers de dernière heure reflètent sans contredit le désir du gouvernement de réussir à en arriver à un règlement négocié avec la CEQ, d'autant plus qu'il a déjà à son actif deux lois spéciales en rapport avec les négociations avec ses 300,000 employés.

Il est cependant peu probable que les négociations reprennent si l'offre patro-

Voir page 6: Enseignants

Secoué, le CIO résiste à l'ultimatum de Vance

LAKE PLACID (d'après AP, AFP et Reuter) — Gouvernement américain contre Comité international olympique: l'affrontement prévu à finalement eu lieu, sur la question du boycottage des Jeux de Moscou, samedi soir, à Lake Placid, à l'occasion de la réunion de la Commission exécutive du C.I.O.

Le gouvernement des États-Unis s'opposera à l'envoi d'une équipe américaine aux Jeux olympiques «dans la capitale d'un pays envahisseur, et demande que les Jeux soient transférés de la capitale

soviétique», a déclaré le secrétaire d'État américain, M. Cyrus Vance.

Les Jeux olympiques doivent être libérés de la politique, «les organisations sportives, comme le C.I.O., n'ont pas la responsabilité de trouver des solutions aux problèmes politiques mondiaux», a répondu le président du C.I.O., lord Killanin.

Les deux hommes, par leurs déclarations aussi fermes l'une que l'autre, ont ainsi prouvé qu'ils n'entendaient pour l'instant faire aucune concession, et

qu'adversaires et partisans d'un boycottage des Jeux de Moscou restaient sur leurs positions.

Et tout indique que le C.I.O. secoué est décidé à ne pas se laisser intimider par la dureté des propos de M. Vance et qu'il maintiendra ses engagements avec Moscou.

M. Vance, dans son discours, a rappelé que les Jeux olympiques avaient symbolisé la paix depuis leur commencement. «Pour mon gouvernement, ce serait une violation de ce principe olympique fonda-

mental d'assister à des Jeux olympiques dans un pays qui est actuellement engagé dans une guerre d'agression, et qui a refusé d'accéder à la demande de la communauté internationale d'arrêter son agression et de retirer ses troupes», a dit M. Vance.

Il a poursuivi: «Que la position de mon gouvernement soit claire: nous nous opposons à la participation d'une équipe américaine à tous Jeux olympiques dans la capitale d'un pays envahisseur».

Voir page 6: CIO

Maine: Carter défait Kennedy

AUGUSTA, Maine (AFP) — M. Jimmy Carter a remporté hier soir à l'occasion des «mini-convention» démocrates de l'état du Maine, sa deuxième victoire consécutive sur le sénateur Edward Kennedy, son principal rival à l'investiture du Parti démocrate pour les élections présidentielles de 1981.

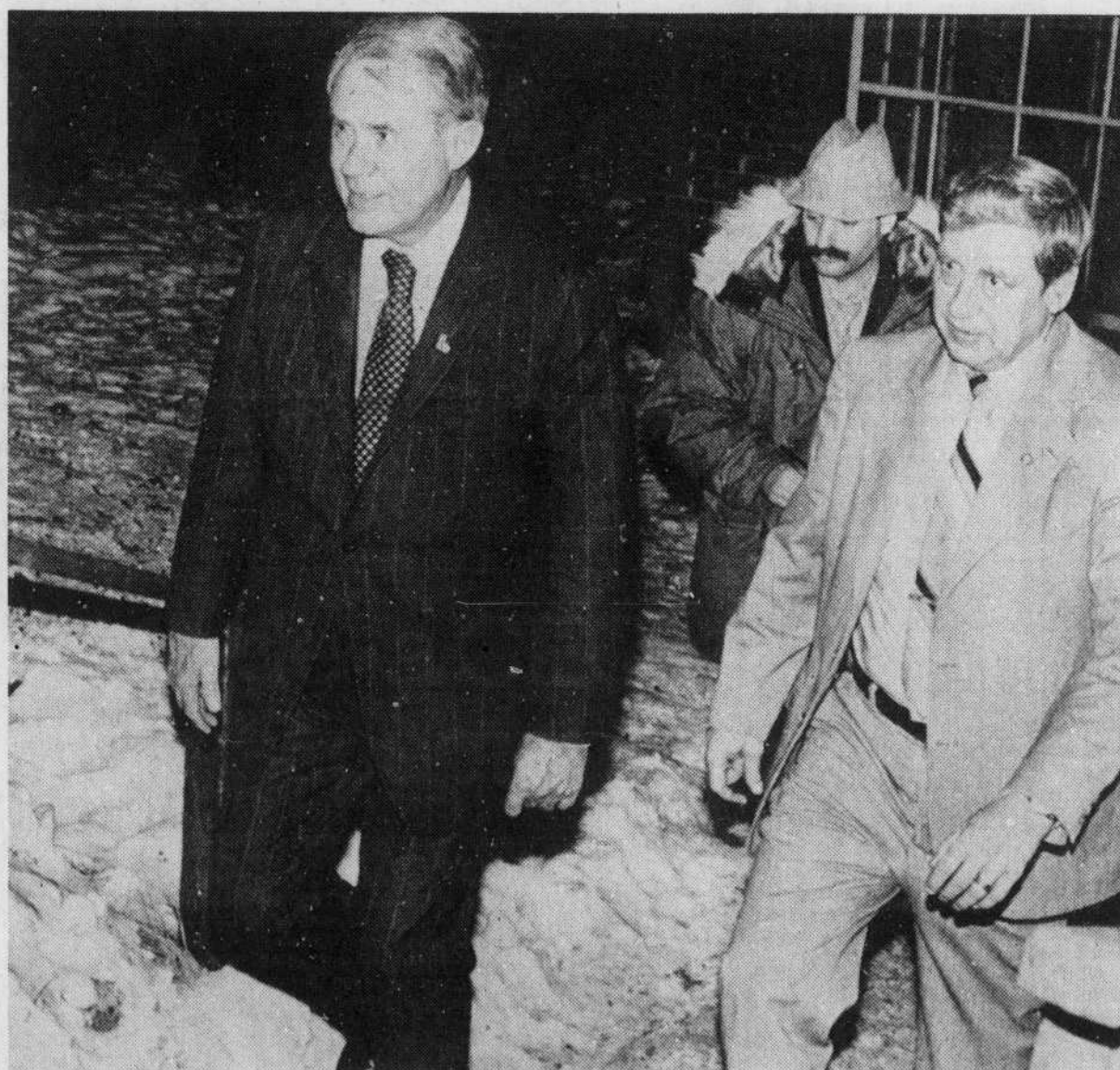
Hier en fin de soirée, alors que 73 pour cent des résultats des 486 comités électoraux municipaux étaient connus, Jimmy Carter obtenait 44 pour cent des suffrages contre 39 pour cent au sénateur Kennedy et 13 pour cent à M. Edmund Brown, gouverneur de Californie.

Ces consultations sont destinées à désigner des représentants chargés d'élire ultérieurement les 22 délégués du Maine à la convention nationale démocrate, qui se tiendra en août prochain.

Le président Carter, qui s'est refusé jusqu'à présent à relever les nombreux défis de M. Kennedy à se jeter en personne dans la course à la présidence, s'est à nouveau contenté, de sa retraite de Camp David, d'une brève déclaration, remerciant «les milliers de partisans et de volontaires de l'état qui ont rendu cette victoire possible».

Maintenant une attitude qui lui a jusqu'à présent réussi dans le début de cette course à la présidence, il s'est à nouveau réfugié derrière «les circonstances internationales» pour expliquer son absence à

Voir page 6: Carter



Le secrétaire d'État Cyrus Vance, insigne olympique épinglée au veston, quitte la réunion du CIO auquel il a délivré samedi soir un message clair: «pas d'athlètes américains dans la capitale d'un pays envahisseur». (Photolaser AP)

Joe Clark évoque la possibilité d'une victoire libérale

par André Préfontaine

VANCOUVER (PC) — Même s'il exprime sans arrêt sa conviction de voir ce qu'il perçoit comme «le nombre grandissant des indécis» assurer la victoire de son parti le 18 février, le premier ministre Joe Clark n'exclut pas la possibilité que cette même catégorie d'électeurs se tourne vers le Parti libéral de M. Pierre Trudeau, pour lui redonner le pouvoir le jour du scrutin.

Après avoir concédé, il y a quelques semaines, que les conservateurs tiraient de l'arrière sur les libéraux, depuis le début de la campagne électorale, comme l'ont révélé certains sondages d'opinion publique, M. Clark a fait allusion, pour la première fois, à la possibilité d'une victoire libérale, au cours d'une interview à la Presse Canadienne au cours du week-end à Vancouver.

Cependant, le chef conservateur, qui se dit surpris «par la différence entre les sondages et l'enthousiasme que nous avons trouvé chez les militants», estime «important de reconnaître la nature des événements depuis le déclenchement des élections».

A son avis, le transfert, «commencé il y a 50 jours», d'une portion grandissante de l'électorat du Parti libéral vers les indécis se terminera dans le camp conservateur.

«La tendance est avec nous», ajoute-t-il aussitôt après avoir déposé la tasse de café qu'il sirote lentement, assis confortablement dans un fauteuil du salon de sa suite.

Néanmoins, M. Clark tempère «esprit combative» et «optimisme», en précisant que le sud-ouest de l'Ontario, où il a effectué une tournée la semaine dernière, jouera un rôle-clé dans cette élection, à cause des marges excessivement serrées qui séparent les conservateurs des libéraux dans cette région, où l'ancien ministre libéral, M. Eugène Whelan faisait autrefois la pluie et le beau temps.

Le chef conservateur s'attend même à ce que les candidats de son parti y fassent assez bonne figure pour lui assurer une majorité à la Chambre des communes.

M. Clark espère seulement que les Québécois prendront conscience de «cette tendance évidente» avant la journée du vote, afin de permettre à ses candidats ministriables de se faire élire.

Dans cette ligne de pensée, le premier ministre a lancé un avertissement au Québec, qui ne pourra avoir «le meilleur des deux mondes» en croyant «que l'on peut voter contre le gouvernement conservateur, tout en participant au gouvernement conservateur».

Car même «s'il existe toujours un dilemme pour un gouvernement national qui veut représenter tout le pays», selon M. Clark, celui-ci ne semble guère enclin

Voir page 6: Clark

Évitant un attentat, Mugabe menace de reprendre la guerre

FORT VICTORIA (d'après AFP et Reuter) — Un puissant engin télécommandé, contenant une charge de 40 kilos, a explosé hier après-midi au passage d'un convoi de voitures accompagnant M. Robert Mugabe à l'aéroport de Fort Victoria dans le centre de la Rhodésie, ratant de peu le dirigeant nationaliste, a annoncé la police.

L'auteur de l'attentat, qui se trouvait à moins de cent mètres des lieux pour commander l'explosion, a réussi à s'échapper malgré l'intervention de la police et de l'armée.

Selon la police, «une forte explosion» a eu lieu juste après le passage de la voiture emmenant M. Mugabe à l'aéroport, après qu'il eut tenu un meeting électoral dans la cité de Muccheke, près de Fort Victoria, où il a menacé de reprendre la guerre

avec ses maquisards.

Les deuxième et troisième voitures du convoi transportant les gardes du corps et les collaborateurs du chef de la ZANU (Union nationale africaine du Zimbabwe) ont été atteintes par l'explosion et cinq personnes ont été hospitalisées avec des blessures mineures, a précisé la police.

Il s'agit du second et du plus sérieux attentat contre M. Mugabe depuis son retour en Rhodésie il y a deux semaines. Une grenade avait été lancée contre son domicile à Salisbury la semaine dernière, ne faisant ni dégâts, ni victimes.

Une vague d'attentats politiques a visé ces dernières semaines des responsables de la ZANU et d'autres partis engagés dans la campagne électorale.

De nombreuses menaces de mort ont été adressées, surtout par des Blancs, à

M. Mugabe, président de la ZANU et favori des élections, qui vont se dérouler du 27 au 29 février, en raison de son rôle majeur dans la guérilla.

Malgré cet incident, M. Mugabe a pu prendre l'avion et regagner Salisbury. Il s'était auparavant adressé à plus de 30,000 personnes devant lesquelles il avait lancé une violente attaque contre le gouverneur britannique de la Rhodésie, lord Soames, et avait menacé de reprendre la guerre si une quelconque action était entreprise contre son parti. Il a présenté à lord Soames un ultimatum lui demandant de «choisir entre la guerre et la paix».

M. Mugabe a affirmé que si le gouvernement interdisait son parti, il ne serait plus lié par l'accord de Londres et pourrait retirer ses 16,000 guérilleros des

camps du Commonwealth.

Il a qualifié d'«inconstitutionnelles» les nouveaux pouvoirs dont vient de se doter lord Soames. Ceux-ci l'autorisent notamment à interdire un parti dans un district pour les élections du 27 au 29 février, s'il est responsable d'actes d'intimidation des électeurs.

M. Mugabe a qualifié de «malhonnête» les accusations des observateurs électoraux britanniques et du gouverneur, selon lesquelles l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU-PF) de M. Mugabe serait responsable de la plupart des actes d'intimidation.

M. Meddison Zvogbo, chargé des élections au sein du mouvement de M. Mugabe a déclaré à la BBC: «Si lord Soames nous empêche de nous présenter dans

Voir page 6: Mugabe

week-end sportif



Le Canada aux Jeux olympiques

Les 13e Jeux olympiques d'hiver, qui commencent demain à Lake Placid, pourraient bien voir le Canada doubler sa récolte de médailles par rapport aux Jeux d'Innsbruck, où les Canadiens ont remporté trois médailles, en 1976. Le plus grand espoir du Canada demeure le descendant Ken Read, qui a effectué hier une descente de reconnaissance de la piste de Whiteface Mountain. «C'est une piste fantastique», s'est exclamé Read, après sa première prise de contact avec la piste olympique.

— page 10



Boucher derrière Heiden

Pour la deuxième année consécutive, Gaétan Boucher, de Sainte-Foy, a terminé deuxième lors du Championnat du monde de sprint de patinage de vitesse, qui a eu lieu au cours du week-end près de Milwaukee. Boucher s'est à nouveau incliné devant ce phénomène du patinage de vitesse qu'est l'Américain Eric Heiden, dont c'était le quatrième titre d'affilée. Le prochain objectif de Heiden? Devenir le premier athlète à remporter les cinq médailles d'or des épreuves olympiques de patinage de vitesse lors des Jeux de Lake Placid.

— page 11

AU SOMMAIRE

■ Le dernier Gallup donne 48% aux libéraux; gain de trois points pour le PC

— page 2

■ Une femme et trois enfants meurent dans un incendie à Québec

— page 3

■ Le conservatisme perdant: un éditorial de Lise Bissonnette

— page 4

■ Peter Lougheed va-t-il prendre sa retraite?

— page 7

Super Loto
NUMÉROS GAGNANTS
\$1 million

TIRAGE: 10 FÉVRIER 80

Les détenteurs de billets se terminant par:				
5756111	756111	56111	6111	111
4128579	128579	28579	8579	579
5065481	065481	65481	5481	481
GAGNENT \$10 000		GAGNENT \$1 000		GAGNENT \$50

Tous les billets gagnants, sans exception, sont encaissables aux bureaux de LOTO-QUÉBEC, 2000 rue Berri, Montréal H2L 4N5.

DEUXIÈME TIRAGE
7 gros lots de \$1 million
16 MARS 1980
Conservez vos billets

les élections du 18 février

la campagne des chefs



Le premier ministre, M. Joe Clark, poursuit aujourd'hui sa tournée dans l'ouest du pays. Il procède ce matin à Vancouver à l'enregistrement d'émissions de télévision et s'adressera à midi aux membres du Canadian Club avant de prendre l'avion pour Saskatoon.

Le chef du Parti libéral, M. Pierre Trudeau, fait campagne aujourd'hui dans la région de Québec. Après avoir pris le lunch en compagnie des candidats du parti au Centre des congrès, M. Trudeau se rendra à Radio-Canada pour l'enregistrement de l'émission *Blanc sur Noir* animée par Denise Bombardier. Il présidera en soirée une assemblée publique au pavillon Champagnat à Lévis.

Le chef du NPD, M. Ed Broadbent, passera la journée dans la région de Toronto, où il visitera les étudiants d'un high school, et participera à des émissions de radio et de télévision. M. Broadbent sera l'orateur d'une assemblée publique en soirée au Massey Hall de Toronto.

Le chef du Crédit social, M. Fabien Roy, poursuit sa tournée dans la région de l'Abitibi. Il donne une conférence de presse, ce matin à Val D'Or et se rend cet après-midi à Amos rencontrer des organisateurs du parti.

Le dernier Gallup donne 48% aux libéraux; le PC fait un léger gain de trois points

par Rodolphe Morissette

Malgré les 17 points d'avance des libéraux sur les conservateurs que leur accorde le nouveau sondage Gallup pratiqué il y a dix jours, les troupes de M. Pierre Elliott Trudeau devront mettre les bouchées doubles en Ontario cette semaine s'ils veulent former un gouvernement majoritaire.

Rendu public samedi, la dernière enquête de l'Institut canadien d'opinion publique (Gallup) indique, par rapport à son sondage antérieur (pratiqué celui-ci entre le 3 et le 5 janvier), une légère remontée du Parti conservateur à l'échelle nationale, tandis que libéraux et néo-démocrates maintiennent leurs taux respectifs d'intention de vote.

Au début de janvier, Gallup accordait 49% aux libéraux, 28% aux conservateurs et 20% aux néo-démocrates. Le dernier sondage effectué entre le 31 janvier et le 2 février, donc dès après le coup de l'ambassade canadienne à Téhéran, donne 48% aux libéraux, 31% aux conservateurs (trois points de plus) et toujours 20% aux néo-démocrates.

Depuis le début de novembre, les sondages Gallup n'enregistrent donc pas de changements substantiels à l'échelle nationale. Du début novembre au début janvier, les conservateurs conservent 27 ou 28%, les libéraux ont chaque fois entre 47 et 49%, tandis que les néo-démocrates passent de 23% en décembre à 20% en début de janvier, taux qu'ils auraient encore à la fin du mois.

Toujours à l'échelle nationale, le nouveau Gallup pointe à peu près dans la même direction que les deux sondages de CTV et de la CBC publiés la semaine dernière, lesquels avaient été pratiqués eux aussi au tournant des mois de janvier et février.

Le sondage de la CBC, légèrement antérieur à celui de CTV (du moins pour les deux tiers de son enquête), donnait 37% aux libéraux, 30% aux conservateurs et 19,3% aux néo-démocrates. Celui de CTV accordait 46% aux libéraux, 33% aux conservateurs et 17% aux néo-démocrates.

La grande différence entre tous ces sondages tient au pourcentage de. indécis. Surtout Gallup ceux-ci sont passés de 20% au début de janvier à 10% seulement au début de février. Une première enquête de CTV, menée à la mi-janvier, manifestait 30% d'indécis; sa deuxième, de la fin de janvier, pointait un taux étonnant de 40% d'indécis. Quant au sondage de la CBC, il révélait 23,5% d'indécis.

Le dernier sondage Gallup a été mené auprès de 2,059 personnes à l'échelle du Canada. Il s'agit d'interviews faites à la maison (ce qui contribue habituellement à diminuer le nombre des indécis). On estime que la méthodologie employée donne des résultats exacts à quatre points de pourcentage près (en plus ou en moins) 19 fois sur 20.

Ce dernier Gallup n'apporte point de données détaillées pour chacune des régions du pays. Il mentionne seulement quelques indications utiles.

Au Québec, le sondage accorde 72% des intentions de vote aux libéraux. C'est dix points de plus qu'au scrutin de mai dernier. Le sondage de la CBC leur en accordait 66,5%, tandis que les deux enquêtes de janvier menées par CTV leur en donnaient 76 ou 77%. Au début de janvier, le sondage Gallup antérieur révélait 75% des intentions de vote pour les libéraux au Québec. Voilà autant d'indications que les libéraux sont très légèrement en baisse dans cette province.

Dans la région atlantique, Gallup note que les libéraux sont «légèrement en avance» sur les conservateurs, sans plus. En mai dernier, les libéraux avaient un point pourcentage de moins que les conservateurs dans l'ensemble de ces quatre provinces. Le dernier sondage de CTV accordait une avance de 44% à 37% aux libéraux.

Le dernier Gallup souligne que les conservateurs conservent leur avance dans l'Ouest, bien que les libéraux y aient gagné quelques points. En Ontario, enfin, la situation resterait la même qu'au début de janvier: les libéraux auraient toujours presque 20 points d'avance sur les conservateurs et les néo-démocrates conserveraient leurs 21 points de pourcentage.

L'immense marge de 17 points entre libéraux et conservateurs à l'échelle du Canada tend à dissimuler le caractère pourtant serré de la

lutte électorale de cette dernière semaine. L'appui massif du Québec aux libéraux fait grimper de quelques points les pourcentages nationaux, avantage qui ne se traduit pas en termes de gains importants de sièges aux Communes.

Rappelons qu'à la dissolution des Chambres, les conservateurs avaient 136 sièges, les libéraux 114, les néo-démocrates 27 et les créditistes cinq. Or, pour avoir une majorité absolue (142 sièges sur un total de 182), les libéraux ne doivent pas seulement conserver leurs 114 sièges (ce qui est à peu près probable); ils doivent aller en chercher 28 autres.

En dehors de l'Ontario, les jeux sont pratiquement faits pour les libéraux. Dans l'Ouest, il conserveront vraisemblablement les trois sièges qu'ils ont déjà: Vancouver-Centre, Winnipeg-Fort Garry et Saint-Boniface (ces deux derniers au Manitoba). Ils ont également de bonnes chances de reprendre Vancouver East au NPD. Dans le Nord-Ouest, le siège du Yukon, conservateur, paraît mûr pour passer aux libéraux.

Dans les Maritimes, il est probable que les libéraux lèvent aux conservateurs deux

sièges de la Nouvelle-Ecosse, South West Nova et Halifax. Par ailleurs, ils pourraient perdre au NPD le siège de Grand Falls (Labrador), Terre-Neuve, une perte que pourrait cependant neutraliser une victoire à Moncton ou à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

Au Québec, il appert que les libéraux gagneront au moins cinq sièges de plus que les 67 (sur 75) qu'ils détiennent: les deux sièges créditistes de Rimouski et de Bellechasse, les deux sièges conservateurs de Missisquoi et de Lotbinière, puis Roberval (créditiste) et/ou Joliette (conservateur).

Ainsi, les libéraux pourraient s'assurer de neuf sièges de plus hors Ontario. Pour atteindre le chiffre magique de 142 (la majorité absolue), les libéraux doivent, au surplus, enlever 19 sièges, dont seize aux conservateurs, en Ontario. Or, voilà le défi énorme que cache les pourcentages «nationaux» des sondages électoraux.

Dix-neuf nouveaux sièges pour les libéraux en Ontario, Mais en Ontario, les libé-

raux doivent compter avec des gains du NPD en suffrages dans un certain nombre de ces 19 comtés, qui pourraient leur réserver des surprises de dernière minute.

Bref, tous les sondages de la semaine dernière, qui donnent chaque fois une avance nationale de quelque 17 points des libéraux sur les conservateurs, ne cachent pas d'emblée la

perspective d'un gouvernement libéral majoritaire. Cette dernière hypothèse serait plausible, en revanche, si devait se confirmer la rumeur, persistante et d'origine conservatrice, qui veut que les libéraux raflent les 23 sièges de la région de Toronto (ils en recueilleraient 10 en mai, contre 12 aux conservateurs et un au NPD).

en bref...

Le retour de Crombie

C'est seulement parce qu'ils se sentent dangereusement menacés dans toute la région de Toronto métropolitain et qu'ils sont conscients de leur situation précaire, que les conservateurs ont sorti le ministre David Crombie de son lit de convalescence et l'ont relancé dans la bataille électorale. L'ancien maire de Toronto, terrassé le 15 décembre par une crise cardiaque, est réapparu samedi dans sa circonscription de Rosedale. Agé de 43 ans, il a reçu le feu vert de ses médecins et fera campagne jusqu'au 18 février. À sa première intervention, M. Crombie est apparu quelque peu fragile au podium. Il s'est porté à la défense de son chef Joe Clark à qualifié de «smart» ceux qui trouvent le premier ministre maladroit. M. Crombie a notamment déclaré: «J'ai fait un tas de choses dans la vie; j'ai enseigné, j'ai vendu de la nourriture à chiens, j'ai été maire. J'ai découvert que la plupart de nous sommes maladroits et ce n'est pas un crime. Ce qui compte, c'est ce qu'un homme a dans la tête.»

Le droit à l'information

L'on retrouve au sein du Parti libéral de plus en plus d'éléments conservateurs. Le Parti conservateur n'est évidemment pas à l'abri de ce genre de contamination. Et pour le plus grand malheur de ses dirigeants, il est parsemé d'esprits progressistes qui seraient logiquement plus à l'aise chez les libéraux. Député conservateur de Peace River (Alberta) de 1968 à 1979, Ged Baldwin est précisément ce qui est convenu d'appeler un «red Tory». Il avait piloté le projet de loi du gouvernement Clark favorisant l'accès du public à l'information gouvernementale. Agé de 72 ans, Ged Baldwin a décidé d'abandonner la politique active et il ne s'est pas représenté en vue des élections du 18 février. Aujourd'hui, il s'inquiète du sort que les libéraux réserveront à son projet de loi après leur retour au pouvoir. Et il est plutôt pessimiste.

La senteur du NPD

Le chef du NPD a été l'objet samedi au Nouveau-Brunswick d'une plaisanterie qui ne se voulait pas malséante, mais qui l'a fait rire jaune et qui a failli tourner au vinaigre. M. Broadbent visitait le marché municipal de Saint-Jean en compagnie du maire, Sam Davis, qui eût la généreuse idée de pêcher deux homards vivants dans un réservoir et de les offrir à son invité. Le maire Davis a dit à M. Broadbent: «Prenez un homard, sentez votre main et vous reconnaîtrez la senteur du NPD.» Témoins et journalistes eurent un rire poli pendant que M. Broadbent continuait à se demander s'il était victime d'une insolence. Mais le maire Davis devait plus tard expliquer qu'il avait tout simplement voulu indiquer au leader du NPD que la senteur du homard colle à la peau et prend du temps à disparaître.

Péto-Canada rapetisse

Les conservateurs ne font pas l'unanimité sur l'avenir de Péto-Canada pas plus que les libéraux sur le prix que les Canadiens devront payer le pétrole après le 18 février. Tout le monde rappelle que le premier ministre Joe Clark, déclarait il n'y a pas si longtemps, que la majorité des actions de Péto-Canada serait remise aux Canadiens, et que le gouvernement en conserverait environ le tiers. Aujourd'hui, il appert que des ministres du gouvernement Clark ne soient plus solidaires sur cette position exprimée par le chef du parti. En tournée dans l'ouest du pays, le

président du Conseil du trésor, Sinclair Stevens, a souligné qu'il n'y a rien de «sacré» dans cette suggestion de M. Clark et que personnellement il croit que la totalité des actions de Péto-Canada devrait être vendue à l'entreprise privée.

Le style beauceron

Tout le monde le reconnaît: cette campagne électorale est ennuyante. Mais, les Beauceurons ont décidé d'avoir recours à quelques-uns de leurs trucs pour y mettre du feu vert. Les organisateurs du Crédit social avaient organisé l'autre soir une assemblée publique au Club de chasse et pêche de Thetford, où plusieurs centaines de pieds seulement de la réunion que tenaient les libéraux, sous la présidence de l'ex-ministre André Ouellet. Les créditistes avaient loué une voiture équipée de puissants haut-parleurs qu'ils ont discrètement approchés de la salle de réunion des libéraux. Et au moment où M. Ouellet commençait à faire l'éloge de son chef Pierre Trudeau, l'enthousiasme des partisans libéraux s'est trouvée perturbée par la voix de l'extérieur, celle de Fabien Roy, qui dénonçait «l'hypocrisie» des députés libéraux du Québec à Ottawa. Après quelques échanges verbaux, tout est revenu dans l'ordre et on ne rapporte aucun cassage de gueules.

L'histoire d'une psychose

Les thèmes qui alimentent une campagne électorale viennent parfois de nulle part et évoluent souvent d'une bien curieuse façon. Alors que personne n'ose aborder le thème de l'unité nationale, une vieille dame de Winnipeg profite du passage du ministre des Affaires extérieures, Flora MacDonald, pour lui exprimer sa crainte de voir les déserteurs américains en fuite de la conscription, traverser par milliers les frontières canadiennes. Entourée de journalistes, Mme MacDonald rassure son auditrice que tout sera fait pour bloquer l'accès aux intrus. Le lendemain, le premier ministre Joe Clark confirme les propos de son ministre des Affaires extérieures. En fin de semaine, à Charlottetown, le chef libéral, Pierre Trudeau n'a pu éviter les questions des journalistes sur ce dossier. Il lui a fallu donner l'assurance aux Canadiens qu'un gouvernement libéral n'offrirait jamais de refuge à des Américains qui voudraient contrevenir aux lois de leur pays.

Du bleu au rouge

Les résultats des récents sondages ont amené les principaux partis politiques à repenser leurs stratégies électorales. Du jour au lendemain, Pierre Trudeau est devenu l'homme à abattre du NPD, qui se montre soudainement moins vorace à l'endroit de Joe Clark et de ses conservateurs. En tournée dans les Maritimes, le chef néo-démocrate a consacré un discours entier à dénoncer la mauvaise foi et l'irresponsabilité des libéraux. M. Broadbent a d'abord accusé Pierre Trudeau d'avoir inondé l'électorat de millions de dollars de promesses électorales mais d'avoir négligé de remplir la moitié des promesses qu'il avait faites de 1970 à 1978.

Invitation spéciale
aux journalistes, politiciens et professeurs

M. H.-Georges Grenier, professeur et fondateur de l'École Monétaire, Économique et Politique, chercheur et conseiller en Économie Personnelle et Familiale, au Parlement du Canada, à Ottawa, présente une conférence sous le titre de «LE REVENU PERSONNEL GARANTI», ce soir à 7 heures 30 au 75, rue Sherbrooke angle Saint-Urbain; près métro St-Laurent, salle de l'Arche de Noé.

Information: L'ACTION DÉMOCRATIQUE DES CHEFS DE FAMILLE.
Renseignements complémentaires: 277-9034 ou 648-0807.

PROBLÈMES dus à l'ALCOOL?

- problèmes familiaux?
- problèmes professionnels?

Peut-être pouvons-nous vous aider...
Discrétion assurée

AUBERGE DU NOUVEAU POINT DE VUE

Rawdon
834-6793 ou 834-3297

SEUL? SEULE?

Ensemble, vous pourriez former un couple heureux.

Ne laissez pas la solitude empoisonner votre vie. AGISSEZ!

Nous deux: une agence sérieuse et efficace vous accueillera avec compréhension et discrétion. Pour un rendez-vous sans obligation:

861-0485
Agence de rencontres **Nous deux Inc.**
1440, rue Sainte-Catherine o., bureau 512.
Du lundi au vendredi, de 13h à 21h.

Invitation à tous
Entrée libre

SEMAINE ACADIENNE
ORGANISÉE PAR LE COMITÉ MONTRÉAL-ACADIE

le lundi 11 février (19 heures)
Maison Ludger-Duvernay
82, rue Sherbrooke

le mardi 12 février (20 heures 30)
Conventum
1234, rue Sanguinet
Montréal

le mercredi 13 février (20 heures 30)
Conventum

le jeudi 14 février (20 heures)
Maison Ludger-Duvernay

Vernissage d'une exposition d'art de plusieurs artistes acadiens

au même endroit (20 heures)
projection de deux films acadiens
— Kouchibouguac
— Au boutte du quoi

Débat sur «L'avenir politique des Acadiens»

Participants:
Donatien Gaudet
Denise Leblanc
Pierre Perrault
Léon Thériault
Louise Harel
Pierre Patenaude
Jean-Maurice Simard

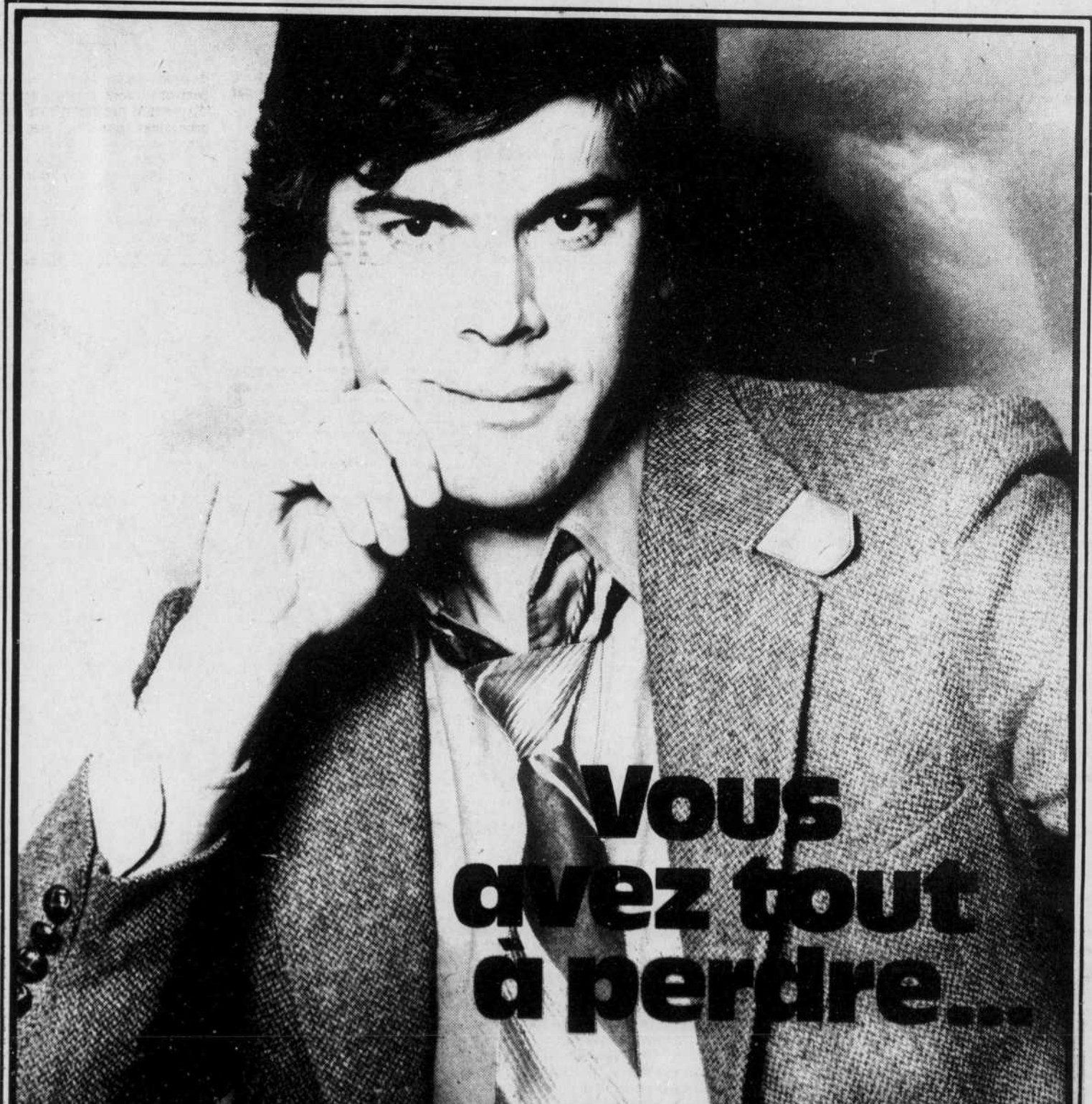
Encan chinois: mise à l'encre d'oeuvres acadiennes

Cours spectacle de Roger Savoie et Adrienne Roache dans «Gabriel Deusse»

Lancement de livres
acadiens

Présentation de deux revues
Allocation de M. Gérald Leblanc sur la littérature acadienne

On pourra visiter l'exposition d'art d'artistes acadiens, à la Maison Ludger-Duvernay, le **mardi 12 février**, de 9 heures à 17 heures et le **mercredi 13 février**, de 9 heures à midi.



Vous avez tout à perdre...

et tout à gagner

Toutes ces réunions, les repas pris à la course, la pression au travail, cela vous amène bien du stress et vous vous sentez de moins en moins bien. Pour vous aider à redevenir en pleine forme, Silhouette vous offre un programme de conditionnement physique adapté à vos besoins et suivi par des spécialistes. Renseignez-vous aujourd'hui, chez Silhouette, sur la façon de perdre ce que vous avez à perdre et gagner ce que vous voulez gagner.

Silhouette
Club de Santé

ST-LÉONARD - MONTRÉAL-NORD
5940, Boul. De Grandes-Prairies
321-6340

CENTRE-VILLE
1140, Boul. Maisonneuve
(Métro Peel)
844-8691

ANJOU - ST-LÉONARD
6868 est, rue Jean-Talon
254-6093

3979, Boul. Taschereau
656-0410

PLAZA ST-HUBERT
7360, rue St-Hubert
274-2461

LAVAL
3216, Boul. St-Martin
688-9852/688-0850

ROSEMONT
3333 A est, rue Bélanger
725-9845

PLACE VERSAILLES
5125, Du Trianon #280
351-5500

AUSSI:
ST-JEAN D'IBERVILLE
TROIS-RIVIÈRES

4 morts dans un incendie à Québec

QUÉBEC (d'après PC) — Une femme et trois enfants, originaires de Riverdale, en banlieue de New York, ont péri samedi dans un violent incendie qui a complètement détruit le Manoir de Bruges, une maison de chambres située sur la Grande-Allée, dans la haute-ville de Québec.

Les victimes ont été identifiées par la police comme étant Mme Florelle Galan, âgée de 35 ans, sa fille Christine, 13 ans, toutes deux d'origine haïtienne, ainsi que Jean-Bernard et Christopher Muller-Thym, âgés respectivement de 12 et 8 ans, enfants de M. et Mme John Muller-Thym.

L'incendie s'est déclaré vers 2 h 30 samedi matin, vraisemblablement près de l'entrée électrique à l'arrière, et s'est rapidement propagé à tout l'intérieur de la maison de pierres de 2 1/2 étages.

Un porte-parole de la police a déclaré que les victimes avaient été surprises en plein sommeil et avaient succombé à l'asphyxie avant d'être atteintes par les flammes. Les quatre corps ont été trouvés dans la même chambre. Mme Calnan et sa fille étaient dans un lit tandis que les deux garçons reposaient sur le plancher, dans des sacs de couchage.

Elles faisaient partie d'un groupe de 19 New-Yorkais venus à Québec participer à la dernière fin de semaine du Carnaval. Trois autres occupants, dont Mme Michelle Muller-Thym, ont été incommodes par la fumée et ont dû recevoir des soins à l'hôpital. L'arrivée hâtive des pompiers aurait empêché que l'incendie ne dégénère en hécatombe.

Les rescapés ont dû s'enfuir en vêtements de nuit et ont perdu tous leurs effets personnels dans le sinistre. Ils ont trouvé refuge temporairement au domicile d'un ami du groupe, à Orsainville, avant d'être pris en charge par le consulat des États-Unis, à Québec.



C'est dans cette chambre du Manoir de Bruges qu'ont périé, lors d'un incendie survenu tôt samedi matin, quatre Américains, dont trois jeunes enfants, venus assister aux dernières manifestations du Carnaval de Québec. (Photolaser CP)

Le projet des Jeux d'été à Montréal prend de l'ampleur

Tout semble indiquer que le maire Jean Drapeau, qui a gardé jusqu'ici un mutisme complet sur le sujet sauf pour dire qu'il n'était pas question de voir la métropole remplacer Moscou pour la présentation des Jeux olympiques d'été 1980, serait partie d'un projet conjoint en vue justement de la tenue d'une partie des Jeux à Montréal.

La Presse publiait en effet samedi une nouvelle de son correspondant à Washington, selon laquelle M. Drapeau négocierait actuellement avec le gouvernement fédéral en vue de la réalisation de ce projet alternatif, rendu nécessaire par le nombre sans cesse accru de pays ayant décidé de boycotter les Jeux de Moscou.

Le maire doit, au cours des prochains jours, faire une déclaration publique sur le sujet, estimant qu'il était devenu impérieux pour lui de briser la consigne du silence qu'il s'était imposée, de manière à dissiper toute erreur d'interprétation qui pourrait continuer de se glisser dans l'esprit des gens.

Selon le quotidien montréalais, l'initiative de M. Drapeau est confirmée par une lettre qu'il a récemment fait parvenir à un membre du Congrès américain, M. Clarence Miller, dans laquelle il recommande d'exercer pour le moment la plus grande discrétion dans cette affaire.

Le projet de Jeux alternatifs d'été à Montréal, avec la participation notamment des gouvernements des États-Unis et du Canada, semble prendre de plus en plus d'ampleur avec ce qui se passe à la 82e session qui tient présentement le Co-

mité international olympique à Lake Placid, site des Jeux d'hiver.

À la suite de la déclaration du Comité olympique des États-Unis qui s'était déclaré en faveur d'un boycottage des Jeux de Moscou, le secrétaire d'État américain, M. Cyrus Vance, a réitéré samedi aux délégués du CIO la détermination de son gouvernement de ne pas envoyer d'athlètes en URSS et ce à l'exception des troupes soviétiques n'avaient pas évacué l'Afghanistan d'ici 10 jours, soit le 20 février prochain.

«Que la position de mon gouvernement soit claire, a-t-il souligné. Nous sommes opposés à ce qu'une équipe américaine se rende à des Jeux olympiques se déroulant dans la capitale d'une nation qui en a envahi une autre. Il n'est pas question de divergence d'opinion politique, mais il faut savoir si les Jeux peuvent se dérouler dans un pays qui est en guerre.»

À Vancouver samedi, le premier ministre Joe Clark a précisé que le gouvernement canadien avait offert de défrayer les coûts si les Jeux de Moscou étaient transférés en partie à Montréal.

Ajoutant qu'il était impossible de tout transférer au même endroit, il a dit qu'il était disposé à partager les coûts de tout transfert des Jeux ailleurs au Canada, sans toutefois indiquer de montants précis.

Selon La Presse, Montréal serait l'une des nombreuses villes, non seulement au Canada mais à travers le monde, où se dérouleraient simultanément des Jeux parallèles à ceux de Moscou.

La sécurité dans les chantiers

L'OCQ se voit retirer le mandat de surveillance

par Louis-Gilles Francoeur

Le mandat de l'Office de la construction du Québec dans le domaine de la sécurité dans les chantiers prendra fin le 31 décembre.

L'OCQ en a été prévenu la semaine dernière par le gouvernement et les discussions sur le transfert d'un certain nombre d'inspecteurs de l'OCQ devraient débuter au cours des prochaines semaines.

Ces deux informations ont été confirmées hier au DEVOIR par le président de l'OCQ, M. Jean-Yves Gagnon, qui a souligné que cette «conséquence directe» de l'adoption de la loi 17, sur la sécurité et la santé, «ne complique pas trop les négociations» en vue du renouvellement de la convention collective des employés de

l'Office.

L'OCQ embauche 138 inspecteurs de chantiers, lesquels remplissent diverses fonctions comme la surveillance du décret, de la qualification professionnelle et de la classification des travailleurs en même temps qu'ils supervisent la sécurité.

Le syndicat des employés de l'Office a fait des pieds et des mains, lors de l'adoption de la loi 17, pour que cet organisme conserve en exclusivité le mandat de surveillance des chantiers. Le législateur n'a pas retenu cette hypothèse et il a préféré confier la surveillance de la sécurité à la nouvelle Commission sur la sécurité et la santé au travail. Cette commission pourra toutefois déléguer certaines responsabilités, si elle juge à propos de le faire par

souci d'économie, d'efficacité ou pour éviter des doublons coûteux.

Selon le président de l'OCQ, la loi 17 établit un mode d'inspection qui diffère sensiblement non seulement de ce qui se fait présentement à l'Office mais aussi dans d'autres organismes gouvernementaux ou paragouvernementaux.

M. Gagnon a toutefois précisé que l'Office de la construction n'allait pas se débarrasser de tous ses inspecteurs actuels parce que son mandat était terminé dans la surveillance des chantiers. «Nous continuerons d'assumer les autres fonctions actuellement dévolues à nos inspecteurs», a-t-il dit.

Le président de l'OCQ pense que «nous devrions garder les deux tiers de nos inspecteurs», sous réserve, précise-t-il, des discussions qui débuteront au cours des prochaines semaines avec la nouvelle commission.

Le syndicat des employés de l'OCQ craint que les nouvelles dispositions de la loi 17 ne fassent perdre leur emploi à certains de ses membres. Il a fait de nombreuses pressions sur les députés du Parti québécois lors de l'adoption du pro-

jet de loi et il a même songé alors à user de moyens de pression.

La négociation de la convention collective sera inévitablement pour ce syndicat l'occasion toute désignée de défendre la sécurité d'emploi des inspecteurs actuels, d'autant plus que plusieurs d'entre eux appréhendent de ne pas à la hauteur des normes d'embauche de la commission désormais chargée de surveiller les chantiers.

Lorsque l'OCQ a succédé à l'ancienne Commission de l'industrie de la construction, cet organisme, créé à la suite de la commission Cliche, avait hérité en bloc du personnel de l'organisme précédent.

La Commission Cliche avait pourtant mis en preuve que de sérieuses irrégularités s'étaient parfois glissées lors de l'embauche d'un certain nombre d'inspecteurs. Il semble, d'après la preuve alors présentée, que certains d'entre eux avaient caché leurs dossiers judiciaires et que les dates des formulaires d'embauche avaient été falsifiées dans certains cas. Aucune poursuite ne fut intentée par la suite contre quiconque et la direction de l'OCQ n'a jamais rouvert ce dossier,

du moins officiellement.

D'autre part, le gouvernement provincial a nommé la semaine dernière un nouveau membre de l'Office de la construction, en remplacement de M. Roger Carboneau, lequel a démissionné et travaille depuis au Centre des dirigeants d'entreprise.

Le cabinet provincial a ainsi nommé par voie d'arrêté en conseil M. Albert-V. Hudon, un consultant de la firme Charrette, Fortier, Harvey et Associés, une filiale de P.S. Ross. M. Hudon était, il y a deux ans, président du conseil d'administration de Miron et Frères.

AUJOURD'HUI

À 19 h, dans le cadre de la semaine acadienne, vernissage d'une exposition d'art de plusieurs artistes acadiens suivi d'une projection de film, à la maison Ludger-Duvernay, 82 Sherbrooke ouest.

À 19 h 30, assemblée publique de la Ligue des propriétaires de Montréal, en l'auditorium de l'école Marguerite-de-la-Jemmerais, 5555 Sherbrooke est. Invité: M. Guy Tardif, ministre des Affaires municipales.

À 19 h 30, soirée d'introduction au bouddhisme, au Dharmadhatu de Montréal, 1534 ave des Pins ouest. Entrée libre.

À 19 h 30, conférence-dégustation de l'Amicale des sommeliers du Québec, section montréalaise, à la Maison du commerce, 1080 côte du Beaver-Hall.

À 19 h 30, soirée d'information sur les testaments par le Groupe féminin de Saint-Laurent, au YMCA municipal. Invité M. Adrien Leduc, notaire.

À 20 h 30, conférence de M. Michel Dufour sur le matérialisme dialectique, au pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM, 1255 Saint-Denis, salle A-2835.

Exposition de travaux sur la conservation de l'énergie, présentée par les étudiants du module de design graphique de l'UQAM, au 5e étage du Palais de justice. Jusqu'au 22 février.

Etats généraux de la travailleuse salariée québécoise consacrés aux conditions de travail, toute la semaine au centre Saint-Pierre, 1212 Panet.

Cliniques de collecte de sang de la Croix-Rouge: à Longueuil, aux deux usines de Pratt & Whitney, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h 30.

Shell rejette les propositions des médiateurs

(par Louis-Gilles Francoeur) — La compagnie Shell, le plus important raffineur de l'est de la métropole, a fait parvenir des lettres au cours de la fin de semaine à ses 650 employés, en grève depuis la mi-décembre, pour leur indiquer son rejet des propositions des médiateurs provinciaux, MM. André Courchesne et Jacques Vanier.

Cette compagnie est la première à prendre position sur le rapport des médiateurs, qui concerne également les compagnies Texaco, Petrofina et Joseph

Elle. Jusqu'ici, les quatre compagnies touchées par des arrêts de travail ont soumis des propositions à peu près identiques à leurs employés, ce qui pourrait laisser entrevoir la position des autres raffineurs.

Selon d'autres informations obtenues hier par le DEVOIR, le directeur du personnel de la compagnie Texaco et son collègue de la section de la mise en marché auraient communiqué au syndicat leur rejet des propositions des médiateurs provinciaux.

Du côté syndical, deux des six unités d'accréditation se sont prononcées au cours du week-end sur les propositions de médiation mais la direction syndicale n'a pas voulu divulguer pour l'instant le résultat du vote ou même indiquer dans quel sens allaient ses recommandations.

Le syndicat, qui n'a pas semblé outre mesure emballé par le rapport, a convoqué aujourd'hui une conférence de presse à midi.

40 personnes immobilisées sur la glace du lac Érié

TRENTON (PC) — Un hélicoptère des forces canadiennes a secouru hier 19 des 40 personnes immobilisées sur des glaces flottantes du lac Érié.

Ces 19 personnes se trouvaient à environ 45 kilomètres à l'ouest de Buffalo et les garde-côtes des États-Unis avaient demandé l'aide du Canada. Un Twin Huey a été dépêché au-dessus des glaces flottantes.

Les 21 autres personnes ont été secourues par bateau. Personne n'a été blessé. Un hélicoptère s'est aussi tenu en alerte près de Port Rowan, en Ontario, où l'on avait constaté une faille profonde dans les glaces. Mais on n'en a pas eu besoin.

Fiducie du Québec

Pour un choix de Plans d'épargne-retraite

La Fiducie du Québec, une institution du Mouvement Desjardins, offre un vaste choix de modes d'épargne parmi lesquels figurent les Plans enregistrés d'épargne-retraite.

Le Plan Dépôts garantis*
12% 5 ans
intérêts payés annuellement

11½ 5 ans
intérêts composés

Le capital et les intérêts sont entièrement garantis. Aucuns frais d'adhésion, d'administration ni de fermeture.

Le Plan Fonds Desjardins Hypothèques

Le placement en première hypothèque est une valeur sûre qui vous offre un taux d'intérêt avantageux et la possibilité d'appréciation du capital. Vous bénéficiez d'une grande souplesse et d'un rendement total intéressant. Les frais d'administration et de fermeture sont minimes.

Les unités du Fonds Desjardins ne se vendent que par l'intermédiaire d'un prospectus. Vous pouvez en obtenir un exemplaire sur demande.

Le Plan Obligations d'épargne

Pour remplacer ou compléter une contribution, vous pouvez déposer à ce Plan vos Obligations d'épargne du Québec ou du Canada. Vous pouvez réclamer une déduction d'impôt au plein montant de leur valeur actuelle.

Le Plan Gestion autonome

Avec ce Plan, vous ou votre courtier constituez et gérez votre propre portefeuille de placements choisis parmi les multiples véhicules permis par la loi.

Pour obtenir le Guide, édition 1980, des plans enregistrés d'épargne-retraite ou pour tout autre renseignement, venez ou téléphonez-nous.

Montréal:

Complexe Desjardins (514) 281-8840

De l'extérieur, sans frais:

1-800-361-6840, poste 8840.

Nouvelle succursale de Laval:

Place Val des Arbes (514) 668-5223

De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-3905.

Québec:

Complexe Centre-Ville, Sainte-Foy (418) 653-6811

De l'extérieur, sans frais: 1-800-463-4792.

*Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

*Taux sujets à changement

Nos bureaux seront ouverts:

Du 4 février au 20 février jusqu'à 18 heures.

Les 21 et 22 février jusqu'à 21 heures.

Du 25 février au 29 février jusqu'à 21 heures.

Les samedis 16 et 23 février de 9:30 heures jusqu'à 15 heures.

La Fiducie du Québec...

pour un choix de Modes d'épargne

desjardins

CENTRE DE FORMATION EN TOURISME INC.

5 NOUVEAUX COURS

- 1) LA FRANCE**
(à partir du vend. 22 fév.)
- 2) FRANCE — ITALIE — SUISSE**
(à partir du jeudi 28 fév.)
- 3) LA GRÈCE**
(à partir du merc. 26 mars)
- 4) LES DESTINATIONS "SOLEIL"**
(à partir du merc. 27 fév.)
- 5) L'EUROPE**
(à partir du lundi 3 mars)

Pour ceux qui désirent connaître les différents tours et produits qui s'offrent à eux et ainsi mieux planifier et profiter de leurs voyages, ou pour les AGENTS DE VOYAGES qui désirent se perfectionner en faisant un tour d'horizon des possibilités à offrir à leurs clients: croisières, location de voitures, circuits en autocar, train ou avion, sites intéressants, choix d'hôtels, conseils pratiques, etc.

Prix: \$135 par cours **Durée: 30 heures** 1 soir par semaine

INTRODUCTION À L'AGENCE DE VOYAGES

Cours du soir
du 25 fév. au 11 juin
(lun. merc.)

Pour ceux qui désirent se familiariser avec le travail d'agent de voyages.

Cours du jour
du 8 avril au 12 juin
(mar. merc. jeu.)
de 13 h à 16 h

Durée: 90 heures **Prix: \$350**

Normand Fortier: 284-1115

Permis du Ministère de l'Éducation no 370520 — Enseignement de culture personnelle

<p>GROS LOT Minimum vendredi \$480,000.00</p>	NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE						<p>TIRAGE: 945 VENDREDI 8/2/80</p>																					
	1	3	7	20	24	36		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>NUMÉRO COMPLET</td> <td>695640</td> <td>3</td> <td>GAGNANTS DE \$50,000.</td> </tr> <tr> <td>5 CHIFFRES</td> <td>95640</td> <td>27</td> <td>GAGNANTS DE \$5,000.</td> </tr> <tr> <td>4 CHIFFRES</td> <td>5640</td> <td>279</td> <td>GAGNANTS DE \$250.</td> </tr> <tr> <td>3 CHIFFRES</td> <td>640</td> <td>2781</td> <td>GAGNANTS DE \$50.</td> </tr> <tr> <td>2 CHIFFRES</td> <td>40</td> <td>27810</td> <td>GAGNANTS DE \$5.</td> </tr> </table>	NUMÉRO COMPLET	695640	3	GAGNANTS DE \$50,000.	5 CHIFFRES	95640	27	GAGNANTS DE \$5,000.	4 CHIFFRES	5640	279	GAGNANTS DE \$250.	3 CHIFFRES	640	2781	GAGNANTS DE \$50.	2 CHIFFRES	40	27810	GAGNANTS DE \$5.
	NUMÉRO COMPLET	695640	3	GAGNANTS DE \$50,000.																								
	5 CHIFFRES	95640	27	GAGNANTS DE \$5,000.																								
	4 CHIFFRES	5640	279	GAGNANTS DE \$250.																								
3 CHIFFRES	640	2781	GAGNANTS DE \$50.																									
2 CHIFFRES	40	27810	GAGNANTS DE \$5.																									
6 SUR 6	0	NOMBRE DE GAGNANTS	\$322,057.00	NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AUS SUR 6 +	33	VENTES TOTALES: \$1,754,749.00																						
5 SUR 6	179		\$847.00																									
4 SUR 6	7,180		\$58.60																									
5 SUR 6+	4		\$25,268.50																									
Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN																												

Deux langues, deux cultures: deux lois

par
Michel Sparer

Juriste, M. Sparer est à l'emploi du Conseil de la langue française. Il analyse ici les effets, dans le domaine législatif, du retour au bilinguisme qu'impose au Québec le jugement rendu en décembre par la Cour suprême du Canada, qui a déclaré inconstitutionnels les chapitres de la loi 101 traitant de la langue de l'Assemblée nationale et des tribunaux.

AINSI nous voilà revenus, pour quel que temps, à la législation bilingue. Je ne m'attarderai pas à l'aspect politique du jugement Blaikie. D'autres l'ont fait et le feront pour l'Histoire. L'aspect particulier qui intéresse ces quelques lignes est celui d'une croyance encore largement répandue. Selon cette croyance, on peut faire passer une loi d'une langue à une autre et obtenir dans cette autre langue une règle de même portée. Reposant, à mon humble avis sur une analyse pour le moins sommaire des réalités tant juridiques que linguistiques et culturelles, cette croyance est tout simplement un mythe.

En effet, pour que la règle ait la même portée dans l'une et l'autre langues, il faudrait que les deux destinataires la comprennent de la même manière et qu'ils en déduisent les mêmes choses. Autrement dit, il faut que d'une langue à l'autre, les phrases et mots «correspondants» aient les mêmes connotations, la

même résonance dans le corps social, le même impact sur l'inconscient individuel ou collectif de ceux dont le législateur veut précisément promouvoir ou infléchir le comportement.

Tenons pour acquis que chacun perçoit ou connaît les différences profondes de mentalité qui existent entre les deux principales communautés culturelles du Québec.

Pour que deux langues donnent à une même règle la même portée, le même impact, la même résonance, il faut que le message que constitue la loi soit perçu et reçu de la même manière par les deux communautés. Il serait gravement illusoire de croire que les deux principales communautés au Québec ont les mêmes attentes et surtout la même volonté quant à l'organisation des rapports sociaux et du devenir collectif. Il ne faut pas perdre de vue que le droit est l'ensemble des règles écrites que se donne une société

pour régir ses rapports internes.

Il serait agréable de pouvoir proposer des textes de lois, qui par leur conception, leur structure, leur style et leurs connotations auraient le même but et les mêmes effets pour les deux communautés. Les lois qui sont les états des grandes options collectives, voire nationales, participent d'une manière surprenante et complexe aux options qu'elles soutiennent. Or, anglophones et francophones ont des manières différentes de concevoir le droit. Ils structurent et rédigent leurs textes en fonction de leurs conceptions distinctes et produisent ainsi des textes d'autant plus distincts qu'ils révèlent des manières distinctes d'organiser des idées ainsi que de structurer et rédiger le propos.

Enfin, ils interprètent ces textes selon des grilles mentales qui découlent de leurs façons différentes de concevoir les règles et d'en structurer et rédiger les textes.

Les conceptions des uns et des autres qui sont à la base de l'entreprise législative sont elles-mêmes intimement liées à l'inconscient et aux réflexes culturels. Qu'il suffise de comparer, par exemple, les attitudes différentes quant à l'induction et à la déduction, l'approche radicalement différente quant à la structure même des phrases ainsi que la propension des uns à qualifier là où les autres se contentent de décrire. Ce phénomène commence à être suffisamment connu.

Si dans l'un et l'autre cas, la loi est le produit d'une volonté ou de réflexes culturels, il est important de se souvenir que francophones et anglophones ont, même au Québec, deux systèmes culturels très différents et ce, dans toute la dimension du concept de culture. De ce fait, cha-

cune de ces communautés a des comportements sociaux et individuels différents dont elle tire des conclusions différentes notamment quant aux règles propres à les infléchir. La manière de qualifier ces comportements variera également.

Ceci amène à penser que traduire une loi n'est pas seulement une opération de traduction: c'est une interprétation du texte initial par le traducteur. À ce titre, le traducteur fait oeuvre de législateur dans la mesure où, les concepts n'étant pas correspondants, les façons de comprendre et de penser n'étant pas correspondantes, il serait amené à transposer, à adapter pour donner au texte d'arrivée une portée proche de celle du texte de départ.

Signalons d'ores et déjà que l'adaptation culturelle est un procédé qui semble encore sulfureux en matière de traduction juridique. Je conçois fort bien que les difficultés techniques qu'entraînerait cette adaptation aient de quoi effrayer certains.

Reconnaissons-le: cette adaptation est un véritable défi. Au plan de la traduction, il s'agit tantôt de traduire en français du «Common Law», tantôt de rendre en anglais des raisonnements et concepts «civilistes». En plus de passer d'une langue à l'autre, on passe également d'un système juridique à un autre. Pour peu que les deux communautés, comme on l'a vu tout à l'heure, aient des réflexes culturels et des mécanismes inconscients différents, on passe alors en plus d'une mentalité à une autre en changeant de destinataire.

Au plan de l'entendement cette fois, il me semble qu'on ne peut plus considérer que la substance d'une loi se limite aux mots et phrases qui l'expriment. Je crois

que la loi est en quelque sorte comparable à un iceberg. Le texte en serait la partie émergée, celle qui extériorise de façon formelle une proposition de consensus sur la règle. La partie immergée, invisible de la loi serait constituée du sens que les destinataires du texte donnent à ce dernier ainsi que des conséquences qu'ils en tirent. Peut-on croire qu'un texte a un sens en soi, indépendamment du sens que ses destinataires lui donnent? Par exemple, il serait incohérent de nier que l'essence des lois varie en fonction de la compréhension qu'on en a puisqu'on constate que l'interprétation d'un même texte varie d'un jugement à l'autre et souvent même d'un juge à l'autre en Cour d'appel ou en Cour suprême lors de décisions partagées. Il est en effet admis que la jurisprudence est déterminante pour la signification même d'un texte de loi.

En d'autres mots, un texte n'existe que dans la manière dont il est compris par ses usagers, qu'ils soient justiciables ou plus précisément magistrats. Si, face au même texte (partie formelle de la loi), deux communautés culturelles comprennent deux choses distinctes, le texte existe de deux manières. Si de plus ces deux existences sont extériorisées par deux langues, il faut conclure qu'il y a bien deux textes, deux lois.

Comprenons-nous bien; traduire des lois n'est pas seulement traduire des mots ni même des idées, c'est tout simplement importer ou exporter, selon le cas, des méthodes d'organisation sociale et d'expression étrangères. Malgré les efforts considérables développés au fédéral, notamment par monsieur Jean-Louis Baudouin, la rédaction parallèle n'est qu'un palliatif et ne résout pas vrai-

ment la difficulté de plus en plus évidente de produire des lois qui respectent deux cultures à la fois.

De ce côté, le jugement Blaikie n'aura pas davantage nos amis anglophones autant qu'on le pense. Ils vont de nouveau hériter de traductions, lesquelles se feront à partir de textes dont on constate depuis plus de deux ans qu'ils sont de plus en plus français au Québec dans leur conception, dans leur structure et dans leur rédaction grâce à l'action remarquable de la Direction générale des affaires législatives à l'initiative de monsieur Daniel Jacoby, sous-ministre associé.

On va réintroduire la dualité de sens qu'entraîne la présence de deux textes censés exprimer la même règle. J'ai tendance à croire que techniquement parlant, il s'agit d'une victoire à la Pyrrhus. Après une escapade de vingt-sept mois dans l'unilinguisme législatif, ceux qui ont réfléchi aux problèmes de la rédaction et de l'interprétation des lois conclueront sans doute à un retour, chaînes aux pieds, à des moeurs législatives qui apparaissent, par contraste, antédiluviennes.

Encore une fois, il est inutile de faire grief à la Cour suprême d'avoir négligé ces considérations culturelles puisque son mandat ne lui permettait que de se prononcer sur la compatibilité de la Charte de la langue française avec une loi votée à Londres en 1867. La seule vertu de ce changement aura sans doute été d'éclairer la nation québécoise sur l'étendue des obstacles que la «constitution» anglo-canadienne oppose à son développement culturel global. On peut se demander si compte tenu de cette «constitution» il est possible au Québec de mener une politique linguistique et culturelle cohérente.

Le rôle de la mission d'observation au Zimbabwe

par
la Ligue des droits
et libertés

À l'occasion du départ pour le Zimbabwe (Rhodésie) d'une mission d'observation québécoise, la Ligue des droits et libertés a émis une déclaration et des notes d'explication, le mercredi 6 février. En voici un résumé.

La Ligue des droits et libertés du Québec, avec l'appui de la Fédération internationale des droits de l'Homme à laquelle elle est affiliée, vient d'envoyer une mission d'observation au

Zimbabwe afin de surveiller sur le terrain le processus démocratique d'accès à l'indépendance de ce pays.

Devant l'importance de ce qui se déroule au Zimbabwe pour l'avenir de

l'Afrique australe, et à cause des craintes suscitées par les rapports qui sont parvenus quant au respect des accords signés à Lancaster House à Londres le 21 décembre dernier, la Ligue a cru nécessaire d'envoyer sur place une délégation d'observateurs québécois indépendants.

Cette mission d'observation aura un double objectif:

- examiner sur le terrain si les accords sont respectés ou non, et si le processus de transition entre le statut de colonie britannique et l'indépendance se fait de façon démocratique dans le respect des droits individuels et collectifs du peuple zimbabwéen et de ses organisations démocratiques; et
- témoigner au retour de ce que la délégation aura constaté en présentant un rapport de mission et en participant à une tournée d'information sur la situation au

Zimbabwe.

Dans le but de favoriser au maximum le travail d'enquête sur le terrain et la diffusion la plus large possible de l'information au retour, la Ligue des droits et libertés a tenté de refléter, dans la composition de la délégation, différents secteurs importants de la société québécoise et de ses propres membres. La délégation comprend donc:

- Me Dominique Boisvert, avocat et membre de comités de travail à la Ligue (secteur juridique);
- Mme Bonnie Campbell, directrice du département de Sciences politiques à l'UQAM et spécialiste des questions africaines (secteur académique);
- de M. Yvon Charbonneau, conseiller spécial à la Centrale de l'enseignement du Québec (secteur syndical);
- M. Roger Poirier, o.m.i., vicaire

épiscopal du diocèse de Hull et président de l'Organisation canadienne pour le développement et la paix (secteur religieux).

La délégation, qui n'est liée à aucune formation politique, ni au Canada, ni au Zimbabwe, compte pouvoir être sur place avant la tenue du premier scrutin, réservé aux Blancs, qui aura lieu le 14 février. Elle observera par la suite les deux dernières semaines de la campagne électorale et assistera au scrutin réservé aux «Non-Blancs» qui se tiendra les 27, 28 et 29 février. Après avoir assisté au dépouillement du scrutin et à la mise en place du nouveau gouvernement, la délégation devrait revenir au Québec au cours de la deuxième semaine de mars.

Au terme de près d'un siècle de colonisation britannique et plus de quatorze ans après la déclaration unilatérale d'indé-

pendance décrétée par la minorité blanche de Rhodésie et la mise au ban de cette dernière par la communauté internationale, le peuple zimbabwéen nourrit pour la première fois l'espoir d'accéder à une indépendance véritable et de pouvoir se gouverner lui-même selon la règle de la majorité.

L'enjeu est trop important, et pour le peuple du Zimbabwe, et pour le reste de l'Afrique australe, pour que les Québécois soient absents ou indifférents à l'avenir qui se joue là-bas. C'est pour assurer cette responsabilité de solidarité internationale que la Ligue des droits et libertés a décidé d'envoyer cette mission d'observation.

Ce projet a reçu diverses formes d'appui d'organismes canadiens et québécois non gouvernementaux voués à la coopération.

Voir à la page 6: Le Rôle

RÉPLIQUE

Déméter, philosophe et féministe?

par
Chantal Saint-Jarre

L'auteur est chargée de cours au département d'Études littéraires de l'Université du Québec à Montréal. Elle poursuit ici une discussion engagée par un texte de Jacques Dufresne, publié dans notre édition du samedi 12 janvier.

JACQUES Dufresne a écrit dernièrement (12 janvier 80) un article que j'ai envie de faire entendre autrement. Il parlait du troisième numéro de la Revue de l'enseignement de la philosophie au Québec qui vient de paraître.

Disons d'abord ce qu'il ne dit pas, savoir l'histoire de cette revue, qui ponctue un événement (philosophique) daté et situé. En effet, ce numéro collige les textes

(présentations, comptes rendus des débats et commentaires critiques) d'individus qui ont participé au mini-colloque du cinq juin dernier à Québec sur l'enseignement de la philosophie au collégial; ce colloque était organisé par le Comité de coordination provinciale de philosophie en collaboration avec la Revue de l'enseignement de la philosophie au Québec. Y ont participé officiellement 77 êtres humains des deux sexes (bien que celui qu'on a l'habitude de nommer le second était manifestement sous-représenté: étaient inscrites ce jour-là onze femmes philosophes ou intéressées par la philosophie); 21 d'entre eux et elles très précisément ont produit un texte pour ce volume 2 numéro 1 de la revue. M. Dufresne, en taisant cet aspect «colloque» de la revue — aspect qui me semble fondamental à connaître pour avoir une intelligence honnête des textes qui s'y déroulent — ouvre la porte à une lecture idéaliste, la sienne et celle de deux philosophes qui lui ont adressé une réplique.

À propos de sa lecture à lui, je veux signaler un autre silence, logiquement articulé au premier. J'avais au colloque, lu un texte qui soulevait la question politique de l'absence de l'enseignement de l'histoire de la philosophie québécoise, dans l'enseignement obligatoire de cette discipline au collégial. Marc Chabot — philosophe québécois qui s'intéresse depuis longtemps à cette question de notre archéologie philosophique — a produit après la colloque et en tant que membre de notre atelier de travail un texte dont le propos fait écho à ce point. Ainsi dit-il «je ne traiterai dans ce texte que de l'idée de faire de la philosophie québécoise un objet possible pour un enseignement collégial».

Or, en aucune façon, Jacques Dufresne ne souligne le fait que le texte de Marc Chabot puisse être suscité par le mien. Qu'on comprenne bien ce que j'essaie de dire: il ne s'agit pas quant à moi, de ressentiment mais d'une demande de reconnaissance. Pourquoi M. Dufresne me refuse-t-il cette question-là, pour ne revenir que le fragment «féministe» de mon intervention? J'ai l'impression que s'agit ainsi une manière de ghettoïsation fort élégante: une place pour chaque chose, chaque sexe à son poste. Vivent les fées qui n'ont pas soif!

Je tiens cette lecture pour partiellement responsable des inepties que recevaient deux autres textes publiés dans LE DEVOIR, l'un de Catherine Prince-Lachance intitulé *Les femmes présentes à la philosophie* (19 janvier), l'autre de Michel Malette intitulé *Femme, pays et philosophie* (28 janvier). Permettez-moi de découper leur

texte là où je retrouve l'orphéon philosophe. Mme Prince-Lachance semble apprécier la femme mère et muse. Ne défend-elle pas qu'il y a eu des femmes en philosophie au Québec puisqu'elles furent les épouses de nos valeureux philosophes, fertiles pères de surcroît... Quant à M. Malette il nous sert le sundae avec ces superbes phrases «la querelle pour savoir si les femmes sont absentes de la philosophie est stérile. Ce n'est pas la femme qui est absente de la philosophie, c'est la philosophie qui est absente de la réalité sociale».

Jacques Dufresne a provoqué ces paroles vides, quand citant Emmanuel Bert, il convie les femmes à tenir le pouvoir qu'elles revendiquent... de la déesse Déméter. Je vous rappellerai en passant que cette magnifique déesse fut nommée en tant qu'épouse de Zeus et mère (errante) de quatre filles (Perséphone, Psyché, Athéna, Artémis). Ce sont également les rôles que l'histoire officielle, écrite et archivée, fait tenir à Xanthippe... on n'en sort jamais.

À quoi sert cette interminable dénégation de la parole des femmes dans le champ de la philosophie et de la théorie en général, je ne saurais le dire... S'agit-il de la crainte qu'il s'empare de «lui» devant son (in)imaginaire féminité, s'agit-il de l'intolérable loi (génétique) et symbolique qui fait qu'il y a au moins deux sexes; s'agit-il de l'insupportable corps maternel, des vertiges de la mort, de sa (propre) perte, de sa dérive... Qui a peur de Néligan?

Je me rappelle ici une récente conversation téléphonique, où on observait que dans l'actuelle dissolution de l'école freudienne de Paris, s'est déroulée une série d'interdits de Lacan lui-même à l'endroit de trois séminaires de psychanalyse curieusement tenus par ou avec des femmes, le dernier couperet a été lâché sur Michèle Montrelay qui voulait travailler le continent noir de la sexualité masculine. Quant aux autres, il s'agissait des séminaires de Luce Irigaray, et de Serge Leclair avec Antoinette du groupe «psychanalyse et politique». Pourrait-on dire qu'opère dans ces censures une surdité phallogocentrique? Je dirai provisoirement que les lieux où l'on fabrique l'énonciation (l'institution et la formation intellectuelle notamment) semblent marqués du refoulement de la différence (des sexes et de classe), de l'altérité, de l'étrangeté.

Je reste néanmoins convaincue que toutes les femmes sont pleines d'une force gigantesque et qu'elles doivent se mettre à l'ouvrage de la lettre, à déterrer leurs histoires, leurs exils, leurs absences, leurs assujettissements.

Pour conclure, j'invite les départements de philosophie des cégeps du Québec à poursuivre le travail critique engagé par plusieurs de nos philosophes; qu'ils et qu'elles n'oublient pas que la Revue de l'enseignement de la philosophie au Québec est aussi un lieu de paroles et d'échange. Je remercie malgré tout Jacques Dufresne d'avoir fait connaître par son article l'existence de la revue, et lui destine ces quelques phrases de Virginia Woolf: «Vous ai-je, dans ce qui précède, suffisamment communiqué

Voir à la page 6: Réplique

VOUS AVEZ RENDEZ-VOUS....
DEMAIN ET MERCREDI
Le 12 et 13 Février AVEC
LE PLUS COMPACT DES
GROS COPIEURS AU MONDE

DURANT NOTRE REPRÉSENTATION SPÉCIALE
DES NOUVEAUX CONCEPTS SENSATIONNELS EN
PHOTOCOPIE INCLUANT LES TECHNIQUES
D'OBJECTIF À FIBRES OPTIQUES DANS LE
NOUVEAU COPIEUR À PAPIER ORDINAIRE

Canon
NP 200

EXPOSÉ À 2 EMPLACEMENTS

5990 Côte de Liesse,
1055 Côte du Beaver Hall,
notre salle d'exposition
du centre ville.

9:00 à 18:00

GE

La Cie Canadienne d'Équipement
de Bureau Ltée.
342-5151



La Chambre
de commerce
de Montréal

Déjeuner-causerie
hebdomadaire

LE MARDI, 12 février 1980



L'HONORABLE
RENÉ LÉVESQUE

Premier ministre du Québec

(La conférence sera télédiffusée
par Cablevision — canal 9 —
12 février — 20 h)

Hôtel Windsor
12h30

Conférence télédiffusée par câblevision
canal 9 - 5 février 20 heures

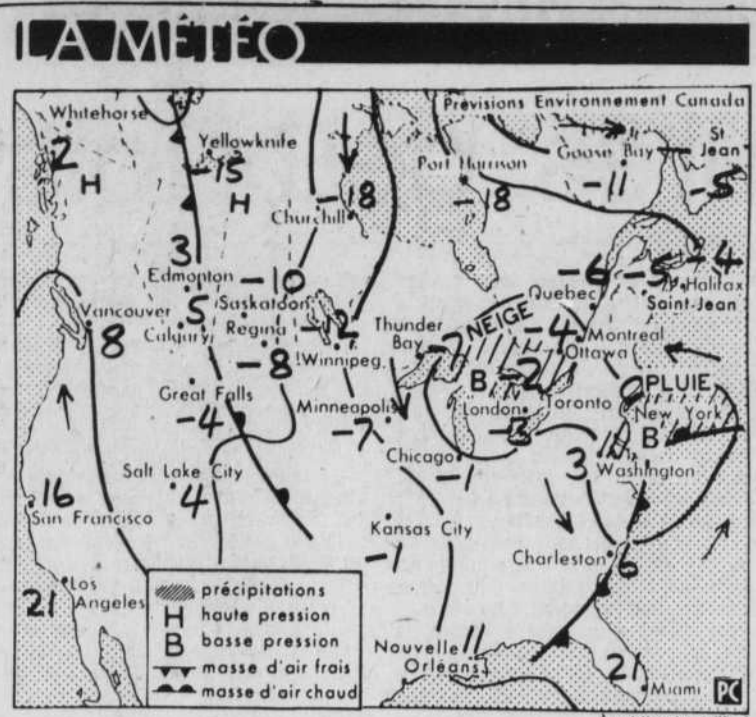
Le public est admis

Billets à l'entrée \$11.

Des carnets d'abonnement sont
également disponibles - \$90.

Renseignements: 866-2861





Abitibi-Témiscamingue: nuageux avec faible neige passagère. Maximum de -8 à -10. Aperçu pour mardi: ciel variable.

Pontiac-Gatineau et Lièvre: faible neige passagère. Maximum près de -5. Aperçu pour mardi: ciel variable.

Lac Saint-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de -8 à -10. Aperçu pour mardi: généralement nuageux avec des chutes de neige.

Outaouais: nuageux avec neige faible débutant en après-midi. Maximum près de -5. Aperçu pour mardi: ciel variable.

Montréal: nébulosité croissante et neige faible débutant en fin de journée ou en soirée. Maximum près de -5. Aperçu pour mardi: ciel variable.

Laurentides, Trois-Rivières, Drummondville, Montagneuse de l'Estrie: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de -6 à -9. Aperçu pour mardi: ciel variable.

ennuage au cours de la journée et neige faible débutant en soirée. Maximum près de -5. Aperçu pour mardi: généralement nuageux avec des averses de neige.

Québec, Beauce: ensoleillé avec passages nuageux et enneigement en soirée. Maximum près de -6. Aperçu pour mardi: des chutes de neige.

Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de -8 à -11. Aperçu pour mardi: ciel variable.

Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé: ciel généralement dégagé. Maximum de -6 à -9. Aperçu pour mardi: des chutes de neige.

Baie Comeau, Sept-Iles, Basse Côte nord-Anticosti: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de -6 à -9. Aperçu pour mardi: ciel variable.

• CIO

«Nous voyons déjà le pays choisi comme hôte des Jeux d'été présenter ce choix comme une reconnaissance de sa posture de sa politique étrangère et de ses énormes services... dans la lutte pour la paix», a ajouté le secrétaire d'État.

De son côté, lord Killanin, qui avait pris la parole avant M. Vance, a déclaré que «personne ne pouvait ignorer l'accroissement de la violence et de l'intolérance dans le monde. Comme je l'ai répété, nous avons le grand regret de constater que le sport est utilisé comme cible, alors que les idéologies qui s'affrontent devraient user de mesures politiques, diplomatiques et économiques pour résoudre les problèmes».

Il a poursuivi: «Nous ne pouvons que prier les dirigeants des parties opposées de se rencontrer pour résoudre les problèmes, afin d'éviter un autre holocauste... J'ai imploré tous ceux qui ont des opinions et des sentiments divergents: n'utilisez pas les Jeux olympiques pour diviser le monde, mais pour l'unifier. N'utilisez pas les athlètes pour trouver une solution aux problèmes politiques», a conclu lord Killanin.

Les membres du CIO ont été choqués. C'est la première fois qu'ils entendaient un tel discours politique lors de l'ouverture d'une session, a indiqué Mme Monique Berlioux, directeur du CIO.

La délégation de Moscou, conduite par M. Ignati Navikov, président du COJO (comité olympique) et vice-président du conseil des ministres de l'URSS, n'a pas voulu entendre «cette agression» du secrétaire d'État américain. Elle a préféré boycotter la cérémonie d'ouverture de la session.

Les Soviétiques ont qualifié de «non sens» la rumeur du retrait de leur équipe des Jeux d'hiver. «Nous sommes venus participer aux Jeux et nous participerons», a assuré un officiel soviétique.

Le CIO est maintenant au pied du mur. Il a surmonté «la grande tristesse», comme l'a qualifié un membre latino-américain, de la cérémonie d'ouverture. Il doit prendre une attitude qui éclairera et guidera toutes les composantes du mouvement olympique, les comités nationaux olympiques et les fédérations internationales notamment.

«Nous ne pouvons pas céder à ce genre de pression, sinon c'est la fin», a tenu à dire M. Maurice Herzog, membre pour la France, tandis que son compatriote M. Jean de Beaumont s'apprete à présenter son projet de Jeux sans hymnes, ni drapeaux.

Une commission, a d'autre part, été créée pour étudier la proposition grecque d'installer le site permanent des Jeux d'été à Olympie. En conclusion de son allocation, M. Vance a repris cette idée: «Pour éviter que de tels problèmes ne se reproduisent à l'avenir, nous soutenons la création de sièges permanents pour les Jeux olympiques d'été et d'hiver! Toutefois, lord Killanin s'est déclaré «peu favorable» à cette idée.

Le président du CIO a expédié, à grande vitesse, les points de routine administrative de l'ordre du jour afin de consacrer deux journées à la discussion sur la situation, «assez sérieuse et délicate», du mouvement olympique.

«La discussion pourrait d'ailleurs se poursuivre jusqu'à la fin des Jeux de Lake Placid», a déclaré Mme Berlioux. Mais elle ne pense pas qu'une décision à propos des Jeux de Moscou sera différée jusqu'à cette date.

Des membres du CIO ne cachent pas leur crainte de voir des manifestations anti-olympiques organisées durant les Jeux de Lake Placid, si le CIO disait maintenant oui à Moscou.

Le mouvement olympique, et son président lord Killanin en tête, maintiennent que la charte olympique n'a, pour l'instant, pas été violée. Ils affirment, par ailleurs, qu'il est impossible légalement, et en outre dans un délai si court, d'organiser les JO ailleurs.

À ce sujet, Mme Berlioux a dit, en réponse à une question, qu'elle avait parlé avec M. Jean Drapeau, maire de Montréal de l'éventualité d'organiser à nouveau les Jeux d'été dans la métropole canadienne. «Je puis vous assurer, a-t-elle dit, qu'il n'y a absolument pas l'intention d'accueillir des Jeux d'été cette année. Il est très conscient du fait que c'est irréaliste».

L'organisation des Jeux dans une ou plusieurs autres villes n'est pas non plus possible car il faudrait, pour cela, obtenir l'aval de toutes les fédérations internationales concernées. Or a-t-elle fait remarquer, elles se sont prononcées, à une forte majorité, en faveur du maintien du site de Moscou.

Le premier ministre Joe Clark a précisé néanmoins samedi à Vancouver que le gouvernement canadien avait offert de défrayer les coûts si les Jeux d'été de Moscou étaient transférés en partie à Montréal.

Ajoutant qu'il était impossible de tout transférer au même endroit, le premier ministre a dit qu'il était disposé à partager les coûts de tout transfert des Jeux ailleurs au Canada, sans toutefois indiquer de chiffres précis.

Un projet conjoint en vue de tenir une partie des Jeux Olympiques alternatifs d'été à Montréal, avec la participation financière des États-Unis, serait en préparation entre le maire de Montréal et le gouvernement fédéral.

Publiée samedi en première page du quotidien Montréalais La Presse, la nouvelle précise que la menace de boycottage envisagée par un nombre suffisant de pays aurait convaincu le Comité international olympique que les Jeux de Moscou sont voués à l'échec.

L'initiative du maire Drapeau se trouve confirmée par une lettre qu'il a fait parvenir à un membre du Congrès américain, Clarence Miller, et dans laquelle il recommande d'exercer pour le moment la plus grande discrétion dans cette affaire. Selon la Presse, Montréal serait l'une des nombreuses villes à travers le monde où se dérouleraient simultanément des Jeux parallèles à ceux de Moscou.

«Un autre élément d'importance: où iront les loyalistes des soldats noirs de l'armée rhodésienne, appartenant en majorité à la même ethnie Karanga que les insurgés de la Zanla, et dont beaucoup apportent désormais ouvertement leur soutien à M. Mugabe?»

«Un autre élément d'importance: où iront les loyalistes des soldats noirs de l'armée rhodésienne, appartenant en majorité à la même ethnie Karanga que les insurgés de la Zanla, et dont beaucoup apportent désormais ouvertement leur soutien à M. Mugabe?»

«Un autre élément d'importance: où iront les loyalistes des soldats noirs de l'armée rhodésienne, appartenant en majorité à la même ethnie Karanga que les insurgés de la Zanla, et dont beaucoup apportent désormais ouvertement leur soutien à M. Mugabe?»

«Un autre élément d'importance: où iront les loyalistes des soldats noirs de l'armée rhodésienne, appartenant en majorité à la même ethnie Karanga que les insurgés de la Zanla, et dont beaucoup apportent désormais ouvertement leur soutien à M. Mugabe?»

«Un autre élément d'importance: où iront les loyalistes des soldats noirs de l'armée rhodésienne, appartenant en majorité à la même ethnie Karanga que les insurgés de la Zanla, et dont beaucoup apportent désormais ouvertement leur soutien à M. Mugabe?»

«Un autre élément d'importance: où iront les loyalistes des soldats noirs de l'armée rhodésienne, appartenant en majorité à la même ethnie Karanga que les insurgés de la Zanla, et dont beaucoup apportent désormais ouvertement leur soutien à M. Mugabe?»

«Un autre élément d'importance: où iront les loyalistes des soldats noirs de l'armée rhodésienne, appartenant en majorité à la même ethnie Karanga que les insurgés de la Zanla, et dont beaucoup apportent désormais ouvertement leur soutien à M. Mugabe?»

dispose sous son commandement direct que des 1,300 soldats de la force de surveillance du cessez-le-feu du Commonwealth, même si techniquement toutes les armées sont sous ses ordres au cours de la transition.

Les 1,300 soldats britanniques, australiens, néo-zélandais, kenyans et fidjiens, ne constituent nullement une force de maintien de la paix et il ne faut donc pas attendre d'eux qu'ils interviennent en cas de reprise des hostilités après les élections.

Après sept années de guerre faisant environ 25,000 victimes, la Rhodésie affronte la paix avec trois armées rivales sans compter la population civile blanche considérée comme la mieux armée du monde.

Bien qu'unies formellement au cours des années de guerre au sein du Front patriotique, les deux armées de guérilla ont toujours gardé leur identité et leur commandement autonome.

La plus importante est l'Armée nationale africaine de libération du Zimbabwe (ZANLA), de M. Robert Mugabe, qui a mené le principal effort de guerre contre le régime «illégal» de Salisbury. La ZANLA compte 16,000 hommes sur les quelque 22,000 qui ont rejoint les camps de rassemblement du Commonwealth, auxquels s'ajoutent environ 10,000 autres guérilleros dans des bases au Mozambique d'où elle a opéré pendant les années de guerre. Selon les Britanniques, cependant, de trois à cinq mille insurgés de la ZANLA se cachent dans la brousse en violation des accords de cessez-le-feu, une accusation démentie par M. Mugabe.

Son ancien allié dans la guérilla, l'Armée révolutionnaire du peuple au Zimbabwe (ZIPRA), de M. Joshua Nkomo, ne compte qu'environ 6,000 guerilleros dans les camps, avec plus de 10,000 autres en Zambie. Mais ceux-ci sont généralement considérés comme mieux entraînés que ceux de M. Mugabe.

Mais tandis que les guérilleros sont en principe cantonnés aux camps du Commonwealth pendant la période de transition, les forces rhodésiennes de sécurité, disposent d'une liberté de mouvement totale qui leur a été rendue par le gouverneur, officiellement afin d'aider la police à maintenir l'ordre.

Les forces rhodésiennes alignent en temps normal environ 47,000 hommes, dont 80 pour cent sont des Africains. Ce chiffre comprend quelque 26,000 auxiliaires ou «Pfumu Revanhu» (Fer de lance du peuple), qui constituent une force sérieusement controversée.

Les auxiliaires étaient en effet à leur apparition au milieu de 1978, une milice au service exclusif d'un leader politique, l'évêque Abel Muzorewa, un des trois principaux candidats aux prochaines élections; hâtivement entraînés, ils étaient déployés dans les zones rurales pour contrer la guérilla.

Devant la montée des critiques contre les «armées privées», les auxiliaires furent incorporés dans l'armée, reçurent un uniforme marron et un encadrement d'officiers blancs. Mais la plupart des partis engagés dans les élections continuent d'affirmer que leur nature n'a pas changé et qu'ils demeurent une armée au service d'un leader politique.

Ils sont accusés d'exercer des pressions sur les villageois africains, au milieu desquels ils vivent, éparpillés par petits groupes, afin de les amener à voter pour l'évêque Muzorewa. Certains auxiliaires ne le cachent même pas, comme ont pu le constater des journalistes à une meeting de l'évêque Muzorewa la semaine dernière, où les «Pfumu Revanhu» arboraient un portrait de l'évêque sur leurs t-shirts et chantaient à sa gloire.

L'armée compte également des unités d'élite anti-guérilla, comme les «Selous Scouts», accusées régulièrement de faire usage de la torture et de brutalités pendant la guerre, et qui seront sans nul doute dissoutes si M. Nkomo ou M. Mugabe formaient le gouvernement.

Pendant la période des élections, l'armée, ainsi que la police chargée du maintien de l'ordre, verront leurs effectifs gonflés par un rappel massif des réservistes, comme lors des élections «internes» d'avril 1979, boycottées par MM. Nkomo et Mugabe. Au total, environ 70,000 réservistes, à 90 pour cent blancs, seront rappelés, le 15 février pour la police, et le 20 février pour l'armée.

Pour le moment, la coexistence entre ces forces durant le cessez-le-feu s'est déroulée sans trop d'accrochages, malgré la multiplication des incidents violents.

Mais les mouvements de guérilla sont amers car l'armée, et surtout ses auxiliaires, ont profité de leur liberté de mouvement pour récupérer le terrain perdu au cours de la guerre. Dès que les insurgés ont quitté les zones qu'ils contrôlaient, ils se sont rendus dans les camps de rassemblement, on a pu voir arriver les auxiliaires s'installer et fortifier leurs installations.

Que se passera-t-il après les élections? Comment le vainqueur pourra-t-il obtenir la loyauté des autres armées et les désarmer si nécessaire?

Afin d'éviter toute reprise des hostilités, le leader nationaliste noir, M. Nkomo, a suggéré la fusion immédiate de ces forces dans une armée nationale du Zimbabwe qui sera au service exclusif du vainqueur, quel qu'il soit. Mais cette suggestion ne semble pas devoir se concrétiser à temps pour le scrutin.

Nul n'a encore apporté de réponses sur la façon de maintenir les différentes armées séparées après le scrutin, d'autant plus que les accusations de fraude ne manqueront pas de pleuvoir. Un dirigeant politique blanc, M. Rowan Cronje, a ainsi déjà déclaré que dans les conditions actuelles, il ne pouvait pas y avoir d'élections libres.

Un autre élément d'importance: où iront les loyalistes des soldats noirs de l'armée rhodésienne, appartenant en majorité à la même ethnie Karanga que les insurgés de la Zanla, et dont beaucoup apportent désormais ouvertement leur soutien à M. Mugabe?

Un autre élément d'importance: où iront les loyalistes des soldats noirs de l'armée rhodésienne, appartenant en majorité à la même ethnie Karanga que les insurgés de la Zanla, et dont beaucoup apportent désormais ouvertement leur soutien à M. Mugabe?

Un autre élément d'importance: où iront les loyalistes des soldats noirs de l'armée rhodésienne, appartenant en majorité à la même ethnie Karanga que les insurgés de la Zanla, et dont beaucoup apportent désormais ouvertement leur soutien à M. Mugabe?

Un autre élément d'importance: où iront les loyalistes des soldats noirs de l'armée rhodésienne, appartenant en majorité à la même ethnie Karanga que les insurgés de la Zanla, et dont beaucoup apportent désormais ouvertement leur soutien à M. Mugabe?

Un autre élément d'importance: où iront les loyalistes des soldats noirs de l'armée rhodésienne, appartenant en majorité à la même ethnie Karanga que les insurgés de la Zanla, et dont beaucoup apportent désormais ouvertement leur soutien à M. Mugabe?

Un autre élément d'importance: où iront les loyalistes des soldats noirs de l'armée rhodésienne, appartenant en majorité à la même ethnie Karanga que les insurgés de la Zanla, et dont beaucoup apportent désormais ouvertement leur soutien à M. Mugabe?

Un autre élément d'importance: où iront les loyalistes des soldats noirs de l'armée rhodésienne, appartenant en majorité à la même ethnie Karanga que les insurgés de la Zanla, et dont beaucoup apportent désormais ouvertement leur soutien à M. Mugabe?

Un autre élément d'importance: où iront les loyalistes des soldats noirs de l'armée rhodésienne, appartenant en majorité à la même ethnie Karanga que les insurgés de la Zanla, et dont beaucoup apportent désormais ouvertement leur soutien à M. Mugabe?

Un autre élément d'importance: où iront les loyalistes des soldats noirs de l'armée rhodésienne, appartenant en majorité à la même ethnie Karanga que les insurgés de la Zanla, et dont beaucoup apportent désormais ouvertement leur soutien à M. Mugabe?

Un autre élément d'importance: où iront les loyalistes des soldats noirs de l'armée rhodésienne, appartenant en majorité à la même ethnie Karanga que les insurgés de la Zanla, et dont beaucoup apportent désormais ouvertement leur soutien à M. Mugabe?

Un autre élément d'importance: où iront les loyalistes des soldats noirs de l'armée rhodésienne, appartenant en majorité à la même ethnie Karanga que les insurgés de la Zanla, et dont beaucoup apportent désormais ouvertement leur soutien à M. Mugabe?

Un autre élément d'importance: où iront les loyalistes des soldats noirs de l'armée rhodésienne, appartenant en majorité à la même ethnie Karanga que les insurgés de la Zanla, et dont beaucoup apportent désormais ouvertement leur soutien à M. Mugabe?

Un autre élément d'importance: où iront les loyalistes des soldats noirs de l'armée rhodésienne, appartenant en majorité à la même ethnie Karanga que les insurgés de la Zanla, et dont beaucoup apportent désormais ouvertement leur soutien à M. Mugabe?

Maine, et depuis 1952, tous les présidents ont été au préalable vainqueurs dans le New Hampshire.

• Enseignants

«S'ils disent non, c'est qu'ils sont braqués et dans ce cas je ferai prochainement recommandation au gouvernement», a déclaré hier soir le porte-parole patronal, M. Lucien Bouchard, qui disait avoir le «moral perplexe».

Après avoir, la semaine dernière, laissé planer la menace d'une loi de retour au travail, qui n'est pas venue, la partie patronale mettait une nouvelle pression sur la CEQ vendredi en déclarant que les conditions de travail contenues dans un décret ne seraient pas aussi avantageuses que celles offertes actuellement.

La CEQ n'a certes pas la réputation d'être un partenaire des plus accomodants lorsque vient le temps de la négociation. Elle a été accusée de ne pas avoir été un partenaire des plus accomodants lorsque vient le temps de la négociation. Elle a été accusée de ne pas avoir été un partenaire des plus accomodants lorsque vient le temps de la négociation.

Quant au bilan des grèves dans l'enseignement, il est le suivant: la CEQ prit part au débrayage général des 200,000 syndiqués du Front commun en 1972, qui s'échelonna du 11 au 21 avril et en 1975 elle organisa 11 jours de grève dans le secteur scolaire à des périodes différentes.

Il y a, par ailleurs, d'autres groupes de syndiqués du secteur de l'éducation qui n'ont toujours pas convenu d'une entente avec leur employeur et qui sont aussi, soit majoritairement, soit totalement en grève. Ce sont les 18,000 employés de soutien de la CSN, les 10,000 enseignants de cégeps (ceux de la CEQ et ceux de la CSN) et les professionnels non enseignants des commissions scolaires et des collèges.

Le cas le plus dramatique est, de l'avis de toutes les parties, celui des employés de soutien, dont les collègues de la FTQ et de la CEQ ont déjà accepté l'entente de principe que la CSN refuse. Les employés de soutien sont en grève depuis le 25 janvier.

• Le rôle...

Suite de la page 5

tion internationale: appui financier, préparation de dossiers d'informations, préparation de dossiers d'information, préhabilitation, diffusion du rapport de la mission au retour, etc. Parmi ces organisations nous retrouvons, entre autres, le SUCO, Le Carrefour international, le MOCQA, le Comité québécois pour le Zimbabwe, Développement et Paix, le Mouvement québécois contre le racisme et le Comité Québec-Afrique du Centre international de solidarité ouvrière.

À partir des «élections» tenues en mars 1979, par le régime minoritaire de M. Ian Smith, l'élection dont la validité a été discréditée par de nombreuses instances dont la «British Parliamentary Human Rights Group» lors de la publication du rapport de Lord Chitnis, il y a lieu de porter une très grande attention aux procédures électorales utilisées lors du scrutin.

Cette nécessité a été reconnue par de nombreux organismes internationaux qui ont envoyé des délégations d'observateurs incluant de nouveau Lord Chitnis et son assistante, Eileen Sudworth ainsi que d'autres délégations dont celle du «Catholic Institute for International Relations» (CIIR) à laquelle collabore Amistie Internationale. Même la délégation des pays du Commonwealth, déjà sur place, s'interroge sur le respect des accords.

C'est qu'il confirme l'importance de la présence sur le terrain du plus grand nombre d'observateurs possible; plusieurs organismes non-gouvernementaux de même que des Églises du Canada et des États-Unis ont déjà envoyé des missions d'observation.

La tenue de ces élections a été décidée par les accords signés à Lancaster House après 13 semaines de négociation, en présence des autorités coloniales britanniques, du Front Patriotique et de la délégation composée du premier ministre d'alors, Abel Muzorewa et du leader blanc, Ian Smith.

Déjà, plusieurs organismes internationaux ont exprimé leurs craintes face au respect du cessez-le-feu de la part des forces armées rhodésiennes. Cela du principalement à la présence entre autres de troupes sud-africaines sur le territoire. Officiellement, Lord Soames a reconnu la présence de 250 membres de l'armée sud-africaine à la frontière. Quel qu'en soit le nombre, leur seule présence constitue une violation des accords et plusieurs pays, occidentaux et autres, sont de plus en plus préoccupés du fait que Lord Soames outrepassa son mandat.

Si la Grande-Bretagne a établi un accord secret avec l'Afrique du Sud, les perdants de l'élection auront une raison de plus de dénoncer une conduite déloyale et de chercher d'autres moyens d'obtenir justice. Il faut être très conscient de l'enjeu que représentent ces élections pour l'Afrique du Sud. Ces dirigeants reconnaissent porter un grand intérêt à ces élections; ils sont même allés jusqu'à déclarer que l'Afrique du Sud ne tolérera pas la présence d'un gouvernement dirigé par le Front Patriotique en Zimbabwe-Rhodésie.

Lors Soames est aussi fortement critiqué pour avoir permis à l'armée rhodésienne et aux troupes auxiliaires de circuler librement, alors que les guérilleros du Front Patriotique sont confinés dans des camps. Ces forces auxiliaires (que le CIIR estime à environ 18,000) constituent une armée politique loyale à l'ancien premier ministre Abel Muzorewa, dont la légitimité politique a été remise en question par la tenue même de la conférence de Lancaster House. Tout comme l'armée officielle, elles sont supposément sous le commandement de l'administration britannique mais en réalité, elles sont contrôlées par les Forces de sécurité rhodésiennes; elles ont été envoyées dans les régions rurales pour contrer l'influence du Front Patriotique. Lord Soames tenta de justifier ces violations en disant que la présence de ces troupes est essentielle au respect de l'ordre durant la période de transition.

L'Organisation de l'unité africaine (OUA) a réclamé la convocation du Conseil de sécurité de l'ONU sur cette question et déjà plusieurs protestations officielles sont parvenues à la Grande-Bretagne de la part de pays non-alignés. Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté le 2 février dernier une résolution critiquant la manière dont la Grande-Bretagne assure le transfert du pouvoir à la majorité noire en Rhodésie (LE DEVOIR du 4/2/80). Ce projet constitu-

tionnel perpétuera inévitablement les privautés de la minorité blanche encore un certain temps. Néanmoins, ce règlement traduit bien le fait que la majorité africaine cherche toujours, depuis plus de 20 ans, un règlement négocié.

Les termes du projet électoral de Lancaster semblent comporter de sérieuses lacunes. Entre autres, dans un pays où la majorité de la population n'a jamais participé à des élections libres, il est difficile de voir comment celles-ci peuvent être tenues dans un délai d'à peine deux mois après la signature de l'accord et sans la rédaction préalable d'une liste électorale. La tenue d'élections précipitées et l'absence de préparation semblent rendre difficile la tâche de former un gouvernement qui sera en mesure de faire face à la gravité des problèmes qu'implique une réelle indépendance politique.

S'il y a une crise politique, la faillite des accords de Lancaster House à assurer une armée zimbabwéenne unie pourrait s'avérer fatale. Il y a maintenant quatre forces militaires importantes, ZANU, ZAPU, l'armée rhodésienne et les forces auxiliaires, chacune avec un leadership et une appartenance propres en plus d'une série de petites bandes armées. Si le nouveau gouvernement élu semble hésitant, la guerre civile pourrait éclater à brève échéance. En avril dernier, les soldats du gouvernement ont massacré environ 200 partisans armés du leader Ndbaningi Sithole sous prétexte qu'ils fomentaient une révolte. L'Afrique du Sud ne demeurerait pas indifférente à une guerre.

Jusqu'à maintenant, le cessez-le-feu est toujours en vigueur malgré les violations des accords; mais la solidité de ces accords ne pourra être vérifiée qu'après les élections. Le début de la campagne électorale a été marqué, selon la presse internationale, par de nombreuses violations de l'accord de Lancaster. Cette campagne se déroule sous la loi martiale, prolongée de six mois par Lord Soames. De plus, les mesures d'urgence et de l'Indemnity and Compensation Act sont toujours en vigueur; des prisonniers politiques sont toujours détenus et Amistie Internationale a signalé d'autres arrestations et détentions.

Ce qui est en jeu ici, ce n'est pas seulement la paix en Zimbabwe-Rhodésie mais dans toute l'Afrique australe. Si on brise le processus démocratique, il pourrait en résulter une internationalisation du conflit.

La présence d'observateurs étrangers durant les élections peut donc sûrement réduire toutes ces sombres possibilités. L'envoi d'une délégation québécoise s'inscrit dans cette optique. Elle fera rapport à la Ligue des droits et libertés durant son séjour en Rhodésie-Zimbabwe et produira, à son retour, un rapport de ses observations.

«Ce qui est en jeu ici, ce n'est pas seulement la paix en Zimbabwe-Rhodésie mais dans toute l'Afrique australe. Si on brise le processus démocratique, il pourrait en résulter une internationalisation du conflit.»

«Ce qui est en jeu ici, ce n'est pas seulement la paix en Zimbabwe-Rhodésie mais dans toute l'Afrique australe. Si on brise le processus démocratique, il pourrait en résulter une internationalisation du conflit.»

«Ce qui est en jeu ici, ce n'est pas seulement la paix en Zimbabwe-Rhodésie mais dans toute l'Afrique australe. Si on brise le processus démocratique, il pourrait en résulter une internationalisation du conflit.»

«Ce qui est en jeu ici, ce n'est pas seulement la paix en Zimbabwe-Rhodésie mais dans toute l'Afrique australe. Si on brise le processus démocratique, il pourrait en résulter une internationalisation du conflit.»

«Ce qui est en jeu ici, ce n'est pas seulement la paix en Zimbabwe-Rhodésie mais dans toute l'Afrique australe. Si on brise le processus démocratique, il pourrait en résulter une internationalisation du conflit.»

«Ce qui est en jeu ici, ce n'est pas seulement la paix en Zimbabwe-Rhodésie mais dans toute l'Afrique australe. Si on brise le processus démocratique, il pourrait en résulter une internationalisation du conflit.»

«Ce qui est en jeu ici, ce n'est pas seulement la paix en Zimbabwe-Rhodésie mais dans toute l'Afrique australe. Si on brise le processus démocratique, il pourrait en résulter une internationalisation du conflit.»

«Ce qui est en jeu ici, ce n'est pas seulement la paix en Zimbabwe-Rhodésie mais dans toute l'Afrique australe. Si on brise le processus démocratique, il pourrait en résulter une internationalisation du conflit.»

«Ce qui est en jeu ici, ce n'est pas seulement la paix en Zimbabwe-Rhodésie mais dans toute l'Afrique australe. Si on brise le processus démocratique, il pourrait en résulter une internationalisation du conflit.»

«Ce qui est en jeu ici, ce n'est pas seulement la paix en Zimbabwe-Rhodésie mais dans toute l'Afrique australe. Si on brise le processus démocratique, il pourrait en résulter une internationalisation du conflit.»

«Ce qui est en jeu ici, ce n'est pas seulement la paix en Zimbabwe-Rhodésie mais dans toute l'Afrique australe. Si on brise le processus démocratique, il pourrait en résulter une internationalisation du conflit.»

«Ce qui est en jeu ici, ce n'est pas seulement la paix en Zimbabwe-Rhodésie mais dans toute l'Afrique australe. Si on brise le processus démocratique, il pourrait en résulter une internationalisation du conflit.»

«Ce qui est en jeu ici, ce n'est pas seulement la paix en Zimbabwe-Rhodésie mais dans toute l'Afrique australe. Si on brise le processus démocratique, il pourrait en résulter une internationalisation du conflit.»

«Ce qui est en jeu ici, ce n'est pas seulement la paix en Zimbabwe-Rhodésie mais dans toute l'Afrique australe. Si on brise le processus démocratique, il pourrait en résulter une internationalisation du conflit.»

«Ce qui est en jeu ici, ce n'est pas seulement la paix en Zimbabwe-Rhodésie mais dans toute l'Afrique australe. Si on brise le processus démocratique, il pourrait en résulter une internationalisation du conflit.»

«Ce qui est en jeu ici, ce n'est pas seulement la paix en Zimbabwe-Rhodésie mais dans toute l'Afrique australe. Si on brise le processus démocratique, il pourrait en résulter une internationalisation du conflit.»

«Ce qui est en jeu ici, ce n'est pas seulement la paix en Zimbabwe-Rhodésie mais dans toute l'Afrique australe. Si on brise le processus démocratique, il pourrait en résulter une internationalisation du conflit.»

«Ce qui est en jeu ici, ce n'est pas seulement la paix en Zimbabwe-Rhodésie mais dans toute l'Afrique australe. Si on brise le processus démocratique, il pourrait en résulter une internationalisation du conflit.»

«Ce qui est en jeu ici, ce n'est pas seulement la paix en Zimbabwe-Rhodésie mais dans toute l'Afrique australe. Si on brise le processus démocratique, il pourrait en résulter une internationalisation du conflit.»

«Ce qui est en jeu ici, ce n'est pas seulement la paix en Zimbabwe-Rhodésie mais dans toute l'Afrique australe. Si on brise le processus démocratique, il pourrait en résulter une internationalisation du conflit.»

«Ce qui est en jeu ici, ce n'est pas seulement la paix en Zimbabwe-Rhodésie mais dans toute l'Afrique australe. Si on brise le processus démocratique, il pourrait en résulter une internationalisation du conflit.»

«Ce qui est en jeu ici, ce n'est pas seulement la paix en Zimbabwe-Rhodésie mais dans toute l'Afrique australe. Si on brise le processus démocratique, il pourrait en résulter une internationalisation du conflit.»

«Ce qui est en jeu ici, ce n'est pas seulement la paix en Zimbabwe-Rhodésie mais dans toute l'Afrique australe. Si on brise le processus démocratique, il pourrait en résulter une internationalisation du conflit.»

«Ce qui est en jeu ici, ce n'est pas seulement la paix en Zimbabwe-Rhodésie mais dans toute l'Afrique australe. Si on brise le processus démocratique, il pourrait en résulter une internationalisation du conflit.»

«Ce qui est en jeu ici, ce n'est pas seulement la paix en Zimbabwe-Rhodésie mais dans toute l'Afrique australe. Si on brise le processus démocratique, il pourrait en résulter une internationalisation du conflit.»



• Clark

ONU DI: dialogue de sourds entre pays industrialisés et tiers monde

NEW DELHI (AFP) — La troisième conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONU DI) s'est sol-dée samedi par un échec éclatant, selon les termes mêmes de nombreux délégués du tiers monde.

Après trois semaines de négociations et de nombreuses tentatives de compromis, les parties en présence, pays en développement et pays développés, n'ont pu parvenir à un accord sur aucun point. La conférence aura seulement permis de déterminer avec plus de précision les points de désaccord fondamentaux entre pays riches et pays pauvres pour l'établissement du nouvel ordre économique international.

Les 119 pays en développement du groupe des «77» repartent de New Delhi avec le même plan d'action qu'ils avaient apporté et qu'ils ne manqueront pas de représenter cette année à la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies et lors de négociations globales sur le développement.

La conférence aura également fait la preuve de l'unité des pays du groupe des «77» sur les questions fondamentales relatives à l'industrialisation du tiers monde. Les pays en développement ont réaffirmé leur attachement au fonds global Nord-Sud pour l'industrialisation (300 milliards de dollars pour les 20 années à venir), à la nécessité

de redéployer l'industrie, de faciliter les transferts de technologie, d'accroître leur part dans le commerce des produits manufacturés et d'atteindre l'objectif fixé à Lima, en le fractionnant par secteurs et régions: cet objectif stipule que la part des PVD dans la production industrielle mondiale doit atteindre 25 pour cent d'ici à l'an 2000.

Sur tous ces points essentiels, les pays développés ont opposé avec force leurs arguments et se sont appliqués à vouloir maintenir les négociations dans le cadre des attributions de l'ONU DI.

Leur position sur la création d'un fonds global Nord-Sud n'a également pas bougé. Les pays occidentaux comme les pays développés socialistes refusent un nouveau mécanisme de financement, estimant qu'il existe déjà des institutions ayant cette vocation. Les pays industrialisés occidentaux continuent de voir dans l'investissement privé le moyen privilégié de l'industrialisation et refusent toute structure supranationale qui déciderait du redéploiement industriel.

Pour les pays de l'Est, la demande de financement supplémentaire exprimée par les pays en développement est «partiellement justifiée», tant qu'elle s'adresse aux pays développés capitalistes.

Ceux-ci, estiment-ils, sont responsables du désordre économique international qui affecte les pays en développement. Les pays socialistes ont également proposé que des économies sur les dépenses d'armement puissent être consacrées au développement. Ils préconisent même qu'un mécanisme soit institué au sein des Nations unies, pour redistribuer les ressources, qui proviendraient d'une réduction de ces dépenses par les membres du Conseil de sécurité de l'ONU.

Bien que les pays du groupe des «77» repartent unis sur les documents qu'ils avaient apportés, les tensions politiques au sein de ce groupe demeurent.

L'absence de résultat de la conférence ramène les «77» aux positions maximalistes de certains pays (Mexique, Cuba, Nicaragua et Algérie). Ces positions ont été, estiment les observateurs, un facteur important dans l'échec de la conférence.

Bien que les pays industrialisés n'aient pas été prêts à négocier sur des questions importantes, tout particulièrement en matière de financement, les considérations politiques introduites dans la négociation par les «77» ont conduit les pays occidentaux à «faire bloc». Même les pays

nordiques, généralement mieux disposés en matière d'aide, se sont rangés aux positions des autres membres du groupe. Les Occidentaux ont également regretté à maintes reprises que des questions de nature purement économique aient été présentées dans une formulation politique.

Certaines délégations de pays du tiers monde ont reconnu, dans des conversations privées, que cet aspect avait joué un rôle important dans la conférence.

Les pays du tiers monde, qui représentent 70 pour cent de la population mondiale, mais qui n'assurent que 9 pour cent de la production industrielle mondiale, connaissent vis-à-vis de l'industrialisation des situations très diverses.

Ainsi l'Afrique, qui compte 23 des pays les moins développés sur les 34 reconnus dans la classification des Nations unies, est certainement le continent le plus défavorisé. Cette conférence aura été pour ces pays un coup pour rien. Si ces États n'attendaient pas des mesures destinées à favoriser une industrie déjà existante, la conférence pouvait leur donner des moyens supplémentaires en matière de développement des ressources humaines et des infrastructures nécessaires pour une industrialisation.

Le problème d'Hébron divise le cabinet Begin

JERUSALEM (d'après AFP et Reuter) — Le gouvernement israélien n'a pas pris de décision hier au sujet de l'installation de colons juifs dans la ville même d'Hébron, en Cisjordanie occupée: il s'est contenté d'une solution de compromis destinée à satisfaire partisans et adversaires de cette implantation.

Le ministre de l'Agriculture Ariel Sharon et quelques autres ministres sont en effet vivement favorables au retour des Juifs à Hébron, et se heurtent à l'opposition du ministre de la Défense Ezer Weizman, soutenu par les ministres de la fraction libérale du Bloc Likoud, ainsi que les trois ministres de la formation Dash (dirigée par M. Yigael Yadin).

M. Begin a donc fait adopter hier une résolution «réaffirmant le droit inaliénable des Juifs de s'installer partout où ils le désirent en Cisjordanie, y compris à Hébron», mais reportant à une date ultérieure le débat sur l'application concrète de ce «droit».

Le retour des Juifs à Hébron, exigé par le mouvement annexionniste Gouch Emounim, a été présenté par M. Sharon comme «la seule riposte efficace» à l'attentat qui a coûté la vie à un soldat israélien dans le centre d'Hébron, la semaine dernière.

Il a repris à son compte une revendication des colons de Kiryat Arba, située à la périphérie d'Hébron, demandant que cinq maisons ayant autrefois appartenu à des Juifs dans la ville leur soient rendues.

La communauté juive d'Hébron, qui y était établie depuis des siècles, avait fui la ville en 1929 à la suite de l'assassinat de plusieurs de ses membres commis par des arabes fanatiques.

On ajoute toutefois, de source gouverne-

mentale, qu'afin d'apaiser les 3.000 habitants de Kiryat Arba, émus par le meurtre d'il y a dix jours, les autorités songent à y construire 1.000 logements supplémentaires.

La Cour suprême étudiera aujourd'hui la requête d'injonction déposée par le maire d'Hébron, M. Fahd Kawasme, contre les travaux entrepris sur 50 hectares de terre arabe confisquée pour l'expansion de Kiryat Arba. La Cour a déjà créé un précédent en exigeant le démantèlement de la colonie d'Elon Moreh après appel interjeté par les propriétaires arabes du lieu.

Néanmoins, plus d'un millier d'Israéliens partisans de l'annexion de la Cisjordanie à Israël ont eu hier l'autorisation de manifester au centre de Hébron, alors que les habitants arabes de la ville (environ 45.000) ont dû rester chez eux pour la douzième journée consécutive.

Le couvre-feu qui a été imposé à la suite du meurtre d'un soldat dans la kasbah d'Hébron, devait être levé hier soir, mais ce n'était pas encore le cas à 19 h 00 locales.

Les manifestants, réclamaient le droit de s'établir au centre de la ville de Hébron. L'armée les a empêchés de se rendre à l'endroit où le soldat avait été tué.

Enfin, la première pierre d'une ville israélienne de cinq mille logements a été posée hier à Ephrate au sud de Bethléhem, en présence de plusieurs ministres israéliens. Cette implantation nouvelle avait été décidée par le gouvernement il y a quelques mois.

Dans un premier temps, 1.400 logements seront construits. Selon le porte-parole du Gouch Emounim, 200 familles de Juifs new-yorkais, ainsi que des Juifs d'Afrique du Sud habiteront les premiers logements disponibles.

Crise économique grave en Pologne

VARSOVIE (d'après Reuter et AFP) — L'aggravation de la crise économique intérieure et les incertitudes qui pèsent sur les relations Est-Ouest domineront vraisemblablement le huitième congrès du parti socialiste ouvrier unifié polonais (parti communiste) qui s'ouvre aujourd'hui à Varsovie.

Le congrès s'ouvre deux jours après que le bureau central de statistique eut annoncé que le revenu national (équivalent socialiste du produit national brut) avait baissé de deux pour cent en 1979, comparé à une hausse de trois pour cent en 1978.

Une tâche difficile attend M. Edward Gierek, premier secrétaire, et ses collègues du bureau politique, qui devront essayer d'expliquer au pays ce qui s'est passé et la façon dont la situation pourrait être rétablie dans les années 80, alors que des estimations antérieures à la publication de ces chiffres prévoient pour 1980 le plus faible taux de croissance depuis que les communistes sont arrivés au pouvoir en 1945.

La crise économique, si elle venait à entraîner d'importantes hausses de prix, pourrait suffire à provoquer des émeutes semblables à celles qui avaient porté au pouvoir M. Gierek en 1970. L'on s'attend que les responsables polonais insisteront en premier lieu sur le caractère international de cette crise.

Aussi, les 1.847 délégués du parti seront appelés à entériner la politique d'austérité annoncée depuis plusieurs mois par leurs dirigeants.

Les experts occidentaux et les économistes du parti sont en effet d'accord sur un point: l'économie polonaise paye aujourd'hui la surchauffe qu'a entraînée au début des années 1970 son spectaculaire décollage industriel et technologique.

La stagnation de la productivité, le renchérissement des matières premières, la hausse du niveau de vie, et l'accumulation de la dette extérieure ont bloqué la machine économique. Dans une conjoncture internationale incertaine, il s'agit maintenant de naviguer à vue en direction d'un objectif impératif à court terme: l'équilibre de la balance commerciale à la fin de 1980.

Les résultats de l'année 1979, rendus publics samedi matin par l'office national des statistiques, sont éloquentes: la production industrielle s'est accrue de 2,8 pour cent alors que le plan visait un taux de 5,1 pour cent, la production agricole a chuté de 1,4 pour cent, le revenu national a enregistré une baisse de 2 pour cent. Dans le même temps, les dépenses de la population en biens de consommation augmentaient de 3 pour cent.

Pour le Polonais «moyen», la vie quotidienne s'en ressent: queues devant les boucheries et les charcuteries, pénurie de pièces de rechange pour les automobiles, coupures de courant, difficultés de logement. A tous les niveaux, les responsables se plaignent de problèmes d'intendance, avec une préoccupation particulière pour ce qui concerne les transports.

Les remèdes envisagés risquent pour une bonne part d'accroître ces symptômes de crise: le développement des exportations, le ralentissement des importations, la réduction des investissements vont, dans un premier temps, affecter de façon défavorable le marché intérieur. Les autorités ne l'ont pas caché: les Polonais doivent se préparer à cinq années de vaches maigres.

élections 80

Le 18 février à 20h00

A la télévision de Radio-Canada



Denise Bombardier rencontre les quatre chefs

A compter de ce soir à 18h30

A quelques jours du scrutin, Radio-Canada présentera une série d'entrevues avec les chefs des quatre partis, soit: Pierre-Elliott Trudeau, le 11 février, Fabien Roy, le 12 février, Ed Broadbent, le 13 février, et Joe Clark, le 14 février. Réalisation: Michel Beaulieu.

Les Elections 80 et les spécialistes de Radio-Canada

Le 18 février à compter de 20h00

Bernard Derome sera l'animateur de la soirée des élections fédérales qui permettra aux téléspectateurs de suivre les résultats détaillés du scrutin au fur et à mesure qu'ils nous parviendront.

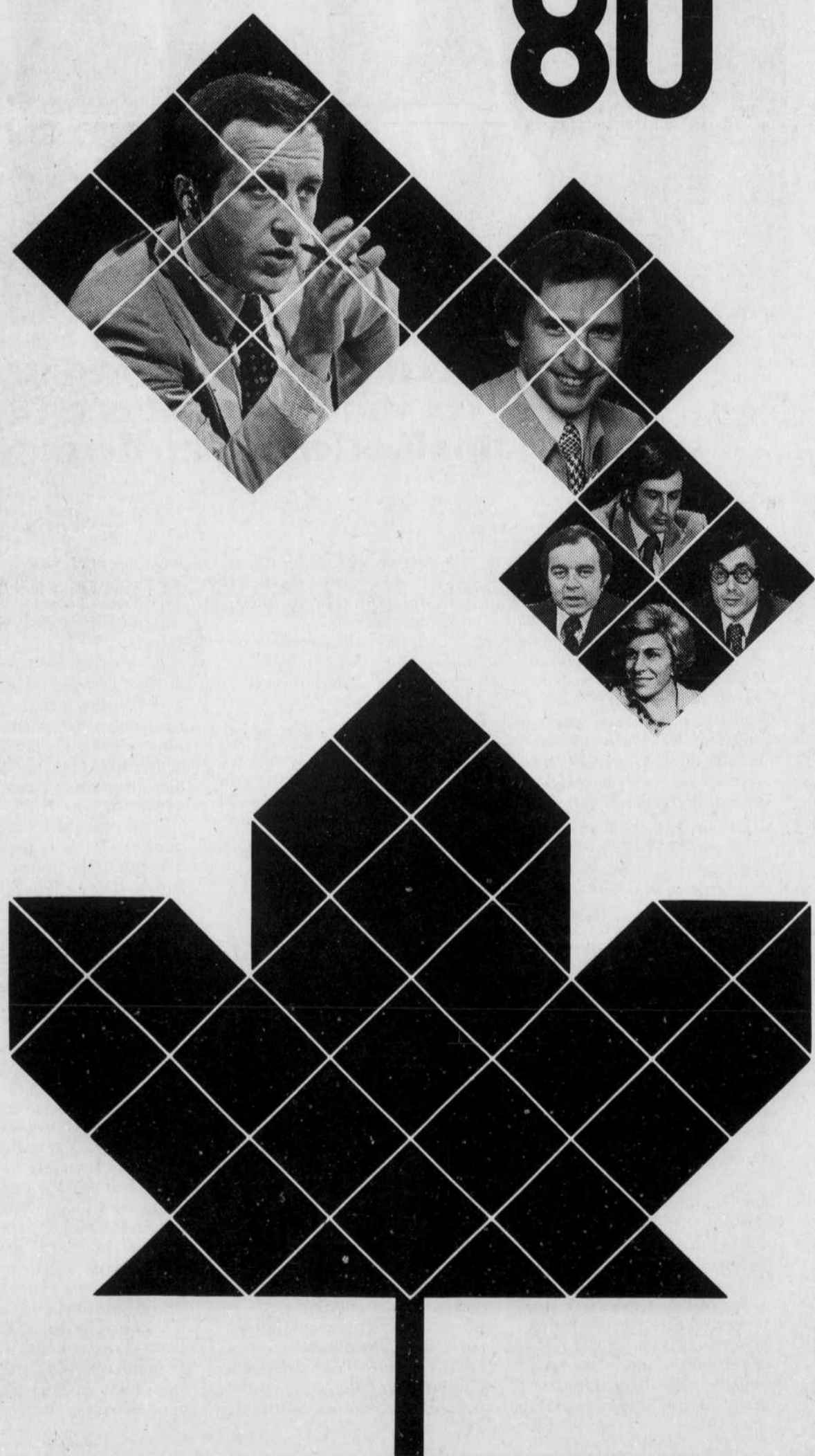
Au studio 42, une équipe de quatre reporters se joindra à Bernard Derome pour nous donner les résultats dans chacune des régions du Canada. On retrouvera donc Jean-Michel Leprince pour les Maritimes, Normand Messier pour le Québec, Raymond Saint-Pierre pour l'Ontario, et Hélène Narayana pour les provinces de l'Ouest.

Le reporter Paul Racine sera également en studio avec cinq spécialistes invités qui commenteront les résultats et discuteront avec d'autres spécialistes réunis à Moncton, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver. Réalisateur-coordonnateur des Elections 80: Gaston Laporte.

Jour J-3

Le 15 février à 21h30

Paul Racine animera également l'émission spéciale du 15 février au cours de laquelle des spécialistes invités s'interrogeront sur la portée pour la moyenne des gens des principaux thèmes de la campagne. On verra également un compte rendu sur les activités des chefs de parti, par les correspondants de Radio-Canada qui les ont suivis durant la campagne. François Perreault, Normand Messier, Jacques Rivard et James Bamber. Réalisation: Michel Label.



L'ESPAGNE...

Passez-y un mois pour apprendre une autre langue.

Pour la deuxième année consécutive, le Collège Ahuntsic vous offre de participer au programme d'études en langue et culture espagnoles.

DÉPARTS:

les 13 avril et 22 mai 1980. Le séjour en Espagne s'échelonne sur une période de 4 semaines.

ENDROITS:

Valence (centre touristique sur la côte Méditerranéenne)
Alicante, Benidorm, Sagunto, Peniscola.
Le programme comprend des cours de langue espagnole pour débutant et intermédiaire, des cours de civilisation espagnole, de géographie et de tourisme.
L'horaire prévoit également des visites organisées, excursions et périodes libres.

PRIX:

à partir de \$987.00 (inscriptions reçues avant le 15 février)

à partir de \$1087.00 (inscriptions reçues après le 15 février)

Le forfait inclut: transport aérien et terrestre, hébergement, repas, frais de scolarité et manuels scolaires, excursions de groupe et assurance.

Ce cours en Espagne est organisé par le service de l'éducation aux adultes du Collège Ahuntsic, section internationale, en collaboration avec le Collège Ausias March de Valence. Il est également reconnu par le Ministère de l'Éducation du Québec.

Permis: 13570197-0470

Pour plus de renseignements:

Madame Francine Chevalier
Collège Ahuntsic
9155 St-Hubert, Montréal
Tél: (514) 389-5921, poste 271
entre 13h00 et 18h00



INFORMATIONS INTERNATIONALES

L'URSS pourrait symboliquement rappeler des troupes d'Afghanistan

WASHINGTON (d'après Reuter et AFP) — L'Union soviétique pourrait rappeler quelques-unes de ses unités d'Afghanistan dans les semaines à venir, à titre de concession symbolique en vue d'apaiser l'opinion internationale, déclare-t-on à Washington, de source officielle.

Moscou devrait adopter la stratégie suivante, estiment de hauts responsables américains, de retour d'une mission d'information dans les pays du Golfe:

- consolidation de ses positions militaires et politiques en Afghanistan;
- rappel de quelques unités. Il est probable qu'il y ait actuellement beaucoup plus de soldats soviétiques qu'il n'en faut, et ce, délibérément. Le rapatriement de certains d'entre eux serait exploité à des fins de propagande;
- déstabilisation de l'Iran en exploitant notamment la prise d'otages de l'ambassade américaine. Moscou souhaite, pense-t-on, éviter la situation tandis que Washington préfère plutôt l'atténuer, estimant son règlement nécessaire à la sécurité de la région.
- Une invasion soviétique de l'Iran est peu probable. En revanche, un travail de subversion, relevé par une intensification récente des activités militaires soviétiques à la frontière iranienne, constitue, pense-t-on, une nette tentative d'intimidation.
- De son côté, la Pravda affirmait hier que «l'URSS retirera son contingent limité de troupes en Afghanistan quand les États-Unis auront cessé de s'ingérer dans les affaires inté-

rieures de ce pays». «L'Afghanistan, dans des conditions encore plus sereines, poursuivra son développement économique et accomplira des réformes démocratiques», poursuit l'organe du PC soviétique, cité par l'agence Tass.

Le quotidien réaffirme que l'intervention soviétique «n'a été qu'une réponse à l'intrusion en Afghanistan des États-Unis, aidés par Pékin et les autorités pakistanaises».

«L'Union soviétique, quant à elle, qui garde son sang-froid, suit le développement des événements, en laissant une porte ouverte à un retour à la politique du bon sens», conclut la Pravda.

Par ailleurs, une activité aérienne militaire soviétique soutenue pouvait être notée hier à l'aéroport civil international de Kaboul.

Des avions de transport militaires soviétiques décollaient et atterrirent à une fréquence très rapide et de nombreux autres attendaient, moteurs en marche, dans la partie de l'aéroport où sont stationnés les appareils de l'armée de l'air soviétique, a pu remarquer un journaliste de l'AFP qui est resté une demi-heure dans l'aérogare avant d'être refoulé sur le Pakistan d'où il venait.

Des hélicoptères soviétiques de plusieurs types, notamment MI-8 et MI-24, décollaient également fréquemment. Par ailleurs, ce journaliste a constaté que les soviétiques venaient d'installer un radar d'approche et ce qui semblait être des installations d'atterrissage et de décollage «tous temps» aux instruments.

L'aéroport civil de Kaboul ne dispose pas, en effet, de telles installations IILF et les appareils qui atterrissent ou décollent doivent le faire à vue.

Ces nouvelles installations permettent aux appareils militaires soviétiques de faire mouvement de nuit ou par temps de brouillard ou de neige. Les journalistes occidentaux à Kaboul avaient en effet noté que, depuis quelque temps, les avions de transport Antonov russes décollaient ou atterrirent de nuit. Leur vrombissement caractéristique pouvait être entendu durant les heures du couvre-feu depuis l'hôtel Intercontinental où sont logés les correspondants occidentaux.

Enfin les nouvelles autorités afghanes semblent décidées à fermer — et ce pour une durée indéterminée — les portes de l'Afghanistan aux journalistes occidentaux.

En effet, hier, quatre correspondants étrangers, dont un journaliste de l'AFP, ont été refoulés alors qu'ils arrivaient par avion à Kaboul, la capitale afghane, en provenance du Pakistan.

Les policiers afghans leur ont déclaré que «c'en était fini pour les journalistes» en Afghanistan. L'un d'eux a ajouté que tous les correspondants occidentaux qui se trou-

vent encore à Kaboul seraient expulsés aujourd'hui vers New-Delhi en Inde.

Cette mesure d'expulsion, si elle est effectivement prise, signifierait que les nouveaux dirigeants de l'Afghanistan ne souhaitent plus avoir de témoins autres que complaisants dans leur pays. Ils avaient déjà expulsé les journalistes américains de Kaboul, puis considérablement restreint les mouvements des correspondants occidentaux qui restaient encore dans la capitale afghane. Il avait été

officiellement notifié à ces derniers que toute interview, toute prise de photo ou de film, tout déplacement en dehors de Kaboul, était soumis à autorisation préalable et au contrôle du ministère de l'Information afghan.

Désormais apparemment, seuls les «friendly journalists» (les journalistes amicaux), selon la terminologie en cours à Kaboul, c'est-à-dire les journalistes du «camp socialiste» ou des organes de presse communistes ou sympathisants, seront admis en Afghanistan.

Bonn solidaire des États-Unis

BONN (AFP) — Le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, a souligné la nécessité d'une solidarité totale entre l'Europe et les États-Unis, dans une déclaration remise hier à la presse.

«L'Afghanistan n'est pas seulement une affaire américaine», explique M. Genscher dans ce texte. C'est un problème qui touche autant les Européens que les Américains. Le ministre prône «une séparation des tâches entre partenaires solidaires afin d'atteindre le but commun, qui est le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan».

«La solidarité Europe/États-Unis doit également jouer pour la question des Jeux olympiques, poursuit le chef de la diplomatie ouest-allemande. Nous attendons la solidarité des États-Unis à Berlin, et nous ne la leur refuserons pas pour la question olympique». Citant l'exemple de M. Willi Weyer, le président de la fédération des sports ouest-allemande, qui souhaite un report des jeux de Moscou, M. Genscher «espère que le comité national olympique de la RFA adoptera la même attitude».

«Notre volonté d'obtenir les conditions d'une politique de détente réaliste ne peut être réalisée que sur la base de l'équilibre (militaire avec l'URSS). Cet équilibre n'existe qu'avec les États-Unis, et l'Europe n'a pas le droit d'oublier cela. Notre place est au côté des États-Unis, et non entre les deux super-puissances», conclut M. Genscher.

Tito: nouveaux troubles

BELGRADE (AFP) — Pour la première fois depuis l'amputation d'une jambe subie par le président Tito, il y a moins d'un mois, les médecins ont annoncé hier que des «difficultés» étaient apparues dans le processus de rétablissement du chef de l'État yougoslave.

Un bulletin de santé publié à la mi-journée a révélé en effet que le maréchal Tito, qui aura 88 ans dans trois mois, souffrait de troubles rénaux et digestifs.

«Au cours des derniers jours, le rétablissement du président Tito s'est ralenti en raison de troubles digestifs et de difficultés liées au fonctionnement du système rénal», précise le bulletin. «Les mesures médicales appropriées sont en cours» pour enrayer ces problèmes, ajoute le communiqué.

Le dernier bulletin de santé publié trois jours auparavant, le 7 février, indiquait en revanche que «l'état de santé général du président continuait de s'améliorer». Il était rédigé dans le même style rassurant que les communiqués qui se succédaient depuis l'annonce officielle de l'amputation.

Aucun détail supplémentaire n'a pu être obtenu sur le caractère des difficultés annoncées hier. Leur apparition éloigne en tout cas la perspective de voir le malade quitter rapidement le centre clinique de Ljubljana, près de la frontière autrichienne, où il est hospitalisé depuis le début de l'année.

Troupes au nord de l'Iran Moscou rassure Téhéran

TÉHÉRAN (d'après Reuter et AFP) — Alors que le président Banisadr dénonce les complots des super-puissances contre l'Iran, notamment au Turkménistan où les combats opposent depuis vendredi autonomistes et gardiens de la révolution, Moscou s'efforce de rassurer l'Iran en démentant les informations faisant état de mouvements de troupes soviétiques à la frontière iranienne.

Par ailleurs, la visite d'une cinquantaine de personnalités américaines de gauche à Téhéran a été l'occasion pour le nouveau chef de l'État iranien de s'en prendre une nouvelle fois aux étudiants islamiques et au pouvoir parallèle qu'ils représentent.

Dans un éditorial publié hier par le quotidien «Révolution islamique», le président Banisadr accuse les États-Unis et l'Union soviétique de chercher à fomenter des troubles en Iran.

L'Union soviétique masse des troupes à la frontière iranienne, alors que les fedayine marxistes fomentent des incidents à Gonbad-e Kavus, au Turkménistan, près de la frontière nord-est, déclare le président. Douze personnes y ont été tuées et 24 autres blessées.

«L'Afghanistan a été occupée par l'armée et le géant russe montre ses dents. L'Amérique maintient ses sanctions économiques contre nous et poursuit sa propagande contre notre révolution islamique», écrit le chef de l'État.

Samedi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères condamne la présence navale soviétique et américaine dans le Golfe et réclame que les deux super-puissances quittent la région.

Le ministre iranien des Affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzadeh, a reçu hier l'ambassadeur d'Union soviétique à Téhéran, M. Vladimir Vinogradov, qui l'a assuré, au nom de son gouvernement, qu'aucun danger ne menaçait l'intégrité territoriale de l'Iran. L'ambassadeur a démenti les nouvelles concernant des mouvements de troupes soviétiques aux frontières nord de l'Iran.

Dans une déclaration à l'agence officielle Pars, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a indiqué que l'ambassa-

teur soviétique avait été reçu à la suite des nouvelles en provenance de Washington et confirmées par les autorités iraniennes qui avaient fait état, samedi, de la présence de dix divisions soviétiques à la frontière nord-ouest de l'Iran (Azerbaïdjan).

D'autre part, le président Abolhassan Banisadr a réaffirmé hier soir qu'il n'accepterait pas que les «étudiants islamiques» qui occupent l'ambassade américaine interviennent au niveau de l'exécutif.

Dans une interview accordée à l'agence officielle Pars le président de la république islamique élu, tout en se félicitant de l'action politique des «étudiants» qui «entendent refuser toute domination américaine», a cependant souligné qu'il n'était pas de leur compétence «d'inviter cinquante Américains, invitation qui ne doit relever que d'une décision du ministère des Affaires étrangères» ou «inviter des représentants des mouvements de libération».

«Si les étudiants suivent la ligne de l'I-mam, a ajouté M. Banisadr, ils doivent comprendre qu'ils ne doivent pas s'occuper de ces affaires. Car il faut un centre et une unité de pouvoir pour que les comploteurs ne puissent mettre à profit cette multiplicité des centres de décisions».

«Il en est de même pour le Parlement, a conclu M. Banisadr, si la Chambre (qui sera élue le 7 mars) n'est pas homogène, l'Iran éclatera».

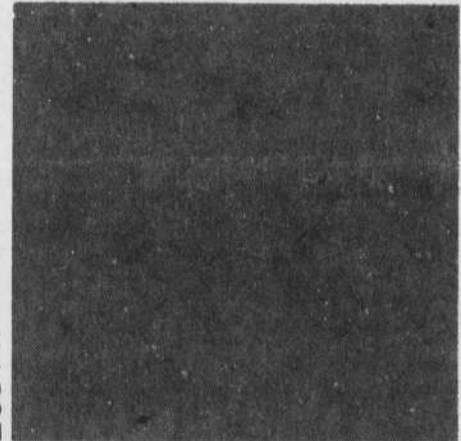
Enfin, les quarante-neuf Américains, membres du comité pour une solution à la crise américano-iranienne, se sont entretenus pendant plus de quatre heures avec les «étudiants» islamiques. L'entretien des membres du comité avec les otages, qui devait avoir lieu hier selon un étudiant, a été repoussé à aujourd'hui.

Le dirigeant du comité, le professeur Norman Frer, a exprimé sa satisfaction pour cette rencontre avec les étudiants islamiques et déclaré qu'ils avaient eu un échange complet d'idées.

Les conditions de vie des otages se sont considérablement améliorées depuis le début de leur détention, a affirmé pour sa part John Thomas, un Indien américain qui a transmis aux otages des lettres et des cadeaux de leurs familles.

Un immeuble complètement différent.

Les Atriums



Thérèse de Rouen
842-3838
845-6590

Les Atriums

Les Atriums

SOIRÉE CARRIÈRE



au
COLLÈGE LASALLE

MARDI 12 FÉVRIER - 18 h 00 à 22 h 00

TOUT CE QUE VOUS DÉSIREZ SAVOIR

- **SECRETARIAT - NIVEAU COLLÉGIAL**
- **MISE EN MARCHÉE DE LA MODE**
- **DESSIN DE MODE**
- **GESTION D'HÔTELLERIE**
- **GESTION DE TOURISME**

- Visitez nos locaux modernes
- Démonstrations en atelier
- Rencontrez nos conseillers, nos professeurs et nos étudiants
- rafraîchissements

VENEZ NOUS VOIR AVEC VOS AMIS, VOTRE FAMILLE !

COLLÈGE LASALLE

2015 RUE DRUMMOND

842-3823

(STATION MÉTRO PEEL)

- ☐ Régime régulier
 - ☐ Régime coopératif
 - ☐ Régime régulier ou coopératif
- Le régime coopératif consiste dans l'alternance, par périodes de quatre mois, de sessions d'études en faculté et de stages de travail (rémunérés) à l'extérieur.

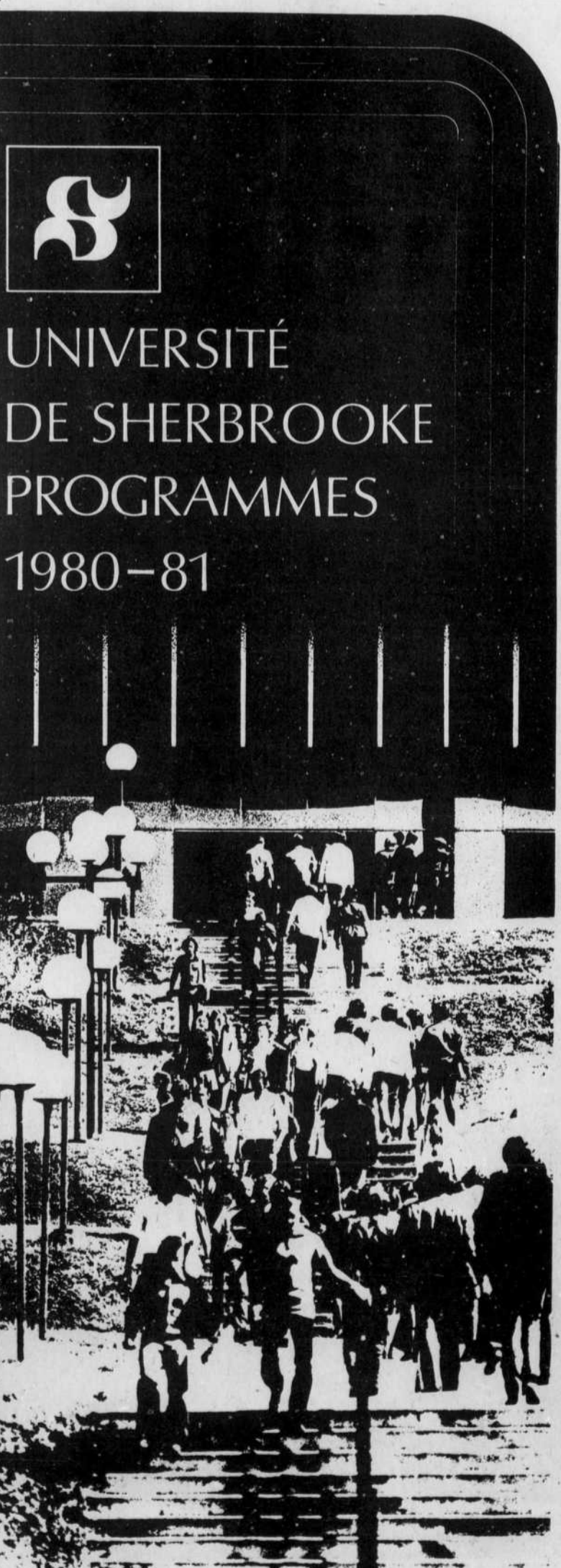
ADMINISTRATION	
comptabilité	
finance	
fiscalité	
gestion des ressources humaines	
gestion / information et systèmes	
M.B.A.	
marketing	
ADMINISTRATION SCOLAIRE	
ANATOMIE	
BIOCHIMIE	
BIOLOGIE	
entomologie	
microbiologie	
physiologie cellulaire	
zoologie-botanique	
BIOLOGIE CELLULAIRE	
BIOPHYSIQUE	
CHIMIE	
CHIMIE APPLIQUÉE	
DROIT	
DROIT NOTARIAL (diplôme)	
ECONOMIQUE	
ECONOMIQUE / MATHÉMATIQUES	
EDUCATION PHYSIQUE	
ENSEIGNEMENT À L'ENFANCE INADAPTÉE	
ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES AU PRIMAIRE	
ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AU PRIMAIRE	
ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE (1er cycle)	
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	
ENSEIGNEMENT RELIGIEUX	
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (avec mineure en pédagogie)	
biologie	
chimie	
études anglaises	
études françaises	
géographie	
histoire	
mathématiques	
physique	
sciences religieuses	
ENVIRONNEMENT	
ÉTUDES ANGLAISES	
ÉTUDES FRANÇAISES	
linguistique	
littérature	
rédaction-recherche	
théâtre	
GÉNÉRAL (B.A.)	
GÉNIE CHIMIQUE	
GÉNIE CIVIL	
GÉNIE ÉLECTRIQUE	
GÉNIE MÉCANIQUE	
GÉOGRAPHIE	
GÉOGRAPHIE / MATHÉMATIQUES	
GÉOGRAPHIE PHYSIQUE / SCIENCES	
HISTOIRE	
INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE	
INFORMATIQUE DE GESTION	
INGÉNIERIE	
KINANTHROPOLOGIE	
LITTÉRATURE CANADIENNE COMPARÉE	
MATHÉMATIQUES	
mathématiques appliquées	
mathématiques / informatique	
mathématiques pures	
MATHÉMATIQUES / ÉCONOMIQUE	
MÉDECINE	
MICROBIOLOGIE	
ORIENTATION	
ORTHOPÉDAGOGIE	
PASTORALE	
PASTORALE SCOLAIRE	
PHARMACOLOGIE	
PHILOSOPHIE	
PHILOSOPHIE / SCIENCES	
PHYSIOLOGIE	
PHYSIQUE	
PSYCHO-ÉDUCATION	
PSYCHOLOGIE	
PSYCHOLOGIE DES RELATIONS HUMAINES	
RADIOBIOLOGIE	
SCIENCES CLINIQUES	
SCIENCES DE L'ÉDUCATION (M.A. de type recherche)	
SCIENCES HUMAINES DES RELIGIONS	
SCIENCES INFIRMIÈRES	
SERVICE SOCIAL	
TECHNOLOGIE ÉDUCATIVE (diplôme)	
THÉOLOGIE	
THÉOLOGIE (avec mineure en lettres ou sciences humaines)	

Pour plus d'information, s'adresser au Bureau du registraire, Université de Sherbrooke, Sherbrooke (Québec)

Programmes de 1er cycle

Programmes de 2e cycle

Programmes de 3e cycle



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
PROGRAMMES
1980-81

Les Jeux de Lake Placid

La kermesse a commencé...

LAKE PLACID (AFP) — Lake Placid, le véritable «camp retranché» des XIIIèmes Jeux olympiques d'hiver, a vécu, en ce week-end précédant l'ouverture des compétitions, ce qu'auraient pu être les Jeux si les organisateurs n'avaient pas tout prévu pour éviter la «mélée» qui a caractérisé ceux de Grenoble, de Sapporo ou Innsbruck.

Les «portes» de Lake Placid se fermeront en effet aujourd'hui. Mais samedi et hier, l'accès à la station des Adirondacks était libre et les curieux en ont profité pour venir jeter un oeil sur ce qui n'est encore qu'une station en effervescence.

Le village, dont les rues sont déjà partiellement bloquées par la garde nationale de l'état de New York, a pris subitement des allures de «foire à la frite». La circulation, à peine réglementée par de jeunes volontaires recrutés parmi les étudiants de la «Lake Placid High School» est devenue impossible. Les voitures officielles sont pare-chocs contre pare-chocs avec les camions qui livrent les derniers équipements et les véhicules des curieux venus d'Albany et de Buffalo, les deux villes les plus proches.

Pris dans ce tumulte, les Placidiens n'en reviennent pas. Ils ne savent même pas si, dans les prochaines heures, la petite route qui conduit à leur maison ne sera pas barrée, ou s'ils ne seront pas contraints de faire trois fois le tour de la station avant de se repérer dans le nouveau plan de circulation.

Passé encore pour la circulation, mais ce qui a révolté le plus les tranquilles habitants de la station, ces quelques derniers jours, c'est la hausse spectaculaire de tous les prix.

«Mon hamburger est passé, pendant la nuit, de \$2,49 à \$4,49 affirme une Placidiennne en colère à une serveuse. «Par conséquent, je ne prendrai qu'un café...». Et tout est à l'avenant. Qui payait voici deux ou trois jours environ \$17 pour un dîner, se retrouve brusquement avec une note de \$25 pour le même repas.

Les seuls, finalement, à donner l'impression d'être très satisfaits sont les enfants. Pour la plupart engagés par le comité organisateur, ils sont postés à l'entrée des installations diverses, réglementant la circulation aux abords des stationnements. Gonflés d'importance dans leur uniforme bleu sur lequel luit un insigne officiel, ils sont cependant un peu éberlués de se trouver dans cette tour de Babel qui est devenue leur ville.

Leur belle prestation disparaît bien vite cependant lorsque, devant un insigne qu'ils convoitent, ils retrouvent leur regard d'adolescents et s'apprêtent à s'engager dans l'âpre marchandage qui aboutira à un échange.

Une récolte d'au plus six médailles est attendue des 59 athlètes du Canada

LAKE PLACID (PC) — Si l'on voit les choses de façon très réaliste, la récolte de médailles du Canada aux Jeux olympiques de Lake Placid, ne devrait être que de six. C'est donc dire que la majorité des 59 athlètes canadiens aux Jeux olympiques ne monteront pas sur le podium.

Mais, même s'il est impossible d'espérer des médailles dans certaines disciplines, plusieurs athlètes canadiens, surtout ceux qui chaussent les patins, auront quelque chose à prouver.

Parmi ceux-là, on retrouve les patineurs artistiques, l'équipe nationale de hockey, qui participera aux Jeux pour la première fois en 12 ans, et la patineuse de vitesse Sylvia Burka, bien déterminée à ne pas flancher comme cela s'était produit il y a quatre ans.

Le Canada a remporté trois médailles aux derniers Jeux olympiques à Innsbruck, une d'or, une d'argent et une de bronze. On prévoit une récolte de quatre à six médailles cette fois-ci.

Jack Lynch, directeur administratif de l'Association olympique canadienne, a fait ses prédictions personnelles. Et il insiste pour dire que ce ne sont que des opinions personnelles. Il voit les Canadiens remporter trois médailles en patinage de vitesse et une en ski alpin chez les hommes.

Ces prédictions grimpent à six médailles quand on prête l'oreille aux patineurs de vitesse eux-mêmes, qui pensent remporter quatre médailles. L'équipe de hockey insiste pour sa part, sur le fait qu'elle peut remporter au moins la

médaille de bronze et tous s'accordent à dire que Ken Read, de Calgary, qui vient de remporter les deux dernières descentes du circuit de la Coupe du Monde, est une valeur sûre en ski alpin.

Read est sûrement le grand espoir du Canada quant à nos chances de remporter une médaille d'or, surtout à cause de ses performances sur le circuit international. «C'est une piste formidable, a dit Read à propos de la piste du Whiteface Mountain. Je n'ai jamais très bien négocié la première partie de cette piste et elle représente un défi pour moi».

Read aura la chance de remporter la Coupe du Monde lors de la dernière descente de la saison le mois prochain et il admet que la Coupe du Monde l'intéresse plus que tout. Mais si Read ne parvient pas à remporter de médailles, Steve Podborski, de Toronto, Dave Murray, de Whistler en Colombie-Britannique, et Dave Irwin, de Vernon, C.B., ont de bonnes chances de procurer une médaille au Canada.

«Je ne dis pas quelles médailles nous allons gagner, a mentionné Lynch. Je prétend simplement que Sylvia Burka et Gaëtan Boucher ont d'excellentes chances de remporter deux médailles chacun, mais je leur enlève une médaille parce qu'il peut toujours survenir une chute ou quelque chose du genre», a déclaré Lynch en parlant de nos espoirs en patinage de vitesse.

Tom Overend, directeur technique de l'Association canadienne de patinage de vitesse, mentionne également

que Burka et Boucher, qui est de Ste-Foy, ont de bonnes chances de remporter deux médailles chacun, mais il mentionne qu'il serait surpris de les voir remporter des médailles d'or à cause de la présence des Américains Eric et Beth Heiden et de plusieurs grands noms européens.

Burka était parmi les favorites aux Jeux de 1976, mais elle a admis avoir cédé sous la tension. «J'ai laissé la tension m'écraser à Innsbruck et cela ne se reproduira pas», a dit la patineuse de 25 ans de Winnipeg.

Pour sa part, Heather Kemkaran, une patineuse artisti-

que, qui a prouvé qu'elle pouvait bien faire sous la tension, a peut-être encore plus à prouver que Burka, même si elle ne représente pas un espoir de médailles.

Kemkaran, 21 ans, la championne canadienne de 1978, qui a perdu le titre l'an dernier, a remonté la pente et a ravi le titre à nouveau le mois dernier, mais elle a tout de même été écartée de l'équipe canadienne aux championnats du monde.

L'Association canadienne de patinage artistique a délégué la jeune de 12 ans, Tracey Weinman, de Toronto, pour lui permettre d'acquiescer de

l'expérience.

«J'ai prouvé que je pouvais bien faire sous la tension», a dit Kemkaran en parlant de la dure bataille qu'elle a livrée à Janet Morrissey, d'Ottawa, pour reconquérir le titre. «Je crois que je devrai me battre d'autant plus farouchement à Lake Placid pour leur montrer que je mérite bien le titre de championne».

Kemkaran s'est classée 12e aux championnats du monde en 1978 et n'est donc pas une des favorites à Lake Placid. Mais elle pourrait faire mentir les dirigeants de l'Association nationale en terminant parmi les 10 premières.

Les autres patineurs canadiens qui ont quelque chose à prouver sont les champions canadiens de danse Lorna Wighton, de Toronto, et John Dowding, de Oakville, qui se sont classés sixièmes lors de deux derniers championnats du monde.

Ils viennent tout juste d'effectuer deux changements majeurs à leur programme dans le but d'influencer les juges, mais les Soviétiques demeurent les grands favoris de cette épreuve.

L'équipe de hockey espère remporter une médaille. Mais pour ce faire, elle doit absolument supplanter la Finlande en ronde préliminaire.

Tom Watt, ancien instructeur de l'équipe de l'Université de Toronto, qui partage la tâche d'instructeur de l'équipe nationale avec Clare Drake et Lorne Davis, est très enthousiaste.

«Il n'y a aucun doute. Nous sommes ici pour remporter une médaille et si nous n'y parvenons pas, nous serons très déçus», a dit Watt.

L'équipe, surtout composée de joueurs collégiaux et de juniors, compte de bons patineurs, mais elle manque sans doute de bons marqueurs. Par ailleurs, les équipes canadiennes ont toujours eu de la difficulté à s'adapter aux grandes patinoires internationales.

Par ailleurs, les Canadiens n'auront pas beaucoup de chances de médailles dans des sports comme le ski de fond, le saut à ski, le bobsleigh et la luge, des épreuves dominées au cours des dernières années par les Européens de l'Est. Le Canada ne compte par ailleurs aucun participant dans le biathlon.

Mais les surprises sont toujours possibles et Kathy Kreiner, de Timmins en Ontario, en est la preuve vivante.

Kreiner était parmi les négligées quand elle a surpris le monde entier en remportant le slalom géant féminin à Innsbruck. Ce fut d'ailleurs là la seule médaille d'or pour le Canada autant aux Jeux d'hiver que d'été en 1976.

«Je participe à ces Jeux en ayant le même état d'esprit que lors des Jeux d'Innsbruck, a dit Kreiner. Je ne m'attends pas à une médaille. Comme à Innsbruck, je ne veux que faire de mon mieux».

En hockey, qui pourrait vaincre l'Union soviétique?

LAKE PLACID (AFP) — Le tournoi olympique de hockey sur glace qui débutera demain — veille de la cérémonie d'ouverture — ne fera sans doute que confirmer la hiérarchie des derniers championnats du monde.

En 1932, à Lake Placid, confrontation olympique et championnats mondiaux étaient confondus. Quarante neuf ans plus tard, ils sont distincts, mais dans l'esprit de plusieurs, c'est la même chose, le tournoi olympique se substituant cette fois en quelque sorte à la rencontre au sommet. Comment pourrait-il en être autrement puisque l'URSS qui a acquis en 1979 à Moscou un 16ème titre mondial en 25 participations briguera à Lake Placid une cinquième victoire olympique, poursuivant une série entamée en 1956 et seulement in-

terrompue en 1960. Les Soviétiques avaient alors cédé le podium aux Américains.

Cette année, les Russes ont dominé le tournoi des «Izvestia» et même les Tchécoslovaques ne semblent pas en mesure de les bousculer. Deuxième au Championnat du monde en 1979, la Tchécoslo-

vaquie a été battue très nettement 11-1 et 6-1 par l'URSS, lors de cette compétition.

Il faudra toutefois tenir compte à Lake Placid de ce que leur entraîneur Victor Tikhonov appelle «l'hystérie anti-soviétique».

Tchécoslovaques et Soviétiques se retrouveront donc vraisemblablement en finale, le 24 février, à moins que les Finlandais, les Américains ou même les Suédois ne fassent mentir cette prévision.

Les Finlandais ont cette saison battu la Suède à deux reprises, tenu la Tchécoslovaquie en échec en décembre dernier lors du tournoi des «Izvestia», mais ils ont également perdu l'un de leurs meilleurs défenseurs, Reijo Ruotsalainen, blessé au dos.

En 1960, sur leur terrain, les Américains avaient battu les Canadiens et les Soviétiques. Menés 3-4 en finale par les Tchécoslovaques, ils l'avaient emporté 9 à 4 grâce aux conseils de l'entraîneur...soviétique.

Il est peu probable qu'une telle situation se reproduise. Mais comme il y a 20 ans, à Squaw Valley, les représentants des Etats-Unis ont pour eux leur cohésion, leur enthousiasme, une grande confiance (leur entraîneur Herb Brooks craint même qu'elle ne les berce d'illusion) et un gardien exceptionnel, le Bostonien Jim Craig. Celui-ci, une fois les Jeux terminés, rejoindra les rangs professionnels des Flames d'Atlanta.

Neuf de ses coéquipiers l'imiteront. Bil Baker, notamment, se joindra à l'organisation du Canadien de Montréal, tandis que Dave Christian s'en ira avec les Jets de Winnipeg.

Cette hémorragie au profit du professionnalisme touche également la Suède, qui alimente de plus en plus les clubs nord-américains. Ce pays conserve néanmoins de bonnes chances de monter sur le podium.

C'est sans doute également dans ce phénomène qu'il faut trouver l'explication à la faiblesse de la formation canadienne. Elle est constituée de joueurs «amateurs» pour reprendre le terme péjoratif donné à ce mot au Canada.

La récente victoire de ce pays par 6-3 sur la Tchécoslovaquie ne saurait être significative.

Habités à évoluer sur des patinoires relativement étroites, Américains et Canadiens ont du mal à «occuper» la glace. Lors que la patinoire a 30 m de large, six de plus que d'habitude, il est plus difficile d'y faire belle figure.



Ken Read représente le plus grand espoir canadien des Jeux de Lake Placid. Read, selon les observateurs, pourrait même ravir la médaille d'or lors de la descente masculine de jeudi. (Photolaser CP)

Read qualifie de fantastique la piste de Whiteface Mountain

LAKE PLACID (Reuter et AFP) — Les descendeurs olympiques ont eu leur premier contact hier avec la piste de Whiteface Mountain, et l'ont jugée rapide et pas trop difficile.

Pour ce parcours de reconnaissance non chronométré, les skieurs n'ont pas cherché à forcer, préférant étudier soigneusement le profil de la piste longue de 2,923 mètres.

«C'est une piste fantastique, s'est exclamé le Canadien Ken Read. Elle est très technique vers le haut, puis il y a un passage très rapide, et un plat vers le bas, où la glisse jouera un grand rôle».

Le soleil qui continue de briller sur Lake Placid ne facilite pas la tâche des organisateurs. En raison du faible enneigement qu'a connu cette station nichée au creux des monts Adirondack, ils ont été contraints d'asperger les pistes de neige artificielle. Or, trop de soleil nuit à sa consistance.

Pour l'Autrichien Harti Weirather, l'un des favoris pour la médaille d'or, la piste est trop facile. Ce n'est pas l'avis de son compatriote Peter Wirnsberger, qui avait gagné l'an dernier à Lake Placid, en Coupe du Monde. Selon lui, «elle est plus difficile qu'elle ne paraît. La moindre erreur sera fatale».

Le Suisse Peter Muller, le meilleur descendeur de la saison devant Read, pense, comme le Canadien, que les premières secondes de course seront prépondérantes. «Si je commets une faute en haut, je pourrais pas rattraper mon retard en bas», dit-il.

Mais, précise Ken Read, cette piste a ceci de bon qu'elle est skiable par tout le monde, et que des garçons de pays comme la Corée du Sud ou l'Argentine n'y seront pas mal à l'aise.

C'est peut-être exact. Pourtant, les Chinois ont préféré renoncer à aligner un homme en descente. Il prendra, à la place, le départ du slalom géant.

«La préparation excellente de la piste trompe, disait pour sa part l'entraîneur autrichien Karl Kahr, qui a donné au parcours son tracé définitif. Cette descente est bien plus rapide que les skieurs ne le pensent et il faudra s'en méfier».

Ken Read partageait cette opinion. «Nous sommes descendus à 110 km/h, au

jour d'hui, mais nous approcherons les 140 le jour de la course...».

Un changement du temps pourrait, en outre, brouiller les cartes. Il était ensoleillé et

clément, hier, ramollissant un peu la neige. De toute manière, il faudra attendre les premiers verdicts du chronomètre, aujourd'hui, pour formuler un jugement plus sûr à

propos des effets de la neige artificielle de White Face Mountain et de la valeur de la piste olympique.

Hier, ce n'était qu'un tout petit bout d'essai...

Le skieur de descente est le plus rapide des Jeux

LAKE PLACID (AFP) — Qui est le plus rapide aux Jeux olympiques d'hiver? Des chronométrages, effectués l'an dernier à Lake Placid, placent le skieur de descente en tête. Il atteint une moyenne de 106 km/h sur la piste de Whiteface Mountain, avec des pointes de 135 km/h. Seul le bob à quatre

atteint cette vitesse maximale, mais sa moyenne reste nettement inférieure (86 km/h) en raison de la lenteur de son démarrage.

Le lugeur est plus rapide (96 km/h de moyenne) que le bobeur, tout comme le sauteur à ski qui dévale la piste d'élan à

la vitesse de 99 km/h pour prendre son envol à 120 km/h. Le patineur de vitesse et le skieur de fond sont plus modestes: le sprinter atteint 46 km/h, patins aux pieds, sur la distance de 500 m, tandis que le fondeur parcourt les 30 kilomètres à 20 km/h.



La journée de samedi à Lake Placid a été proclamée «journée Ken Taylor», en hommage à l'ambassadeur canadien qui a récemment aidé six Américains à quitter Téhéran. Une réception à laquelle étaient conviés tous les membres de la délégation canadienne aux Jeux de Lake Placid a ainsi été offerte, et le maire de Lake Placid, Robert Peacock, (à droite) a été heureux de montrer à la presse l'écusson du chef de mission du Canada, le Père Marcel de la Sablonnière. (Photolaser CP)

Lors de la descente féminine Nancy Greene croit que Nadig sera surprise par Proell-Moser

LAKE PLACID (AFP) — Championne olympique de slalom géant en 1968, à Grenoble, Nancy Greene a découvert samedi avec nostalgie la piste de descente féminine des Jeux olympiques. À l'époque de la gloire sportive de cette charmante Canadienne, la Coupe du Monde ne faisait pas étape dans ce village des Adirondacks.

Elle connaissait déjà l'impression particulière que provoque, sous les skis, cette neige granuleuse. Mais elle n'avait jamais eu l'occasion de descendre un parcours de vitesse entièrement préfabriqué, comme c'est le cas ici.

Comme l'avait fait le Français Léo Lacroix et l'Allemande Rosi Mittermaier, la veuille, sur la piste de descente masculine, Nancy ne s'est pas lancée éperdument à la recherche de sensations oubliées depuis une dizaine d'années. Munie d'une carte de membre du jury de la Fédération internationale de ski, elle était aussi venue effectuer cette reconnaissance comme spécialiste pour une chaîne de télévision canadienne.

«Cette piste est très belle, estimait-elle en s'arrêtant près du chalet qui sépare les deux lignes d'arrivée des pistes masculines et féminine, et son revêtement beaucoup plus régulier que celui offert par la neige naturelle.»

La Canadienne possède un palmarès qui révèle son talent électrique autant que ses connaissances techniques. En 1968, elle remporta, pour la deuxième fois consécutive, la Coupe du Monde en gagnant à Aspen, lors des dernières courses, le slalom, le géant et la descente. Elle devançait au classement général Marielle Goitschel qu'elle avait déjà privée, un an aupa-

ravant, à Chamonix, de l'AK de diamant en s'imposant dans la descente et le slalom du Kandahar.

«Cette piste ne me semble pas présenter de difficultés majeures, ajouta-t-elle. Elle devrait représenter un terrain favorable à l'Autrichienne Proell-Moser et à la Suisseuse Nadig. Mais je crois que la première peut créer une surprise comparable à celle que la seconde avait provoquée en 1972, au Japon. En effet, les facteurs psychologiques, cette fois, joueront en défaveur de Nadig».

Nancy, qui sait combien l'avantage du terrain peut être décisif en certaines circonstances, n'oublie pas d'établir un tiérec dans le désordre, comportant le nom de l'Américaine Cindy Nelson. «Elle possède assez de maturité pour supporter la pression que subissent les favoris».

Plus jeune concurrente aux Jeux de 1960 à Squaw Valley, Nancy stoppa à plusieurs reprises pour parler avec quelques-uns des dizaines d'hommes et de femmes encore chargés de préparer la piste. Certains damaient la neige en effectuant de longs dérapages, d'autres vérifiaient les fixations des filets de sécurité.

Mais Mme Al Raine continue de pratiquer son sport favori à sa station de Whistler Mountain, près de Vancouver. Elle négocia avec un réel plaisir quelques passages les plus pentus de la descente féminine, comme ceux de Fallway ou de la Chicane.

Elle confia d'ailleurs à un ami, tout en empruntant «5th avenue», le replat correspondant à «broadway» de la piste masculine, qu'elle regretterait de ne plus avoir 20 ans...

Selon des savants finlandais, on peut stopper la calvitie

LONDRES (Reuter) — Deux spécialistes finlandais déclarent avoir créé un traitement du cuir chevelu susceptible de stopper la calvitie et même, dans de nombreux cas, de stimuler une nouvelle pousse capillaire.

Les spécialistes qui ont mis le traitement sur le marché sous forme de lotion, déclarent que parmi les volontaires l'ayant appliquée sur leur cuir chevelu pendant 28 semaines, 60% ont constaté la reprise de la pousse capillaire et une diminution de la chute des cheveux, en l'espace de quatre semaines.

Cette déclaration fut toutefois accueillie avec des

réserves par certains experts médicaux.

Le produit contient un détergent synthétique qui élimine les cheveux morts et autres impuretés obstruant les follicules pileux—les minuscules sacs membraneux dans lesquels les cheveux se développent.

Un autre ingrédient, un composé, amorce alors le processus auquel on attribue la reprise de la pousse capillaire. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez écrire à: Bioscal Canada, Dept. I.D. P.O. Box 113, Adelaide P.O. Toronto, Ont. M5C 2H8

SPORTS

Au Championnat du monde de sprint Gaétan Boucher termine 2e derrière Eric Heiden

MILWAUKEE (AFP et CP) — Le grand favori des Jeux olympiques, l'Américain Eric Heiden, 21 ans, et l'Allemande de 18 ans, Karin Enke, ont remporté le championnat du monde de sprint de patinage de vitesse qui s'est achevé hier à West Allis, près de Milwaukee.

dantes olympiques. Victorieuse l'an passé, l'Américaine Leah Poulos-Mueller a du se contenter, cette fois, de la deuxième place. En gagnant le 500 mètres hier, elle possédait encore une chance de conserver le titre mais sur 1,000 mètres, elle n'a terminé qu'en douzième position.

Pour sa part, Sylvia Burka, de Winnipeg, a pris la septième place au classement général final, grâce surtout à ses deux cinquièmes places sur 1,000 mètres. Quant à Sylvie Daigle, de Sherbrooke, elle a terminé parmi les dernières au classement général, sa meilleure prestation étant une dixième place sur 500 mètres, samedi.



Gaétan Boucher, de Sainte-Foy, effectue un virage lors d'une épreuve de 1,000 mètres du Championnat mondial de sprint de patinage de vitesse, qui a eu lieu ce week-end à West Allis, près de Milwaukee. (Photolaser AP)

C'est la quatrième fois consécutive que Heiden, véritable phénomène du patinage de vitesse, s'adjuge ce titre qui vient s'ajouter à trois victoires mondiales en « toutes distances ». Après ce nouveau succès, il a confirmé qu'il tentera à Lake Placid de remporter les cinq médailles d'or (500, 1,000, 1,500, 5,000 et 10,000 M.), ce que personne n'a réussi jusqu'à présent.

« Je crois être capable de gagner les cinq titres olympiques, a-t-il déclaré. Je suis en excellente condition physique et morale. J'ai confiance dans toutes les épreuves, sauf le 500 mètres, où nous sommes plusieurs à nous tenir en quelques centièmes de secondes. Le résultat, dans cette course, dépendra beaucoup de l'état de la piste et de la température au moment du départ. »

Le 500 mètres est, en effet, la distance où Heiden possède le moins de sécurité. Samedi à West Allis, il s'est incliné dans la première course remportée par son compatriote Tom Plant, partageant la deuxième position avec un autre Américain Peter Mueller. Mais il est vrai qu'ensuite, il s'est montré impérial, s'adjugeant une première fois le 1,000 mètres samedi avant de gagner hier le 500 et le 1,000 M. de façon beaucoup plus nette.

Comme l'an dernier, le Canadien Gaétan Boucher a terminé à la deuxième place, devant l'étonnant Tom Plant, troisième. Boucher, de Sainte-Foy, s'est d'abord classé huitième dans le 500 mètres, puis deuxième dans le 1,000 mètres, samedi, avant d'inscrire une troisième position dans le 500 mètres, puis une autre deuxième place dans le 1,000 mètres, hier.

Dans l'épreuve féminine, une grande surprise a été enregistrée avec la victoire de Karin Enke. En 1977, cette Allemande de l'Est terminait neuvième du Championnat d'Europe de patinage artistique, avant de se tourner avec succès vers la vitesse. En remportant ce premier titre, elle s'est assurément inscrite parmi les préten-

de Borg dans ce tournoi, doté de \$300,000 de prix. Borg, actuellement en grande forme, a ainsi confirmé sa victoire en finale du « Masters » contre Gerulaitis, le mois dernier, à New York, où il avait gagné 6-2, 6-2. C'était la 16ème fois que les deux joueurs s'affrontaient et le Suédois a conservé son invincibilité face à l'Américain en remportant toutes les rencontres.

Après avoir facilement enlevé le premier set, Borg commit de nombreuses erreurs dans la deuxième manche

qu'il dut concéder à Gerulaitis. Celui-ci avait pris trois fois le service du Suédois dans le deuxième set. Borg se reprit cependant très bien dans le set final où il se portait rapidement en tête 5-0 pour gagner facilement 6-1.

Borg a touché la bourse de \$150,000 pour sa victoire et Gerulaitis \$75,000.

Debbie Brill améliore son record canadien de saut en hauteur en salle

WINNIPEG (CP) — Debbie Brill, d'Aldergrove, Colombie-Britannique, a brisé samedi soir, lors de la rencontre internationale d'athlétisme en salle du Winnipeg Tribune, son propre record canadien du saut en hauteur à l'intérieur.

La Hongroise Andrea Matay a terminé deuxième à 1.90 mètre, n'ayant pu franchir la barre en trois essais à 1.98.

Une foule de 5,427 personnes a assisté à cette compétition en dépit d'une tempête de neige dans la région de Winnipeg.

En dépit d'une maudite qui lui avait fait perdre huit livres au cours des deux dernières semaines, Debbie Brill a en effet sauté 1.95 mètre, quatre centièmes de plus que l'ancienne meilleure marque, établie lors de la récente rencontre d'athlétisme du Toronto Star.

BOCA RATON, Florida (AFP) — Le Suédois Bjorn Borg a triomphé de l'Américain Vitas Gerulaitis en trois sets par 6-1, 5-7, 6-1, hier, en finale du « Grand Chelem » de tennis de Boca Raton. C'est la cinquième victoire consé-

utive de Borg dans ce tournoi, doté de \$300,000 de prix. Borg, actuellement en grande forme, a ainsi confirmé sa victoire en finale du « Masters » contre Gerulaitis, le mois dernier, à New York, où il avait gagné 6-2, 6-2. C'était la 16ème fois que les deux joueurs s'affrontaient et le Suédois a conservé son invincibilité face à l'Américain en remportant toutes les rencontres.

SOMMAIRES

Table of sports summaries for Saturday, including results for Blues 3, Sabres 2; Islanders 5, Nordiques 0; Kings 7, Maple Leafs 2; and various hockey games.

Table of sports summaries for Sunday, including results for North Stars 5, Penguins 2; Bruins 5, Black Hawks 2; Flyers 5, Kings 2; and various hockey games.

Table of sports summaries for Monday, including results for Rangers 3, Nordiques 1; Canadiens 3, Bruins 2; Maple Leafs 4, Red Wings 1; and various hockey games.

Grâce à 2 buts dans les 10 dernières minutes Le Canadien vainc Boston, 3-2

par André Chartrand

Vaincu la veille par une équipe de seconde qualité, le Canadien de Montréal s'est repris de belle façon hier soir en allant battre les Bruins, 3-2, au Garden de Boston, devant 14,673 spectateurs.

Les joueurs de Claude Ruel sont tout à fait imprévisibles cette saison. Incapables de remporter décemment un match, ils parviennent de peine et de misère à gagner la plupart de leurs victoires et ont rarement le dessus lors des rencontres importantes.

Hier soir, ils ont effectué une poussée irrésistible au cours des 10 dernières minutes de la partie pour remporter leur 30e victoire de la saison et s'approcher ainsi à sept points des Bruins et du 3e rang au classement général de la Ligue Nationale.

Des buts de Mark Napier, son premier au cours des 17 derniers matches, et de Pierre Larouche, son 34e, ont valu cette surprenante victoire.

Surprenante parce que le Canadien avait été complètement dominé par les Bruins jusqu'au but de Napier, seule la tenue phénoménale de Denis Herron leur ayant permis de demeurer à un but des Bruins, qui ont pour leur part perdu une chance unique de prendre le second rang du classement général, devant les Sabres de Buffalo.

Guy Lafleur, qui d'autre, a été à l'origine du but gagnant de Larouche, réussit quatre minutes après celui de Napier, et moins de six minutes avant la fin du match.

Les Bruins menaçaient sérieusement de prendre les devants quand Brian Engblom, auteur du premier but du Canadien, a dégagé son territoire. Pendant que les Bruins regardaient la rondelle filer à l'autre bout de la patinoire, Lafleur a effectué un sprint qui lui a permis de devancer tout le monde et de s'emparer de la rondelle libre dans le coin de la patinoire puis de la relayer à Larouche, seul devant Gerry Cheevers.

Lafleur a encore une fois offert une performance irréprochable hier soir. Il a d'ailleurs récolté deux passes pour s'approcher à seulement quatre points de Marcel Dionne, des Kings de Los Angeles, et du premier rang des marqueurs de la ligue. Dionne a obtenu une passe hier soir dans la défaite des Kings, 5-2 à Philadelphie.

Lafleur a également, grâce à ces deux points, rejoint puis dépassé Bobby Orr sur la liste des compteurs de l'histoire de la LNH.

Lafleur totalise maintenant 916 points, contre 915 pour l'ex-défenseur des Bruins et des Black Hawks de Chicago. Orr a amassé cette fiche refulsante en seulement 657

matches réguliers tandis que Lafleur a pris un match de plus. N'oublions pas que Orr était un défenseur.

Quoi qu'il en soit, le Canadien a joué selon les diktats de Ruel hier soir. Plus discipliné, plus agressif aussi, il ne s'en est pas laissé imposer quand les Bruins ont tenté d'intimider ses petits joueurs, et Ruel a eu la main heureuse avec ses changements de trio.

Son opposant Fred Creighton ne s'y opposant pas, Ruel a pu tout le match durant faire jouer son trio défensif contre Jean Ratelle, Rick Middleton et Stan Jonathan avec le résultat que ces trois derniers n'ont pas réussi un point, bien que Herron les ait frustrés à quelques occasions.

Complètement dominé et limité à 12 lancers durant les deux premiers engagements, le Canadien a quand même tenu son bout en encaissant seulement deux buts, pendant qu'il en comptait un lors d'un jeu de puissance.

Les Bruins étant la meilleure formation en situation de désavantage numérique, ils ont profité d'une telle occasion pour ouvrir le pointage tôt au premier tiers. La recrue Raymond Bourque, le meilleur des siens hier soir, a marqué son 10e but de la saison après avoir intercepté une passe. Parvenu devant Lafleur en compagnie de Bobby Londe, il a fait une passe à ce

dernier pour déjouer Lafleur et Lalonde lui a remis le disque à l'embouchure du filet de Herron, qu'il a habilement déjoué.

Cette même punition devait cependant permettre au Canadien de niveler le pointage moins d'une minute plus tard quand Engblom a réussi son second but de la saison sur un lancer de 45 pieds.

Herron s'est distingué à plusieurs reprises, notamment devant Ratelle et Middleton, avant que Bob Miller ne le déjoue en deuxième à l'issue d'une descente à deux contre un mise en branle par Bourque.

ÉCHOS: En l'absence de Guy Lapointe, Serge Savard a joué à sa position naturelle, soit à la défense droite, en compagnie de Larry Robinson, et ils ont tous deux très bien fait... Ce match marquait le retour au jeu de Terry O'Reilly, suspendu pour huit matches par John Ziegler, le président de la LNH, suite à la bagarre dans les gradins du Madison Square Gardens de New York... Normand Dupont et Daniel Geoffroy n'ont pas joué, tandis que Gaston Gingras, qui devait être retourné à Halifax, demeurera avec l'équipe en raison de l'absence de Lapointe... Le Canadien dispute son prochain match jeudi soir au Forum contre les Nordiques de Québec...

Ruel s'en est voulu après la défaite contre Vancouver, samedi

par André Chartrand

Au terme de la seconde défaite du Canadien à ses trois derniers matches au Forum, samedi soir, l'instructeur Claude Ruel rageait de ne s'en être pas tenu à son plan de jeu habituel.

Alors que les Canucks de Vancouver et le Canadien semblaient s'acheminer vers un verdict nul de 3-3, Ruel s'est laissé tenter par la perspective d'une victoire de dernière minute. Il a en effet dérogé à l'une de ses règles les plus chères, à savoir ne jamais opposer son meilleur trio à celui de l'adversaire, et le Canadien a payé son audace d'une amère défaite de 4-3, subie devant 16,919 spectateurs.

« J'ai voulu forcer le jeu (comme certains me pressent de le faire, aurait-il pu ajouter) et me suis bêtement fait prendre », a déclaré Ruel, le visage torturé par une autre contre-performance de son équipe.

« J'aurais dû envoyer Doug Jarvis, Bob Gainey et Rick Chartrand contre Ivan Boldirev, Thomas Gradin et Stan Smyl, leurs trois meilleurs joueurs offensifs, comme je l'avais fait pendant toute la soirée d'ailleurs, mais j'ai préféré leur opposer Guy Lafleur, Pierre Larouche et Steve

Shutt, parce qu'il ne restait même pas deux minutes à écouler et que ces trois là avaient connu un bon match en attaque », a expliqué Ruel.

Si Ruel a pris la mauvaise décision, il n'a que lui à blâmer, mais la réalité cependant laisse entrevoir autre chose. En vérité, le Canadien ne peut plus se permettre de forcer le jeu seulement en dernière période, comme il est obligé de le faire souvent cette année, mais avec beaucoup moins de succès que les saisons précédentes. Jacques Lemaire et Ken Dryden n'ont jamais été remplacés adéquatement chez le Canadien.

« J'ai voulu forcer le jeu (comme certains me pressent de le faire, aurait-il pu ajouter) et me suis bêtement fait prendre », a déclaré Ruel, le visage torturé par une autre contre-performance de son équipe.

« J'aurais dû envoyer Doug Jarvis, Bob Gainey et Rick Chartrand contre Ivan Boldirev, Thomas Gradin et Stan Smyl, leurs trois meilleurs joueurs offensifs, comme je l'avais fait pendant toute la soirée d'ailleurs, mais j'ai préféré leur opposer Guy Lafleur, Pierre Larouche et Steve

Shutt, parce qu'il ne restait même pas deux minutes à écouler et que ces trois là avaient connu un bon match en attaque », a expliqué Ruel.

Si Ruel a pris la mauvaise décision, il n'a que lui à blâmer, mais la réalité cependant laisse entrevoir autre chose. En vérité, le Canadien ne peut plus se permettre de forcer le jeu seulement en dernière période, comme il est obligé de le faire souvent cette année, mais avec beaucoup moins de succès que les saisons précédentes. Jacques Lemaire et Ken Dryden n'ont jamais été remplacés adéquatement chez le Canadien.

« J'ai voulu forcer le jeu (comme certains me pressent de le faire, aurait-il pu ajouter) et me suis bêtement fait prendre », a déclaré Ruel, le visage torturé par une autre contre-performance de son équipe.

« J'aurais dû envoyer Doug Jarvis, Bob Gainey et Rick Chartrand contre Ivan Boldirev, Thomas Gradin et Stan Smyl, leurs trois meilleurs joueurs offensifs, comme je l'avais fait pendant toute la soirée d'ailleurs, mais j'ai préféré leur opposer Guy Lafleur, Pierre Larouche et Steve

Shutt, parce qu'il ne restait même pas deux minutes à écouler et que ces trois là avaient connu un bon match en attaque », a expliqué Ruel.

Si Ruel a pris la mauvaise décision, il n'a que lui à blâmer, mais la réalité cependant laisse entrevoir autre chose. En vérité, le Canadien ne peut plus se permettre de forcer le jeu seulement en dernière période, comme il est obligé de le faire souvent cette année, mais avec beaucoup moins de succès que les saisons précédentes. Jacques Lemaire et Ken Dryden n'ont jamais été remplacés adéquatement chez le Canadien.

« J'ai voulu forcer le jeu (comme certains me pressent de le faire, aurait-il pu ajouter) et me suis bêtement fait prendre », a déclaré Ruel, le visage torturé par une autre contre-performance de son équipe.

« J'aurais dû envoyer Doug Jarvis, Bob Gainey et Rick Chartrand contre Ivan Boldirev, Thomas Gradin et Stan Smyl, leurs trois meilleurs joueurs offensifs, comme je l'avais fait pendant toute la soirée d'ailleurs, mais j'ai préféré leur opposer Guy Lafleur, Pierre Larouche et Steve

Ligue Nationale

Table of National League standings: Colorado 4, Hartford 4, Washington 6, Winnipeg 3, Atlanta 4, Edmonton 2.

Ligue Majeure du Québec

Table of Major League Quebec standings: Sherbrooke 15, Montréal 6, Chicoutimi 12, Québec 4, Saginaw 7, Cornwall 9, Shawinigan 7.

Ligue Intercollégiale

Table of Intercollegiate League standings: Thetford-Mines 11, Saint-Jérôme 8, Saint-Georges 7, Limoulu 5, Thetford-Mines 7, Limoulu 5.

LIGUE NATIONALE

Table of National League player statistics: Philadelphie, Buffalo, Boston, Montréal, Minnesota, Chicago, Islanders NY, Rangers NY, Atlanta, St. Louis, Los Angeles, Pittsburgh, Toronto, Hartford 2.

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Table of Major League Quebec player statistics: Cornwall, Montréal, Hull, Saginaw, Laval, Chicoutimi, Thetford-Mines, Shawinigan, Saint-Jérôme.

LIGUE INTERCOLLÉGIALE AAA

Table of Intercollegiate AAA player statistics: Saint-Georges, Thetford-Mines, Saint-Jérôme, Limoulu.

ARTS ET SPECTACLES

LABOIRÉALISATEURS

Le cinéaste allemand Werner Schroeter sera de passage à Montréal les 11 et 12 février pour la présentation d'une rétrospective de ses films...

libre et il y aura un service de bar. Le Collège de Maisonneuve en collaboration avec le Musée d'art contemporain...

munication entre les photographes. La date limite pour l'envoi des réponses est le 15 février 1980.

John Peter Lee Roberts, président des Jeunes musiciens du Canada, annonce la nomination de Nathalie Bourque au poste de directeur général adjoint...

L'aventure réussie des «Événements du Neuf»

par Gilles Potvin

Il s'écoulera sans doute passablement de temps avant que l'on soit à nouveau témoin d'une manifestation musicale comparable au Café-théâtre...

dienne Eva Gauthier, interprète des compositeurs contemporains de l'Entre-deux-guerres et qui fut la première à chanter les oeuvres de Gershwin en récitation.

sophes est une petite scène lyrique pour cinq personnages dont un pianiste. Cette charge souvent hilarante sur son texte et ses emprunts musicaux reflète l'humour particulier à son auteur.

tion visuelle tout à fait appropriée. On évoquait des noms comme Marianne Oswald et Lys Gauty et même Eva Gauthier, avec qui la ressemblance de la chanteuse était frappante.

TELEVISION

2 CBFT

- 8.55 Ouverture et horaire
9.00 En mouvement
9.15 Les Orléans
9.30 Annuaire
9.45 Une fenêtre dans ma tête
10.00 Passe-partout
10.30 Magazine-express

17 RADIO-QUÉBEC

- 10.00 Le marché aux images
10.00 Films documentaires
10.00 Readalong, Think about, Write on
10.00 Émissions du ministère de l'éducation destinées à favoriser l'apprentissage de la langue anglaise chez les jeunes

6 CBMT

- 9.00 A Thought for Today
9.05 CBC Good Morning
9.15 The Friendly Giant
9.30 Quebec School Telecast
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street

12 CFCF

- 5.59 Sign On
6.00 University of the Air
6.00 Morning Exercises
7.30 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking
10.00 Ed Allen
10.30 Definition

10 CFTM

- 6.55 Horaire
7.00 Les p'tits bonhommes
7.30 Fanfan Déjà
8.00 Cronico et Cie
8.30 Le 10 vous informe
8.35 Bonjour le monde
10.00 Votre amie Suzanne

TVQ (Câble)

- 9.30 Pour les jeunes
"Le club d'Ulysse". Le métier de l'herboriste. "La rubrique du modélisme". La radio commandée.
10.15 "Une femme seule" avec Dominique Vilar

CINEMA

- 22.00 Thalassa (Documentaire) "Special Saison nautique"
22.30 Des chiffres et des lettres
22.50 Passez donc me voir
23.15 Actualités régionales: "Sud-Est de la France"

CINEMA

- ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — "Destination Tahiti à la voile" 20 h 30.
ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "The fog" 17 h 35, 19 h 35, 21 h 35

SUR SCÈNE

- AUDITORIUM DU CÉGEP VANIER, 821 boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent. Le corps enseignant du département de Musique présentera un concert d'oeuvres variées — 20 h 30.
CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Les Valises" de Yves Navarre avec Catherine Bégin et Aubert Pallascio. Mise en scène: Daniel Rousseau. Lun à jeu: 20 h 30. Ven. sam.: 19 h 30, 22 h 00. Relâche dim.

- PLANETARIUM DOW, 1000 ouest, St-Jacques (866-4848) — "Algoï l'œuf du diable". Mar. jeu: 12 h 15, 21 h 30. Mer.: 14 h 15, 21 h 30. Ven.: 14 h 15, Sam.: 14 h 15, 16 h 30. Dim.: 21 h 30.
REDPATH HALL, McGill University, rue McTavish, Concert d'oeuvres de Jean-Sébastien Bach par l'Orchestre de chambre McGill et Yaron Ross, pianiste, 20 h 30.
SALLE POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (382-8224) — "Louis Philippe, l'empereur, piano, 20 h 30. Oeuvres de Schubert, Schumann, Tremblay, Debussy

- COMPLEXE DESJARDINS III, — "Les jeunes Québécoises" 12 h 05, 15 h 15, 18 h 25, 21 h 35. "Votre plaisir mesdames" 13 h 45, 15 h 55, 20 h 05.
COMPLEXE DESJARDINS IV, — "Mourir à tue-tête" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 00, 21 h 30.
COTE-DES-NEIGES I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Le roi de cœur" (de Philippe de Broca, France, 1966) 19 h 30, 21 h 30.
OUTREMENT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Le crime de l'île" 19 h 30, 21 h 30.
PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Star Trek" 12 h 00, 14 h 00, 16 h 00, 18 h 00, 20 h 00, 22 h 00.
PARADIS I, 8215 Hochelaga (594-3110) — "L'exorciste" 19 h 15, "L'exorciste 2, l'hérétique" 21 h 20, 23 h 00.
PARADIS II, — "La bande des quatre" 18 h 20, 21 h 30. "Avalanche express" 20 h 00.
PARADIS III, — "Le crime de l'île" 19 h 30, 21 h 30.
PARADIS IV, — "Le crime de l'île" 19 h 30, 21 h 30.
PARADIS V, — "Le crime de l'île" 19 h 30, 21 h 30.
PARADIS VI, — "Le crime de l'île" 19 h 30, 21 h 30.
PARADIS VII, — "Le crime de l'île" 19 h 30, 21 h 30.
PARADIS VIII, — "Le crime de l'île" 19 h 30, 21 h 30.
PARADIS IX, — "Le crime de l'île" 19 h 30, 21 h 30.
PARADIS X, — "Le crime de l'île" 19 h 30, 21 h 30.
PARADIS XI, — "Le crime de l'île" 19 h 30, 21 h 30.
PARADIS XII, — "Le crime de l'île" 19 h 30, 21 h 30.
PARADIS XIII, — "Le crime de l'île" 19 h 30, 21 h 30.
PARADIS XIV, — "Le crime de l'île" 19 h 30, 21 h 30.
PARADIS XV, — "Le crime de l'île" 19 h 30, 21 h 30.
PARADIS XVI, — "Le crime de l'île" 19 h 30, 21 h 30.
PARADIS XVII, — "Le crime de l'île" 19 h 30, 21 h 30.
PARADIS XVIII, — "Le crime de l'île" 19 h 30, 21 h 30.
PARADIS XIX, — "Le crime de l'île" 19 h 30, 21 h 30.
PARADIS XX, — "Le crime de l'île" 19 h 30, 21 h 30.

- ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — "Destination Tahiti à la voile" 20 h 30.
ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "The fog" 17 h 35, 19 h 35, 21 h 35
ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Last married couple in America" 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.
ATWATER III, "The jerk" 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Going in Style" 19 h 00, 21 h 00.
BEVERLY, 5117 Avenue du Parc (944-1932) — "Virginie ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL II, "Le grand embouteillage" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL III, "L'évadé d'Alcatraz" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL IV, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions" 18 h 50, "La rage du sexe" 20 h 15.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3150 ouest boul. St-Martin, Westmount (887-5207) — "Rocky 2, la revanche" 19 h 00, 21 h 15.
LAVAL-ODÉON II, "Le rabbin au Far West" 19 h 00



Un nouvel élan dans le Vieux-Montréal

DEPUIS quelques jours, des ouvriers s'affairent sur les murs de pierre de l'ancien hôpital général des Soeurs Grises à la place D'Youville, dans le Vieux-Montréal.

Les travaux sur l'un des immeubles les plus anciens de Montréal — l'hôpital comprend une aile construite en 1692 et refaite en 1765, deux ailes construites entre 1847 et 1851 et le mur ouest de la chapelle — marquent les débuts d'un vaste chantier qui, dans quelques années, donnera à la place D'Youville une tenue nouvelle composée de l'essentiel de ses éléments les plus anciens.

«Nous voudrions que la revalorisation du Vieux-Montréal parte de cet endroit», nous dit le directeur du Service d'urbanisme de la ville de Montréal, M. Aimé Desautels. Au ministère des Affaires culturelles comme à l'administration municipale, un certain optimisme règne sur la conduite du protocole d'entente intervenu l'été dernier. Dans la plupart des volets de cette entente, les études sont prévues ou déjà commencées, des crédits sont engagés et des chantiers s'ouvrent bientôt.

L'administration municipale a reçu une douzaine d'offres pour la restauration de l'hôtel Rasco, de sa maison d'accompagnement et des terrains voisins. Elle a lancé des appels d'offre pour des travaux à la caserne D'Youville où elle ouvrira, le printemps prochain, un chantier archéologique. Plusieurs services municipaux (urbanisme, immeubles, circulation, voirie publique, travaux publics et la CIDEM) sont déjà engagés d'une manière ou d'une autre dans la réalisation de ce protocole d'entente sous la direction d'un comité de fonctionnaires de la ville et du ministère.

«Pour une fois, après une longue période d'attente, grâce à la contribution du ministère des Affaires culturelles et le nouvel intérêt de la ville, il y a une reconnaissance du potentiel du Vieux-Montréal», déclare M. Desautels.

Au début des années 60, la ville de Montréal avait entrepris la revalorisation de l'arrondissement historique en concentrant ses efforts à l'est, près de l'hôtel de ville. Cette entreprise devait nous apporter la place Jacques-Cartier, le marché Bonsecours, la place Vauquelin et une réglementation modeste sur la qualité architecturale des restaurations, rénovations ou transformations du patrimoine immobilier.

Cet effort avait aussi donné un règlement municipal (no 3861) généreux dans ses intentions d'aide aux projets de l'entreprise privée. Le protocole d'entente a permis de rendre opérationnel un règlement qui n'avait été jusque là d'aucune utilité. Des engagements à l'égard de l'entreprise privée ont été pris et permettront à certains projets, comme par exemple le Cours Le-Royer, de se poursuivre. Bien que l'entreprise privée ne soit pas encore résolument engagée dans la revalorisation de l'arrondissement, les demandes de renseignements incombent, selon M. Desautels, à l'optimisme. Il y a beaucoup à faire, mais il y a des signes encourageants.

La place D'Youville et sa voisine, la place Royale, deviennent le centre d'un nouvel élan dans le Vieux-Montréal. A quelques pas de là, un autre intervenant se fait discret. Le gouvernement fédéral, certes, rénove l'immeuble des douanes sur la place D'Youville, mais, à l'exception des affiches, pas le moindre signe d'activité aux entrepôts de la rue Saint-Pierre ou dans le vieux port... des projets en attente d'un gouvernement.

Île d'Orléans — A moins que la Commission de protection du territoire agricole ne s'y oppose formellement, le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, n'interdira pas le lotissement et la construction d'habitations sur une partie du domaine du Mont des roses, dans la municipalité de Beaujeu à Sainte-Pétronille sur l'île d'Orléans. Dans une lettre à l'admini-

stration municipale, le ministre des Affaires culturelles indique qu'il ne se propose pas de se substituer, ni à l'île d'Orléans, ni ailleurs, aux administrations municipales lorsqu'il estime qu'elles possèdent des pouvoirs suffisants pour contrôler le développement et préserver à diverses fins des portions de leur territoire.

Des projets de construction dans le domaine du Mont des roses ont soulevé depuis plusieurs mois l'inquiétude puis le mécontentement de plusieurs citoyens de la municipalité. Environ 200 d'entre eux ont fait parvenir au ministre des Affaires culturelles une pétition afin de manifester leur opposition à ce projet. Dans les plans préliminaires d'aménagement, la Direction générale du patrimoine et l'administration municipale identifiaient le promontoire du domaine comme un lieu à préserver et à mettre en valeur. Il s'agit de l'endroit où le major Hardy, lors de la conquête par les armées de Wolfe, aurait établi son campement. Le promoteur offre une perspective unique sur le fleuve Saint-Laurent et sur la ville de Québec.

Le ministre des Affaires culturelles a décidé de surseoir aux procédures d'émission du permis jusqu'à ce que la Commission de protection du territoire agricole ait examiné et déterminé le statut de ce domaine. Toutefois, dans la perspective d'une protection intégrale du domaine, M. Vaugeois ne fonde pas beaucoup d'espoirs sur la Loi de protection du territoire agricole. Certaines dispositions de cette loi permettent ou autorisent lotissements et constructions dans certaines circonstances.

Des sondages archéologiques effectués sur la partie du domaine visée par le projet de construction n'ont pas permis de retracer des vestiges d'une occupation militaire. A défaut d'un potentiel archéologique confirmé et puisqu'il a déjà résolu de ne pas intervenir d'autorité en lieu et place de la municipalité, le ministre des Affaires culturelles souhaiterait que l'administration

municipale et le propriétaire puissent s'entendre sur un aménagement compatible avec le patrimoine de l'île d'Orléans.

Aux yeux des citoyens promoteurs de la préservation intégrale du domaine, l'intervention de la Commission de protection du territoire agricole constitue un ultime recours auquel ils préféreraient ne pas se résoudre puisqu'ils estiment qu'il appartenait au ministre des Affaires culturelles et à l'administration municipale de veiller à la sauvegarde et à la mise en valeur de ce patrimoine.

L'inventaire de la CUM — Le comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) a approuvé un projet d'entente avec le ministère des Affaires culturelles pour la publication des premières tranches des inventaires thématiques dressés par le Service des planification de la CUM.

Depuis quelques années, le Service de planification de la CUM avait entrepris un inventaire sommaire de certains types de bâtiments sur l'île de Montréal dans le but d'aider les villes dans la préparation de leurs plans d'aménagement et de leurs règlements de zonage. Ce travail s'effectuait avec le concours d'étudiants employés au cours de l'été.

L'aide financière du ministère des Affaires culturelles, une somme de \$30,000, favorisera la publication de l'inventaire des institutions bancaires et des bâtiments scolaires à caractère patrimonial. La diffusion de ces publications attendra non seulement les administrations municipales, auxquelles elles étaient destinées en premier lieu, mais également les bibliothèques publiques et scolaires et le grand public.

Dans un autre domaine le comité exécutif de la CUM n'a pu réunir une majorité de ses membres par l'affectation d'une somme de \$10,000 aux fins d'acquisition ou de location d'œuvres d'art.

Le résultat du vote souligne à nouveau une opposition traditionnelle entre les villes de

la banlieue et la ville de Montréal. Les maires des villes de banlieue ont tous voté en faveur du projet tandis que les représentants de la ville de Montréal, plus nombreux, s'y sont opposés en bloc.

Les bureaux de la CUM, situés au complexe Desjardins, demeureront donc dégaris et ennuyants.

Saraguay — Bien que la Commission des biens culturels ait remis sa recommandation au sujet du classement de l'arrondissement naturel de Saraguay, le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, n'a pas encore confirmé le classement de la forêt.

La Commission des biens culturels avait recommandé, l'automne dernier, après avoir tenu des audiences publiques à Montréal, le classement intégral du boisé de Saraguay, de certains domaines voisins et d'une zone tampon en périphérie. La ville de Montréal avait souhaité soustraire du territoire visé par l'avis d'intention de classement deux bandes de terrain dans le but d'accroître la densité de population de cette région.

Visé par un programme d'aide financière à la Communauté urbaine de Montréal (CUM) pour l'aménagement de parcs régionaux, la forêt de Saraguay a fait l'objet, comme plusieurs autres emplacements du nord de l'île de Montréal, d'une résolution du Conseil autorisant son expropriation. La résolution du Conseil de la CUM ne modifiait pas le territoire visé par l'avis d'intention de classer.

Toutefois, le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, a indiqué récemment que le dossier était à l'étude afin de déterminer par quels moyens le classement pourrait contribuer aux objectifs de l'administration municipale. M. Vaugeois n'a pas l'intention de protéger plus de territoire qu'il n'en faut, ni d'indisposer l'administration montréalaise.

En matière de sauvegarde du patrimoine, la prudence incitait à classer plus que moins de manière à prévenir l'irréparable outrage et à conserver des perspectives de mise en valeur conformes aux objectifs du classement.

«Les deux modifications soumises ont comme consé-



Pour l'instant, le domaine du Mont des roses, à l'île d'Orléans, ne comporte que deux bâtiments.

quence directe de rétrécir considérablement les limites de la forêt, en plus d'éliminer les zones tampons naturelles. Elles s'attaquent directement à l'objet même de nos préoccupations à savoir, la préservation d'un espace vert unique en son genre qui perdrait de ce fait ses principales qualités. Tel fut le cas, lors de l'ouverture de la rue Jean Bourdon, exemple cité par la ville de Montréal dans son mémoire, lit-on dans l'avis de la Commission des biens culturels.

À l'exception de la ville de Montréal, les comités et les groupes de citoyens qui ont témoigné publiquement aux audiences de la Commission ne remettaient pas en cause les limites du territoire à protéger.

Archives — Les personnes ou les sociétés désireuses d'entreprendre un projet de recherches ou d'inventaire d'archives ont jusqu'au 29 février pour solliciter une aide financière des Archives nationales du Québec dans le cadre de son programme de subventions.

Le programme voudrait en 1980 privilégier les contributions à l'inventaire national des archives soit par l'identification des détenteurs d'archives, soit par l'étude approfondie d'une activité ou encore par l'inventaire détaillé de fonds d'archives.

Le programme de subventions peut contribuer à la réalisation de cinq types de projets: études et recherches archivistiques, inventaire de



Des ouvriers ont entrepris récemment les travaux de restauration de l'ancien hôpital général des Soeurs Grises, dans le Vieux-Montréal.

(Photo Jacques Grenier)

fonds d'archives, traitement de documents, préparation d'instrument de recherche, mise en valeur et amélioration des conditions de conservation.

Pour obtenir tous les renseignements, les requérants peuvent s'adresser à l'un des bureaux régionaux du ministère des Affaires culturelles ou à l'un des centres régionaux des Archives nationales du Québec.



«Va te faire soigner, t'es malade»

EN abordant le thème de la santé mentale des femmes dans le rapport *Egalité et indépendance*, le Conseil du statut de la femme levait le voile sur ce dossier qui suscite depuis une remise en question des situations qui constituent des obstacles déterminants à l'acquisition de l'autonomie par les femmes.

Cette problématique qui avait jusque là suscité peu d'intérêt parce qu'elle avait été tenue sous le boisseau, fait maintenant l'objet d'une réflexion en profondeur dans de nombreux groupes.

Ainsi, demain, l'hôpital Louis-H. Lafontaine organise, sous le thème «Va te faire soigner, t'es malade», une journée d'étude entièrement consacrée à la femme et la santé mentale. En matinée, on discutera autour du thème «La perception de la maladie chez les femmes» après un visionnement de la bande réalisée à l'hôpital à partir d'une conférence prononcée par les psychologues Roxane Simard et Louise Malette en septembre dernier.

Dans l'après-midi, on abordera avec la psychologue Louise Nadeau le thème «La femme alcoolique et toxico-mane» et, avec Andrée Matteau, sexologue et psychologue, celui de «la femme, son corps et sa sexualité».

Cette journée est ouverte aux personnes intéressées, sans inscription préalable. Cependant le nombre de participants est limité à 200 pour l'activité de la matinée, et à 800 pour celles de l'après-midi. Pour des renseignements supplémentaires, on peut téléphoner au service de l'enseignement de l'hôpital, au numéro 253-8200, poste 210 ou 219.

De son côté, la revue *Santé mentale au Québec*, vers une nouvelle pratique, publiée deux fois l'an, en principe au printemps et à l'automne (le dernier numéro, celui de novembre 1979, n'est disponible que depuis une quinzaine) est entièrement consacré à la femme québécoise.

Cette revue, née en février 1976 à la suite du souhait exprimé par les participants au premier colloque sur la psychiatrie de secteur organisé par le Centre de santé mentale de la clinique externe de psychiatrie de l'hôpital

Saint-Luc d'avoir un organe d'information, offre pour la première fois au lecteur un numéro thématique, explique son directeur, M. Yves Leconte.

Ce numéro comprend une histoire des conceptions de la maladie mentale chez la femme, une revue des recherches sociologiques tentant d'infirmer ou de confirmer l'hypothèse d'une incidence plus élevée de la maladie mentale chez celle-ci, une recherche québécoise sur ce thème et une explication anthropologique des névroses vécues par les femmes.

Parmi les autres têtes de chapitres, mentionnons: La femme en prison: un inconvénient social? Les femmes et leurs habitudes de consommation de drogues... Les super-femmes sont fatiguées... Jeunes femmes d'aujourd'hui et modèles d'hier.

Cette revue à caractère scientifique, mais où l'accent est mis sur la discussion, est de nature à intéresser non seulement les spécialistes, mais le grand public en général. Spécialisée, bien sûr, le langage y est tout de même accessible. *Santé mentale au Québec*, à laquelle ont participé jusqu'à maintenant une soixantaine d'auteurs appartenant à 16 disciplines différentes, est en vente dans les librairies.

Un nombre grandissant de filles en médecine dentaire — Selon un article paru dans la dernière livraison du journal de l'Université de Montréal, *Forum*, la dentisterie, une profession qui, jusqu'à tout récemment était presque exclusivement réservée aux hommes, attire un nombre grandissant de femmes.

C'est ainsi que ces dernières représentent tout près du tiers des candidats qui ont été acceptés cette année par la faculté de Médecine dentaire de l'U. de M.

Sur 441 demandes d'admission, 113 provenaient de filles; 27 d'entre elles ont été admises à la faculté alors que 57 des 328 garçons qui ont soumis leur candidature ont été acceptés. «C'est donc dire que nous acceptons une fille sur six», souligne le Dr Alain Vaillancourt, doyen de la faculté. Il ne s'agit toutefois pas d'une politique de «positive action» qui jouerait en faveur des femmes. Chaque dossier a été

jugé au mérite». Le Dr Vaillancourt a ajouté que le prénom des candidats reste caché lors de la sélection.

Une amende d'importance — Selon une nouvelle de l'agence France-Presse en provenance de Washington, la firme américaine de produits alimentaires Kellogg, accusée par le gouvernement de discrimination à l'égard des femmes, va dépenser \$575,000 pour amender sa conduite.

Le département du Travail vient en effet d'annoncer que Kellogg s'était engagée à payer \$156,000 d'indemnités à des femmes ayant fait, selon lui, l'objet de discrimination. La société dépensera les \$419,000 restant dans des programmes d'encouragement à l'accès des femmes à des postes auparavant réservés aux hommes.

Une enquête réalisée par le département du Travail dans une usine de Kellogg à Omaha (Nebraska) avait conclu que les 360 femmes y travaillant étaient cantonnées dans des postes mal rémunérés sans espoir d'avancement. La firme risquait, de ce fait, la perte de ses contrats avec le gouvernement. Comme quoi l'appât du gain fait bouger!

«Votre nom est-il au Répertoire des groupes de femmes du Québec? Le service Consult-Action du Conseil du statut de la femme (CSF) prépare actuellement la deuxième édition du Répertoire des groupes de femmes du Québec. Cette publication, prévue pour avril 1980, est un outil d'information destiné à toutes les personnes et organismes intéressés à obtenir des informations pratiques concernant les diverses associations féminines à caractère local, régional et provincial oeuvrant à travers le Québec (noms des responsables, localisation, nature des activités).

L'équipe de Consult-action a déjà réalisé la mise à jour des informations relatives aux groupes inscrits dans la première édition du répertoire. Toutefois, si les responsables de certaines de ces associations n'ont pas été contactés ou si des modifications sont survenues récemment au sein de leur organisation, elles sont invitées à entrer le plus rapidement possible en communication avec Consult-action.

Par ailleurs, les personnes en charge de nouveaux groupes constitués depuis les printemps 1979 et qui n'ont établi aucune relation avec Consult-Action, sont priées de le faire avant le 15 février si elles désirent que le nom de leur organisme apparaisse dans le Répertoire des groupes de femmes 1980.

Comme pour la première édition, le critère de sélection des groupes est le suivant: tout regroupement constitué uniquement de femmes et ne relevant pas directement de structures institutionnelles (CLSA, CSS, commissions scolaires, etc). Toutefois, quelques associations ne comptant que quelques hommes parmi leurs membres peuvent être retenues à la condition que leurs objectifs visent prioritairement la condition féminine.

Pour s'inscrire, on peut téléphoner de Montréal au 873-8384, et de partout ailleurs au Québec, à 1-800-361-4349 (sans frais). On peut aussi écrire au Service Consult-Action, Conseil du statut de la femme, 1255, Place Philippe, bureau 708, Montréal, Qué., H3B 3G1.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

ÉTUDE LÉGALE AVEC BUREAU PRÈS DU PALAIS DE JUSTICE PRATIQUE GÉNÉRALE.

RECHERCHE LES SERVICES D'UN

AVOCAT

avec environ 5 à 10 ans d'expérience. Bilingue ou avec connaissance de la langue française. Salaire ou autres arrangements à être discutés.

S.V.P. ADRESSER CURRICULUM VITAE A:

CASE POSTALE 304, Place d'Armes, Montréal, P.Q. H2Y 3H1

TOUTE DEMANDE TRAITÉE CONFIDENTIELLEMENT

MANITIBA CIVIL SERVICE COMMISSION

Reviseur

Compétition No MD 87

Sous la surveillance générale du directeur, surveille une équipe de traducteurs juridiques, révise leur travail et traduit les textes les plus urgents, importants ou difficiles.

Conditions de candidature:

Études de droit, longue expérience en traduction et révision juridiques, et idéalement, dans un travail de surveillance.

Traducteurs juridiques

Compétition No MD 88

Sous la surveillance d'un réviseur, traduit des textes juridiques, effectue des recherches terminologiques et révise des textes traduits par d'autres traducteurs.

Conditions de candidature:

Diplôme universitaire, plusieurs années d'expérience en traduction juridique et idéalement, avoir fait des études de droit.

Traducteurs généralistes

Compétition No MD 89

Sous la surveillance d'un réviseur, traduit des textes de nature très variée, comprenant des sujets semi-techniques et techniques. Effectue des recherches terminologiques et révise des textes traduits par d'autres traducteurs.

Conditions de candidature:

Diplôme universitaire ou formation générale et antécédents professionnels démontrant une compétence en traduction ou dans un domaine voisin.

Entrée en fonction: le 31 mars 1980.

Les candidats devront se soumettre à une épreuve écrite. Toute demande doit être accompagnée d'un curriculum vitae, faire mention de l'emploi postulé ainsi que du traitement anticipé et parvenir au plus tard le 22 février 1980, à:

Commission de la fonction publique
904-55 rue Carlton
Winnipeg, Manitoba
R3C 3H8

les élections du 18 février

Au tour du PC à faire face à un contre-courant en Ontario

par Claude Turcotte

LONDON — A une semaine des élections générales, l'Ontario reste encore un sol mouvant pour les trois principaux partis politiques qui ont cherché depuis le début un point d'appui solide afin d'attirer vers eux une masse énorme d'électeurs peu convaincus et certainement pas stimulés par une autre campagne axée sur des aspects négatifs.

Au-delà de ce climat qui ne suscite évidemment aucun enthousiasme, on peut tout de même entrevoir un profil assez net permettant de croire que les libéraux réussissent à reprendre le pouvoir avec l'aide de l'Ontario.

Certains commentateurs n'ont pas désespéré encore de voir surgir le 18 février un gouvernement minoritaire conservateur, mais plus on y regarde de près plus cette hypothèse semble improbable. La question la plus pertinente à se demander maintenant paraît être la suivante: le gouvernement libéral sera-t-il majoritaire ou pas? L'un ou l'autre verdict semble encore possible.

Plusieurs toutefois s'accordent à prédire qu'un gouvernement minoritaire serait très près de la majorité parlementaire.

C'est donc dire qu'en Ontario les libéraux ont survécu à l'effroyable trou noir du printemps dernier. Dire cependant que ce parti a le vent dans les voiles serait mal s'exprimer. C'est plutôt les conservateurs qui cette fois font face à un contre-courant très fort.

En fait, tout le sentiment anti-Trudeau crevait les yeux auparavant, au tant la déception suscitée par M. Joe Clark et son gouvernement est évidente maintenant. A part la clientèle bleue permanente, le monde des affaires et une catégorie de gens très à droite, les Ontariens se sont retournés vers les libéraux et le NPD: ou alors sont devenus indécis.

Comme le disait Mme Paddy Musson, candidate néo-démocrate dans London-Ouest, «il y a beaucoup de confusion et les gens sont même furieux de ne pas avoir de réponses à leurs questions».

Même si les sondages indiquent une avance libérale importante, aucun des grands partis ne prend les choses à la légère, car en plus des indécis il n'y a pas d'appui très solide ou inconditionnel d'un parti ou l'autre. La lutte devrait donc être farouche jusqu'à la fin.

Cette incertitude qui existe en Ontario

depuis quelques années, semble indiquer très clairement que les électeurs attendent toujours un chef pour qui ils pourront voter de manière affirmative. Ces citoyens en sont à leur quatrième élection fédérale négative.

En 1972 ils votaient contre le gouvernement Trudeau, en 1974, ils rejetaient le gel des prix et des salaires proposé par M. Robert Stanfield, l'an dernier ce fut un nouveau rejet du gouvernement Trudeau et ils s'approprient maintenant à faire la même chose avec celui de M. Clark.

En tournant le dos au gouvernement conservateur, l'Ontario voudrait indiquer à la fois qu'elle n'a pas confiance en M. Clark comme premier ministre et qu'elle n'accepte ni son budget ni sa politique énergétique.

Comme ailleurs la taxe d'accise de 18 cents semble nuire considérablement aux ministères en dépit des exploits oratoires de M. John Crosbie. Mais c'est le thème de Péro-Canada qui suscite le plus d'intérêt dans les assemblées publiques. Avec Péro-Canada qui symbolise tout le problème énergétique, les Ontariens ont l'impression d'avoir quelque chose à se mettre sous la dent et cela favorise les libéraux et les néo-démocrates.

Il n'y a à peu près pas une seule réunion politique en Ontario où quelqu'un ne se lève pour demander ironiquement quelle est la position des conservateurs au sujet de Péro-Canada.

On peut se demander par ailleurs ce qui est advenu du sentiment anti-Trudeau très fort que l'on constatait au cours des deux dernières années. Il reste encore beaucoup de monde qui n'aime pas le chef libéral dans cette province, mais contrairement aux années passées on entend pas parler, sauf de la part des candidats conservateurs qui utilisent à profusion l'expression «Trudeau Party» et «Trudeau Liberals».

Mais peut-être à cause de l'attitude extrêmement discrète de M. Trudeau pendant cette campagne, cette tactique conservatrice ne semble pas avoir eu sérieusement de prise jusqu'à maintenant. En fait, plusieurs ont la nostalgie du Trudeau bagarreur et certains se demandent ce qui lui arrive. On entend des commentaires comme ceux-ci: «Est-il malade?» ou «Il a beaucoup vieilli depuis quelques temps».

Au bout du compte cependant, les Ontariens donnent l'impression de prendre pour acquis déjà que M. Trudeau sera très bientôt le premier ministre. Quant à M. Clark les gens osent à peine en parler; on ne semble pas le détester, mais on le trouve simplement incompétent et cela s'exprime sous la forme de blagues «à la Newfie».

Par rapport à la campagne du printemps dernier, on peut signaler que certains thèmes ont pratiquement disparus du débat. C'est le cas notamment de l'unité canadienne dont à peu près personne ne parle, il en est de même du retrait des médecins du programme d'assurance-santé, ce qui préoccupe tout de même très sérieusement un large secteur de la population.

Le cas Margaret Trudeau qui revenait sans cesse dans l'actualité le printemps dernier, a lui aussi été oublié. Comme le

faisait remarquer une serveuse de restaurant, Mme Trudeau elle-même s'est retirée des manchettes.

Curieusement et pour des raisons tout à fait différentes, il semble que Maureen McTeer provoque, elle aussi, des réactions négatives. Bien des gens et en particulier des femmes ont l'impression que c'est elle qui même le premier ministre et le gouvernement, ce qui ajoute, bien sûr, à l'image d'impuissance que projette M. Clark.

L'attitude du Nouveau Parti démocratique par ailleurs apparaît comme l'une des principales caractéristiques de cette campagne ontarienne. Le NPD fait l'impossible pour briser son camp de tiers parti et on pourrait croire qu'il est sur le point d'y parvenir ou du moins de franchir «un tournant psychologique».

Le NPD fait une lutte très sérieuse dans un grand nombre de comtés; il a la possibilité de gagner dans une vingtaine de comtés, ce qui pourrait se produire si les libéraux et les conservateurs se retrouvaient nez à nez.

Mais dans plusieurs autres comtés, le NPD, tout en sachant n'avoir aucune chance de gagner, travaille fort pour arriver au deuxième rang et augmenter son pourcentage de vote populaire. Ce parti a pour la première fois en mai dernier obtenu deux millions de votes au Canada. Il vise davantage maintenant.

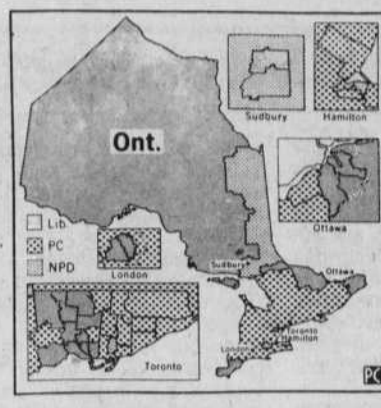
Pour y arriver le NPD sans changer fondamentalement son programme met tout de même l'accent sur son aspect nationaliste et met quelque peu en sourdine son caractère «socialiste», de telle sorte que ce parti donne l'impression d'un virage à droite.

M. Ed Broadbent et ses candidats parlent de plus en plus de la petite industrie ou plus justement de l'industrie canadienne. Dans Rosedale le candidat, M. Jim Hockley, a même déclaré que pour appliquer sa stratégie industrielle un gouvernement néo-démocrate devrait exercer un certain contrôle sur les syndicats. En fait le NPD semble s'orienter sur une définition plus «militariste» de sa politique extérieure.

En ce qui concerne les hommes qui participent à cette campagne, il faut noter l'émergence de M. Bob Rae, candidat dans Broadview, comme le bras droit incontesté de son chef en Ontario. M. Rae dans l'espace d'un an s'est imposé comme la figure la plus connue du NPD après M. Broadbent et les journalistes en parlent déjà comme un futur chef.

Chez les libéraux personne n'a réussi à remplacer les grands témoins du passé, sauf M. Herb Grey jusqu'à un certain point qui comme critique financier a eu à intervenir aux quatre coins de la province et du pays. On a remarqué ici une participation plus active à cette campagne de M. John Turner et Donald MacDonald, qui songent sans doute à la course au leadership qui viendra dans quelques années.

Enfin deux libéraux du Québec, soit Mme Monique Bégin et M. Jean Chrétien, sont encore très en demande en Ontario où ils ont fait plusieurs tournées. Contrairement à la dernière campagne plusieurs ex-ministres comme M. Grey,



Buchanan, Blais et d'autres ont circulé davantage dans la province; cette disponibilité plus grande indique que ces libéraux se sentent en meilleure position dans leur comté et peuvent ainsi passer à

l'offensive dans d'autres circonscriptions.

Pour les conservateurs, c'est le ministre des Finances, M. John Crosbie, qui aura été la grande vedette de cette campagne. On l'a vu partout en Ontario. Les conservateurs souffrent très certainement de l'absence de M. David Crombie, victime d'une crise cardiaque au lendemain du déclenchement des élections.

M. Crombie demeure l'une des figures politiques les plus populaires en Ontario. En dépit de son absence, sa réélection dans Rosedale paraît assurée, ce qui n'empêche pas les libéraux de faire une lutte acharnée grâce à une candidate extrêmement déterminée. Lorsque les conservateurs disent qu'il n'y a «pas de meilleur homme que Crombie», Ann Colls répond: «Oui, mais il y a une femme».

Quoi qu'il en soit, en mai dernier les conservateurs ont remporté la victoire dans 57 des 95 comtés ontariens; les libéraux devaient se contenter de 32 députés

et le NPD de 6.

Il se pourrait bien que la situation soit renversée cette fois. Les libéraux en effet espèrent gagner entre 50 et 60 comtés, ce qui n'est pas invraisemblable, mais il se pourrait aussi que ce soit un peu moins.

Il n'est pas du tout impossible non plus que le NPD augmente sa représentation à Toronto et dans le nord de la province.

Les conservateurs paraissent avoir l'objectif de conserver leurs gains en mai dernier. A moins que les apparences ne soient fort trompeuses, ce but ne sera pas atteint.

Mais l'apathie ou le manque d'enthousiasme des électeurs pourrait peut-être causer des surprises. L'abstention pourrait ultimement constituer un facteur important, car comme on pouvait le lire sur un macaron: «N'allez pas voter, vous iriez les encourager à continuer».

On peut conclure à tout le moins que le monde politique connaît une période difficile.

Judd Buchanan est assuré de sa victoire dans London-Ouest

par Claude Turcotte

LONDON — En mai dernier, M. Judd Buchanan, ex-membre du gouvernement Trudeau, fut l'un des rares ministres libéraux ontariens à en pas être touché par la réaction conservatrice. London-Ouest, qui figure parmi les cinq comtés les plus peuplés au Canada, l'a réélu par la très faible marge de 512 voix, soit 0.9% seulement.

Cette fois, là comme ailleurs en Ontario, le contexte est bien différent. Les sondages concèdent à M. Buchanan une avance de 12 à 20% sur son principal adversaire, M. Don MacDougall, conservateur, qui traîne avec lui la réputation d'avoir été l'instrument du gouvernement pour effectuer le démantèlement de Péro-Canada.

M. MacDougall, en effet, fut choisi par le premier ministre Clark pour présider un groupe de travail chargé de formuler des recommandations sur l'avenir de Péro-Canada.

Mme Paddy Musson, candidate néo-démocrate dans ce comté, affirme que MacDougall a été embauché «pour fabriquer une belle image à une mauvaise affaire». Elle estime que dans London-Ouest Péro-Canada est «un thème personnel» pour son adversaire conservateur.

Pour sa part, M. Buchanan mise sur la même technique qu'au printemps pour assurer sa réélection, c'est-à-dire la porte à porte. Chaque jour, il visite près de 500 foyers même si à peu près tout le monde le connaît déjà dans ce comté. On raconte aussi qu'il a derrière lui une armée d'environ 1,000 travailleurs.

Par surcroît M. Buchanan peut compter cette fois sur le vote étudiant: il y a à l'Université Western Ontario 14,000 étu-

dants, qui ont réservé du reste un accueil très enthousiaste à M. Pierre Trudeau au début de cette campagne. Or, plus de 10,000 d'entre eux sont inscrits sur les listes électorales de London-Ouest. Pour les libéraux, c'est comme une manne qui tombe du ciel.

On pourrait croire qu'une partie importante de ce vote étudiant irait tout naturellement au NPD. Ce n'est pas le cas. Mme Paddy Musson, avec une petite pointe de sarcasme, raconte que ces étudiants sont fils ou filles de familles riches et que leur façon de se montrer à eux radicaux, «c'est de voter libéral alors que leurs parents votent conservateur».

Bref, tout le monde prédit la réélection de M. Buchanan. Les conservateurs se montrent discrets; le DEVOIR a essayé d'avoir une entrevue avec M. MacDougall comme avec les candidats des autres partis, mais ce fut peine perdue; le candidat conservateur était occupé ailleurs.

Il a tout de même trouvé le temps d'envoyer des fleurs à son adversaire néo-démocrate, qui n'a pas cessé de faire campagne depuis le printemps dernier et qui a dû la semaine dernière interrompre sa campagne abruptement par suite d'une pneumonie.

Mais la fièvre électorale étant plus forte que l'autre, Mme Musson a tout de même consentie à donner ses impressions et opinions au DEVOIR. C'est pendant cet entretien que les fleurs de M. MacDougall sont arrivées.

N'eût été cette interruption forcée, Mme Musson visait ni plus ni moins le deuxième rang de ce comté aux racines conservatrices très fortes. Elle a réussi au printemps à atteindre le plateau de 15%, ce qui a donné droit à un remboursement de \$17,000 en dépenses électorales et ce qui a contribué à la montée du vote popu-

laire néo-démocrate.

Mme Musson comme bien d'autres candidats de son parti travaille pour l'avénir. Elle pense notamment au comté voisin de London-Est, où le libéral M. Charlie Turner, réussit à survivre à toutes les marées. Ancien employé des chemins de fer, il est en quelque sorte un Maurice Bellemare sans le panache ou l'exubérance.

Il devrait lui aussi être aisément réélu cette fois mais la fin de sa carrière approche et le NPD a un œil sur la succession. Il paraît indiscutable que le NPD fera très bonne figure dans London-Est même avec la présence de Charlie dont on ne lui connaît aucun ennemi.

Un troisième comté, London-Middlesex, qui a voté conservateur en 1972 et en 1979, pourrait fort bien revenir aux libéraux cette fois. Ce comté semble suivre les grandes vagues ontariennes. En mai dernier, le conservateur n'a gagné que par 625 voix de majorité.

Une dernière circonscription dans la région immédiate de London, celle de Lambton, Middlesex, n'a pas eu de libéral depuis 1968. Il semble bien que ce comté restera aux conservateurs encore une fois.

Dans les autres comtés du Sud-Ouest, comme Sarnia par exemple, où M. Budd Cullen s'est fait battre, on prévoit un retour libéral. Les néo-démocrates mènent une lutte serrée dans la région de Windsor, mais les libéraux ont bon espoir de survivre au bout du compte. Mais, est-il besoin de rappeler que les indécis et les «voteurs mous» pourraient causer des surprises.

Car ici comme à Toronto, les Ontariens ne sont pas enthousiastes. Ils hésitent et donnent l'impression de s'appuyer à aller voter à reculons pour les libéraux.

Mieux vaut tard que bédaine.

Participation Le mouvement canadien du bien-être physique

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-05984-796
ROBERT SIMPSON L.T.E.E., corps politique dont incorporé selon la loi, ayant une place d'affaires au 977 St. Catherine ouest, dans les cités et district de Montréal, demanderesse

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-05984-796
DAME MONIQUE LAVOIE autrefois domiciliée et résidant dans les cités de Chomedey, Laval, District de Montréal, présentement de lieux inconnus, défenderesse

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-05984-796
ARMAND BÉLLEFleur G.A.C.P.M.
Mes ASSELIN, CADIEUX & CADIEUX
445 Boul. Roche, suite 200
Montréal, Qué., J7Y 2A8
PROCUREURS DE LA DEMANDEUR

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-05984-796
ARMAND BÉLLEFleur G.A.C.P.M.
Mes ASSELIN, CADIEUX & CADIEUX
445 Boul. Roche, suite 200
Montréal, Qué., J7Y 2A8
PROCUREURS DE LA DEMANDEUR

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-05984-796
ARMAND BÉLLEFleur G.A.C.P.M.
Mes ASSELIN, CADIEUX & CADIEUX
445 Boul. Roche, suite 200
Montréal, Qué., J7Y 2A8
PROCUREURS DE LA DEMANDEUR

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-05984-796
ARMAND BÉLLEFleur G.A.C.P.M.
Mes ASSELIN, CADIEUX & CADIEUX
445 Boul. Roche, suite 200
Montréal, Qué., J7Y 2A8
PROCUREURS DE LA DEMANDEUR

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-05984-796
ARMAND BÉLLEFleur G.A.C.P.M.
Mes ASSELIN, CADIEUX & CADIEUX
445 Boul. Roche, suite 200
Montréal, Qué., J7Y 2A8
PROCUREURS DE LA DEMANDEUR

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-05984-796
ARMAND BÉLLEFleur G.A.C.P.M.
Mes ASSELIN, CADIEUX & CADIEUX
445 Boul. Roche, suite 200
Montréal, Qué., J7Y 2A8
PROCUREURS DE LA DEMANDEUR

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-05984-796
ARMAND BÉLLEFleur G.A.C.P.M.
Mes ASSELIN, CADIEUX & CADIEUX
445 Boul. Roche, suite 200
Montréal, Qué., J7Y 2A8
PROCUREURS DE LA DEMANDEUR

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-05984-796
ARMAND BÉLLEFleur G.A.C.P.M.
Mes ASSELIN, CADIEUX & CADIEUX
445 Boul. Roche, suite 200
Montréal, Qué., J7Y 2A8
PROCUREURS DE LA DEMANDEUR

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-05984-796
ARMAND BÉLLEFleur G.A.C.P.M.
Mes ASSELIN, CADIEUX & CADIEUX
445 Boul. Roche, suite 200
Montréal, Qué., J7Y 2A8
PROCUREURS DE LA DEMANDEUR

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-05984-796
ARMAND BÉLLEFleur G.A.C.P.M.
Mes ASSELIN, CADIEUX & CADIEUX
445 Boul. Roche, suite 200
Montréal, Qué., J7Y 2A8
PROCUREURS DE LA DEMANDEUR

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-05984-796
ARMAND BÉLLEFleur G.A.C.P.M.
Mes ASSELIN, CADIEUX & CADIEUX
445 Boul. Roche, suite 200
Montréal, Qué., J7Y 2A8
PROCUREURS DE LA DEMANDEUR

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-05984-796
ARMAND BÉLLEFleur G.A.C.P.M.
Mes ASSELIN, CADIEUX & CADIEUX
445 Boul. Roche, suite 200
Montréal, Qué., J7Y 2A8
PROCUREURS DE LA DEMANDEUR

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-05984-796
ARMAND BÉLLEFleur G.A.C.P.M.
Mes ASSELIN, CADIEUX & CADIEUX
445 Boul. Roche, suite 200
Montréal, Qué., J7Y 2A8
PROCUREURS DE LA DEMANDEUR

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802
MAURICE NAULT, rentier, résidant et domicilié en la cité de Westmount, district de Montréal, demandeur

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802
LES HÉRITIERS DE FEU LUCIEN PAQUET de son vivant résidant et domicilié en les cités et district de Montréal, Lesdits Héritiers étant présentement de lieux inconnus. Défendeurs

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802
LES HÉRITIERS DE FEU LUCIEN PAQUET de son vivant résidant et domicilié en les cités et district de Montréal, Lesdits Héritiers étant présentement de lieux inconnus. Défendeurs

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802
LES HÉRITIERS DE FEU LUCIEN PAQUET de son vivant résidant et domicilié en les cités et district de Montréal, Lesdits Héritiers étant présentement de lieux inconnus. Défendeurs

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802
LES HÉRITIERS DE FEU LUCIEN PAQUET de son vivant résidant et domicilié en les cités et district de Montréal, Lesdits Héritiers étant présentement de lieux inconnus. Défendeurs

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802
LES HÉRITIERS DE FEU LUCIEN PAQUET de son vivant résidant et domicilié en les cités et district de Montréal, Lesdits Héritiers étant présentement de lieux inconnus. Défendeurs

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802
LES HÉRITIERS DE FEU LUCIEN PAQUET de son vivant résidant et domicilié en les cités et district de Montréal, Lesdits Héritiers étant présentement de lieux inconnus. Défendeurs

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802
LES HÉRITIERS DE FEU LUCIEN PAQUET de son vivant résidant et domicilié en les cités et district de Montréal, Lesdits Héritiers étant présentement de lieux inconnus. Défendeurs

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802
LES HÉRITIERS DE FEU LUCIEN PAQUET de son vivant résidant et domicilié en les cités et district de Montréal, Lesdits Héritiers étant présentement de lieux inconnus. Défendeurs

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802
LES HÉRITIERS DE FEU LUCIEN PAQUET de son vivant résidant et domicilié en les cités et district de Montréal, Lesdits Héritiers étant présentement de lieux inconnus. Défendeurs

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802
LES HÉRITIERS DE FEU LUCIEN PAQUET de son vivant résidant et domicilié en les cités et district de Montréal, Lesdits Héritiers étant présentement de lieux inconnus. Défendeurs

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802
LES HÉRITIERS DE FEU LUCIEN PAQUET de son vivant résidant et domicilié en les cités et district de Montréal, Lesdits Héritiers étant présentement de lieux inconnus. Défendeurs

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802
LES HÉRITIERS DE FEU LUCIEN PAQUET de son vivant résidant et domicilié en les cités et district de Montréal, Lesdits Héritiers étant présentement de lieux inconnus. Défendeurs

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802
LES HÉRITIERS DE FEU LUCIEN PAQUET de son vivant résidant et domicilié en les cités et district de Montréal, Lesdits Héritiers étant présentement de lieux inconnus. Défendeurs

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802
LES HÉRITIERS DE FEU LUCIEN PAQUET de son vivant résidant et domicilié en les cités et district de Montréal, Lesdits Héritiers étant présentement de lieux inconnus. Défendeurs

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802
LES HÉRITIERS DE FEU LUCIEN PAQUET de son vivant résidant et domicilié en les cités et district de Montréal, Lesdits Héritiers étant présentement de lieux inconnus. Défendeurs

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802
MAURICE NAULT, rentier, résidant et domicilié en la cité de Westmount, district de Montréal, demandeur

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802
LES HÉRITIERS DE FEU LUCIEN PAQUET de son vivant résidant et domicilié en les cités et district de Montréal, Lesdits Héritiers étant présentement de lieux inconnus. Défendeurs

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802
LES HÉRITIERS DE FEU LUCIEN PAQUET de son vivant résidant et domicilié en les cités et district de Montréal, Lesdits Héritiers étant présentement de lieux inconnus. Défendeurs

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802
LES HÉRITIERS DE FEU LUCIEN PAQUET de son vivant résidant et domicilié en les cités et district de Montréal, Lesdits Héritiers étant présentement de lieux inconnus. Défendeurs

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802
LES HÉRITIERS DE FEU LUCIEN PAQUET de son vivant résidant et domicilié en les cités et district de Montréal, Lesdits Héritiers étant présentement de lieux inconnus. Défendeurs

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802
LES HÉRITIERS DE FEU LUCIEN PAQUET de son vivant résidant et domicilié en les cités et district de Montréal, Lesdits Héritiers étant présentement de lieux inconnus. Défendeurs

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802
LES HÉRITIERS DE FEU LUCIEN PAQUET de son vivant résidant et domicilié en les cités et district de Montréal, Lesdits Héritiers étant présentement de lieux inconnus. Défendeurs

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802
LES HÉRITIERS DE FEU LUCIEN PAQUET de son vivant résidant et domicilié en les cités et district de Montréal, Lesdits Héritiers étant présentement de lieux inconnus. Défendeurs

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802
LES HÉRITIERS DE FEU LUCIEN PAQUET de son vivant résidant et domicilié en les cités et district de Montréal, Lesdits Héritiers étant présentement de lieux inconnus. Défendeurs

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802
LES HÉRITIERS DE FEU LUCIEN PAQUET de son vivant résidant et domicilié en les cités et district de Montréal, Lesdits Héritiers étant présentement de lieux inconnus. Défendeurs

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802
LES HÉRITIERS DE FEU LUCIEN PAQUET de son vivant résidant et domicilié en les cités et district de Montréal, Lesdits Héritiers étant présentement de lieux inconnus. Défendeurs

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802
LES HÉRITIERS DE FEU LUCIEN PAQUET de son vivant résidant et domicilié en les cités et district de Montréal, Lesdits Héritiers étant présentement de lieux inconnus. Défendeurs

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802
LES HÉRITIERS DE FEU LUCIEN PAQUET de son vivant résidant et domicilié en les cités et district de Montréal, Lesdits Héritiers étant présentement de lieux inconnus. Défendeurs

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802
LES HÉRITIERS DE FEU LUCIEN PAQUET de son vivant résidant et domicilié en les cités et district de Montréal, Lesdits Héritiers étant présentement de lieux inconnus. Défendeurs

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802
LES HÉRITIERS DE FEU LUCIEN PAQUET de son vivant résidant et domicilié en les cités et district de Montréal, Lesdits Héritiers étant présentement de lieux inconnus. Défendeurs

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802
LES HÉRITIERS DE FEU LUCIEN PAQUET de son vivant résidant et domicilié en les cités et district de Montréal, Lesdits Héritiers étant présentement de lieux inconnus. Défendeurs

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-802
LES HÉRITIERS DE FEU LUCIEN PAQUET de son vivant résidant et domicilié en les cités et district de Montréal, Lesdits Héritiers étant présentement de lieux inconnus. Défendeurs

COUR PROVINCIALE
No: 500-02-004-326-

Gaspiller l'énergie... ça coûte cher.



 Gouvernement du Québec
Bureau des économies d'énergie

William Davis à l'Université Harvard

Claude Ryan est le flambeau de l'espoir des fédéralistes

par Patricia Dumas

TORONTO — Le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, a choisi l'audience sélecte de l'Université Harvard à Boston pour faire part de ses premières impressions sur M. Claude Ryan depuis la publication de son livre beige.

personnalité du chef libéral du Québec qu'aux contenus de ses propositions constitutionnelles: «M. Ryan est un Canadien avec des qualités humaines extraordinaires. Il est très intimement lié à la dimension religieuse, culturelle et à l'éthique nationaliste du Canada français d'aujourd'hui. Pour les fédéralistes du pays, M. Ryan est le flambeau de

l'espoir de nouveaux commentaires au Québec. Une fois établis le respect et l'espoir entourant M. Ryan, M. Davis, dans presque le même souffle, après avoir souligné les tensions qui existent entre les différentes régions du Canada, établit que la priorité qui existe partageant au Canada est le partage des revenus: «Le déséquilibre

d'une richesse immense, et les revenus fiscaux qui par le fait même coulent dans les coffres des provinces riches, peuvent causer des problèmes importants dans un état fédéral et ces problèmes démontrent qu'il est nécessaire d'avoir un gouvernement fédéral juste, déterminé, visionnaire et autoritaire. Donc il est important que les pouvoirs d'un

gouvernement national soient définis avec soin et protégés si un exercice de redistribution des pouvoirs est entrepris». «L'Ontario, évidemment, a été un participant actif dans le débat de la réforme constitutionnelle. Nous sommes prêts à accepter des ajustements à condition évidemment que la nouvelle voie offre des améliorations signifi-

catives dans le style de vie que nous partageons présentement.» M. Davis a ensuite souligné que déjà, grâce aux rencontres fédérales provinciales, beaucoup de progrès ont été réalisés dans le sens de la réforme. Il a souligné que l'Ontario voulait conserver des représentants de la monarchie au Canada. Il a également sou-

ligné que le processus de rencontres fédérales provinciales était très utile quoique péniblement lent. Et avant d'aborder les relations économiques Ontario-USA, à la lumière du coup de l'ambassade du Canada à Téhéran, le premier ministre de l'Ontario a insisté sur le fait que l'Ontario croyait que le progrès dans le domaine de la

réforme constitutionnelle serait plus rapide si la constitution était rapatriée immédiatement: «Nous croyons que le symbole du rapatriement de la Constitution de la Grande-Bretagne et l'urgence implicite de son retour aideraient grandement à créer un mouvement positif vers la réforme constitutionnelle efficace et vers la négociation.»

Les affinités paroissiales ont priorité sur les autres considérations des électeurs

QUÉBEC (PC) — Le sentiment d'appartenance à une circonscription a priorité sur toutes les considérations d'ordre démographique dans l'esprit des électeurs. C'est du moins la tendance qui se dessine très nettement après deux journées d'audiences publiques à Québec et une autre à Rimouski pour les trois commissaires à la représentation électorale.

Québec, du Parti libéral de Limoulo, s'il n'aurait pas le sentiment d'être sous-représenté en habitant une circonscription de 45,000 électeurs, si la voisine en compte seulement 25,000. Ce à quoi M. Yvan Turcotte a répondu que non, si les députés de telles circonscriptions avaient droit à du personnel supplémentaire, aux frais de l'Assemblée nationale bien entendu.

44,000 de population, la loi ne permettrait pas d'accepter cette proposition, puisqu'elle ne permet aucune circonscription contenant au-delà de 40,000 électeurs.

BRUNET DE CÔTE-DES-NEIGES EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS AUCUN AGENT ÉCONOMISEZ LA COMMISSION AVANT D'ACHETER CONSULTÉZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC

Le représentant des libéraux venait d'ailleurs de s'opposer à la proposition à l'étude de démembrer encore un peu plus la circonscription de Limoulo, qui, après avoir perdu «son cœur», soit Stadacona, en 1976, risque maintenant de perdre sa tête, soit Saint-Albert.

Il réclame au contraire l'agrandissement de la circonscription pour la faire correspondre aux limites géographiques du quartier traditionnel, mais le «vrai Limoulo» comptant entre 42,000 et

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

DAVID, BOULVA CLEVE ARCHITECTES 1253 ave McGill College Suite 800 MONTRÉAL - 866-8621

les architectes LONGPRÉ MARCHAND Montréal - 842-1401

BREVETS D'INVENTION MARQUES DE COMMERCE Robic, Robic ET ASSOCIÉS 1514, avenue McGregor Montréal H3G 1X5 934-0272

RICHARD MORAND avocat et sollicitor 1 Place Ville Marie, Bur. (514) 878-9280

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS Comptables agréés ALAIN BELZILE, C.A. ROBERT ST-JEAN, C.A. GILLES SPERANO, C.A. JACQUES BRANCHAUD, C.A.

LUCIEN DAHMÉ, C.A. Comptables agréés 210 St-Jacques Suite 300 845-4194

RÉGIME D'ÉPARGNE RETRAITE — Si désiré, enregistré selon les limites ÉCONO-RENTE PRIME FACULTATIVE MINIMALE: \$450 L'ÉCONOMIE MUTUELLE-VIE 385 est, rue Sherbrooke Montréal, H2X 3N9

CHARTRAND, Gabriel — A St-Jérôme, rappelé à Dieu, M. l'abbé Gabriel Chartrand, le 9 février 1980, M. l'abbé Gabriel Chartrand, prêtre séculier du diocèse de St-Jérôme a été rappelé à Dieu à l'hôpital Notre-Dame de Montréal. Il était né à Ste-Rose de Laval le 27 avril 1899. Après ses études au collège Ste-Thérèse, au Grand Séminaire de Montréal, Gabriel reçut l'ordination sacerdotale le 14 juin 1924. Il passa toute sa vie de prêtre comme professeur au collège Ste-Thérèse. Il était à sa retraite depuis quelques années. Transporté d'urgence à l'hôpital Notre-Dame le 5 février, il est décédé le 9 février.

DAVID Rodolphe — A Cité des Deux-Montagnes, le 9 février 1980 à l'âge de 73 ans, est décédé, Monsieur Rodolphe David, retraité des Postes de la ville de Montréal et ex-employé de la régionale Blainville-Deux-Montagnes. Époux en première noce de feu Blainville Beaudet et en deuxième noce de Germaine Demers demeurant 46 avenue Cité des Deux-Montagnes. Il laisse 3 filles: Lise (Mme Paul Blais), Marcelle (Mme Gaston Labrèche), Françoise (Mme Paul Morency), 9 petits-enfants, une sœur: Madame Laurent Prieur. Exposé au salon Donat Martin liés, no. 1004 rue chemin Oka à Deux-Montagnes. Les funérailles auront lieu mardi à 11h00 à l'église St-Agapite, et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans aucune invitation. Heures des visites: 2h00 à 5h00 et 7h00 à 10h00 p.m.

JARRY Laura, — à Montréal, le 9 février 1980 à l'âge de 94 ans, est décédée, Mme Albert Jarry née Laura Renaud, épouse en 1ère noce de feu Monsieur Louis Bricault et en seconde noce de feu Monsieur Albert Jarry. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Liliane Bricault-DesMarais, son fils Jean Bricault (époux de Denise Dubuc), six petits-enfants et sept arrière-petits-enfants. Ainsi que Simone Jarry-Roy et Aline Jarry-Vinet, ainsi que plusieurs belles-filles et leurs enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 12 février. Le convoi funèbre partira du salon Alfred Dallaire inc. et J.S. Vallée. No 1111 rue Laurier ouest (Outremont) à 10 heures 45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 11:00 heures, et de là au cimetière Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans aucune invitation. Au lieu de fleurs, des dons à la société Canadienne du Cancer seraient appréciés. Salon fermé de 5 à 7.

SNYDER Mathilda, — à Cuernavaca au Mexique, le 18 février 1980 est décédée, Mathilda Hoelscher-Snyder, épouse bien-aimée de Frédéric Karl Snyder, mère de Hans, Fred, Edith, Wilfred, Bert, lui survivent aussi 14 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants. Heures de visite le 11 février de 2h00 à 5h00 p.m. et de 6h00 à 10h00 p.m. au salon J.A. Legault no. 16114 Boul. Gouin ouest à Ste-Geneviève. Le service aura lieu à l'église Catholique Ste-Geneviève mardi le 12 février à 11h00 a.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans aucune invitation. Salon fermé de 5h00 à 6h00 p.m.

Un e.a. est un évaluateur agréé, un professionnel de l'évaluation reconnu par l'Office des professions. CAUMARTIN, LAMONTAGNE & ASS. 174, boul. Ste-Foy, No. 105 Longueuil, J4J 1W9 463-3111

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES 286-1201 NOUS ACCEPTONS VISA PAR TÉLÉPHONE ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR NOUS ACCEPTONS VISA PAR TÉLÉPHONE ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES 286-1201

AMEUBLEMENTS À VENDRE MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avois aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaîne. 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10, 192 St-Michel 367-2841 J.N.O.

AUTOS À VENDRE LONJACK 1974, (transporteur de bois) très propre. Prix à discuter. 619-587-3936. 15-2-80 JEEP WAGONEER, 1979, 21,000 kilomètres, air climatisé, \$10,000.00. Particulier: 697-2206. 14-2-80

DEMANDES D'EMPLOI Cherche travail moyennant certains services tels que réception, dactylo incluant correspondance, et comprenant un minimum de contact avec les gens. Qualifications: dactylo 45 m/m précise, français écrit et parlé bon, anglais moyen. Expérience en réception 2 ans, travail général de bureau 5 ans. 843-8696. 12-2-80

Trust Royal SERVICES IMMOBILIERS BROSSARD, Secteur "N", cottage de haute qualité, 8 pièces, 4 chambres, climatisation centrale, piscine creusée, superbe décoration, salle familiale en pin nouveau. M.L.S.: Madeline Dubois 672-0235, 672-0602. 12-2-80

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE CENTRE PROFESSIONNEL, sis Nord-Est, avec ascenseur, environ 17,000 p.c. d'occupation, loués à des locataires de prestige. Très bon retour sur l'investissement. T. Murray, 332-9600, 844-8407. 12-02-80

ANTIQUITES VENTE maison privée à Beloeil, divan et 2 fauteuils/Regence. Causeuse et petite chaise Louis XVI. Ensemble salle à manger acajou/Sheraton. Armoire et chiffonnier pin, bleu-vert d'origine. Tapisserie Gobelin 80" x 94". Meubles de jardin en fonte. Porte (modern fold) bois de teck 10 x 8. Le tout en parfait état. Autres articles. Pour rendez-vous 526-0821, de 12 à 17 hres tous les jours. 12-2-80

BUREAUX À LOUER BUREAUX pour professionnels À LOUER 6385 est, rue Sherbrooke près du Métro 420 p.c. \$225, mois 530 p.c. \$350, mois 556 p.c. \$370, mois 387-2593

DEMANDES D'EMPLOI Cherche travail moyennant certains services tels que réception, dactylo incluant correspondance, et comprenant un minimum de contact avec les gens. Qualifications: dactylo 45 m/m précise, français écrit et parlé bon, anglais moyen. Expérience en réception 2 ans, travail général de bureau 5 ans. 843-8696. 12-2-80

VILLE MONT-ROYAL Secteur de choix, cottage en brique et pierre de 8 pièces. Au rez-de-chaussée, salon de 22 pieds de long avec mur tout en fenêtre, salle à manger en enfilade. Cuisine, salle de lavage attenante et "powder room". Il y a 4 chambres à coucher plus boudoir à l'étage. Sous-sol fini, grand jardin. Exclusivité. Ville Mont-Royal secteur Nord-Ouest — construite en 1965 — Cottage de 9 pièces en brique de qualité supérieure. Comprenant 4 chambres à coucher, poutres de bonne dimension, 2 salles familiales, une à demi-étage avec foyer et une autre attenante à la cuisine. Hypothèque intéressante de \$85,000 à 11%.

NOS AMIS SONT VOS AMIS LE CLUB Façon propice pour connaître les autres. C'est une façon sans gêne de rencontrer des gens sympathiques, des gens comme vous. Appelez-nous dès maintenant. 849-4496 — 849-2627 2015 Drummond, suite 620 H3G 1W7 861-8101 — (24 hres) J.N.O.

APPARTEMENTS À LOUER LACOMBE, près Université de Montréal, 5½, ensoleillé, poêle-réfrigérateur. À louer ou à sous-louer, le 1er mars, \$375.00, chauffage compris. 342-2458. 22-2-80

CHALET À LOUER DOMAINE STE-AGATHE, vacances repos. Luxueux Bavarols, cheminée pierre, meubles Thibault. Saison, semaine ski (7 jours, 5 jours, week-end). Dépliants: 256-6825 (819) 326-5836. 12-2-80

DEMANDES D'EMPLOI Cherche travail moyennant certains services tels que réception, dactylo incluant correspondance, et comprenant un minimum de contact avec les gens. Qualifications: dactylo 45 m/m précise, français écrit et parlé bon, anglais moyen. Expérience en réception 2 ans, travail général de bureau 5 ans. 843-8696. 12-2-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE PRES ST-HUACINTHE, maison de ferme style canadien en brique, 7 pièces, foyer, chauffage central, grand terrain. 1-792-2397 12-02-80

TERRAINS À VENDRE LOTS BOISÉS et NON-BOISÉS. Services installés. Les Cèdres, 30 milles de Montréal. \$0.25 p.c. 384-9768. J.N.O.

APPARTEMENTS À PARTAGER Outremont 7½, à partager avec femme, bricoleuse, \$175. 276-0315. 12-2-80

A. E. LEPAGE COURTIÈRE EN IMMOBILIER VILLE CONDOMINIUM DANS LE TRAFALGAR! Édifice de prestige. Suite présidentielle 5½ pièces de luxe. Appareils et meubles de qualité. 2 grandes terrasses avec vue du fleuve St. Laurent. Française Bibaud 935-8541, rés.: 482-1143. 12-2-80

DEMANDES D'EMPLOI Cherche travail moyennant certains services tels que réception, dactylo incluant correspondance, et comprenant un minimum de contact avec les gens. Qualifications: dactylo 45 m/m précise, français écrit et parlé bon, anglais moyen. Expérience en réception 2 ans, travail général de bureau 5 ans. 843-8696. 12-2-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE PRES ST-HUACINTHE, maison de ferme style canadien en brique, 7 pièces, foyer, chauffage central, grand terrain. 1-792-2397 12-02-80

VOYAGES SPÉCIAUX: USA, visite illimitée, 30 jours — \$99.00. Mexico/Acapulco — \$389.00. Floride — \$189.00. Europe, aller simple hebdomadaire — \$189.00. US. Bruxelles — \$207.00. US. Consultez-nous. Euro-American, 878-1085, 14768840435. J.N.O.

APPARTEMENTS À VENDRE APPARTEMENT CO-OP, Ridgewood, 4½, tapis mur à mur, salon 18 x 12, avec alcôve 8 x 7, 2 chambres. Stationnement. Demande: \$30,000.00. Tél.: 341-7382, le soir seulement. 13-2-80

PROFESSEUR d'anglais expérimenté. Accent sur la conversation. 733-2484. 12-2-80

DEMANDES D'EMPLOI Cherche travail moyennant certains services tels que réception, dactylo incluant correspondance, et comprenant un minimum de contact avec les gens. Qualifications: dactylo 45 m/m précise, français écrit et parlé bon, anglais moyen. Expérience en réception 2 ans, travail général de bureau 5 ans. 843-8696. 12-2-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE PRES ST-HUACINTHE, maison de ferme style canadien en brique, 7 pièces, foyer, chauffage central, grand terrain. 1-792-2397 12-02-80

VOYAGES SPÉCIAUX: USA, visite illimitée, 30 jours — \$99.00. Mexico/Acapulco — \$389.00. Floride — \$189.00. Europe, aller simple hebdomadaire — \$189.00. US. Bruxelles — \$207.00. US. Consultez-nous. Euro-American, 878-1085, 14768840435. J.N.O.

LE BRIDGE Le grand coup par Charles-A. Durand Donneur: Nord Vulnérables: Est-Ouest

Un autre pique fut joué vers le mort et lorsque le Roi apparut, l'As du mort rapporta la levée et le dernier trèfle du mort fut coupé du 6 de coeur du déclarant.

DEMANDES D'EMPLOI Cherche travail moyennant certains services tels que réception, dactylo incluant correspondance, et comprenant un minimum de contact avec les gens. Qualifications: dactylo 45 m/m précise, français écrit et parlé bon, anglais moyen. Expérience en réception 2 ans, travail général de bureau 5 ans. 843-8696. 12-2-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE PRES ST-HUACINTHE, maison de ferme style canadien en brique, 7 pièces, foyer, chauffage central, grand terrain. 1-792-2397 12-02-80

VOYAGES SPÉCIAUX: USA, visite illimitée, 30 jours — \$99.00. Mexico/Acapulco — \$389.00. Floride — \$189.00. Europe, aller simple hebdomadaire — \$189.00. US. Bruxelles — \$207.00. US. Consultez-nous. Euro-American, 878-1085, 14768840435. J.N.O.

Entame: le Roi de trèfle par Ouest. 1) sa non-vulnérabilité, Sud déclara d'emblée la manche en coeur, enclenché de barrage par excellence dont aucun blâme ne peut lui être imputé.

Sud donna la main au mort par la Dame de pique et Est fournit. Toute carte que jouera alors Nord fournira au déclarant l'opportunité de faire une impasse en atout au dépens du défenseur Est. C'est le coup en atout du déclarant qui doit être préparé d'avance en raccourcissant la couleur d'atout au niveau des atouts du défenseur du flanc droit.

DEMANDES D'EMPLOI Cherche travail moyennant certains services tels que réception, dactylo incluant correspondance, et comprenant un minimum de contact avec les gens. Qualifications: dactylo 45 m/m précise, français écrit et parlé bon, anglais moyen. Expérience en réception 2 ans, travail général de bureau 5 ans. 843-8696. 12-2-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE PRES ST-HUACINTHE, maison de ferme style canadien en brique, 7 pièces, foyer, chauffage central, grand terrain. 1-792-2397 12-02-80

VOYAGES SPÉCIAUX: USA, visite illimitée, 30 jours — \$99.00. Mexico/Acapulco — \$389.00. Floride — \$189.00. Europe, aller simple hebdomadaire — \$189.00. US. Bruxelles — \$207.00. US. Consultez-nous. Euro-American, 878-1085, 14768840435. J.N.O.

LES MOIS CROISÉS 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

ÇA N'A VRAIMENT PAS DE BON SENS!

Les positions du gouvernement du Québec et de la Fédération des cégeps, à la table de négociation des professionnels, sont littéralement insoutenables:

- Elles permettent de faire disparaître des services aux étudiants tout en gaspillant les fonds publics en proposant de payer des professionnels à ne rien faire.
- Elles battent en brèche les droits acquis par les professionnels pour ce qui est des horaires de travail.

Alors que les professionnels des cégeps et des collèges acceptent d'adapter les services dispensés en fonction des besoins des étudiants, mais refusent que les services soient réduits s'il n'y a pas de diminution réelle du nombre d'étudiants.

C'EST POUR ÇA QUE LES PROFESSIONNELS DES CÉGEPS ET DES COLLÈGES SONT EN GRÈVE.



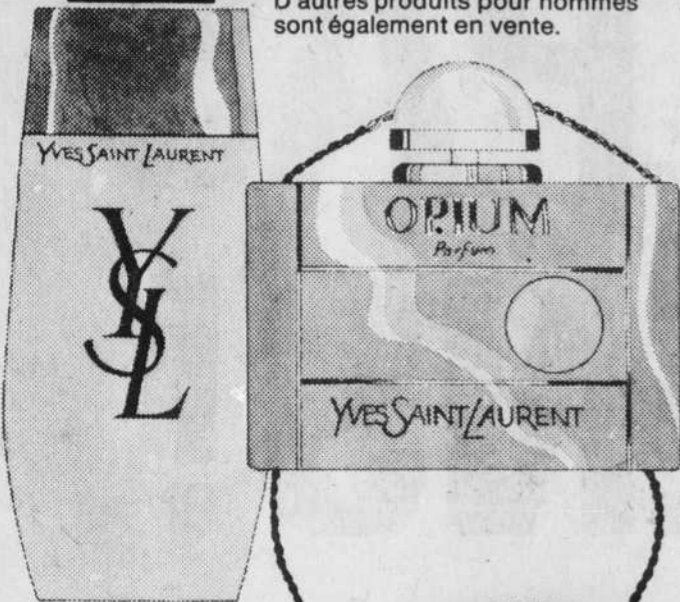
Centrale de l'enseignement du Québec
Confédération des Syndicats Nationaux



Il y a mille et une façons de cultiver l'amour...

Yves St-Laurent parfume avec grande distinction. Représenté: eau de toilette en atomiseur pour hommes, 60 ml **14.50**
Opium pour femmes, 7.5 ml **55.00**

D'autres produits pour hommes sont également en vente.



40% de rabais sur bijoux précieux et semi-précieux

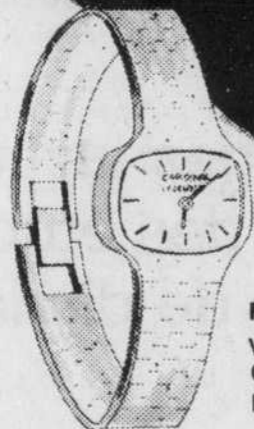
Bagues, la plupart en or jaune 14k serties de pierres précieuses ou semi-précieuses. Dans le lot: diamants, rubis, saphirs, émeraudes, perles, opales et davantage. Choix incomplet dans certains magasins.
Boutons d'oreilles sertis de diamants. Formes variées.
Quelques pendentifs et bagues en or non garnies dans le lot. (215)

Des coeurs et des coeurs font des bibelots chaleureux... fèves recouvertes de tissu rouge d'aspect velours.
7 1/2 cm x 8 cm **4.98 ch.**
19 cm x 17 1/2 cm **9.98 ch.**

Gâtez-vous de gâteries-gâteaux de la fameuse **Pâtisserie Eaton**. Gâteau éponge en forme de coeur. Glaçage au fondant à la vanille. Vendu les 12, 13 et 14 février chez Eaton Centre-ville Montréal seulement. (481) **13.00 ch.**
Achats en personne seulement.

Les lèvres en coeur — fèves recouvertes de tissu rouge d'aspect velours.
26 1/2 cm x 10 1/2 cm. (222) **9.98 ch.**
(Pas à Beloeil)

Un peu, beaucoup, passionnément... **des chocolats!**
.99 à 23.49 ch.
Eaton offre un riche choix de chocolats comprenant entre autres des marques importées réputées. Différentes présentations en boîtes et en paniers. (214). Pas à Beloeil et Ste-Foy.



Montre Cardinal
Valentine portera avec fierté cette Cardinal au savant fini ton or. Modèle 1246. (215) **93.95 ch.**



Offrez-lui un peu d'Italie

Combinaison en nylon agrémenté de simili-dentelle médaillon. Longueur 43". Pêche ou noir. Petite, moyenne, grande. **35.00 ch.**

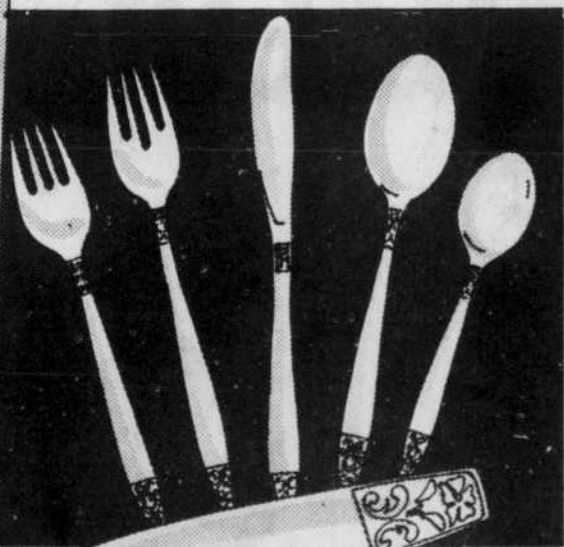
Longue chemise de nuit dotée d'une profonde encolure V bordée de simili-dentelle. Nylon bleu ou vieux rose. Tailles: moyenne, grande. **60.00 ch.**

Jupon sur taille élastique. Simili-dentelle à l'ourlet. Longueur 27". Nylon blanc, ou rose. Petite, moyenne, grande. **20.00 ch.**

La combinaison et le jupon ne sont pas vendus à Sherbrooke, St-Bruno, Ottawa, Pointe-Claire, Beloeil. La chemise de nuit est vendue au Centre-ville seulement. (209) **Quantité limitée.**

Fer à friser Charlescraft

Voltage jumelé, cordon pivotant, embout isolant. Modèle 9454 (477) Prix Eaton **10.99**
(Pas à Beloeil)



40% de rabais! **Acier inoxydable au fini satiné**

"Deneshore" de Stanley Roberts. 50 pièces aux lignes modernes: 8 couteaux à dîner, 8 fourchettes à dîner, 8 cuillers à dessert, 8 fourchettes à salade, 16 cuillers à thé, un couteau à beurrier, une cuiller-coquille à sucrier. (254) Usage du lave-vaisselle non recommandé.
Prix courant Eaton 49.98 **29.99 Pens.**

Saint-Valentin jeudi, 14 février

Eaton Centre-ville et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, St-Bruno, Sherbrooke, Ottawa, Ste-Foy, sauf indication contraire (216/379/222/215/214/477/254/209). Utilisez votre carte-comptable Eaton.

EATON